

**Politique
de la Ville**

OBSERVATOIRE



05/09
version n°2

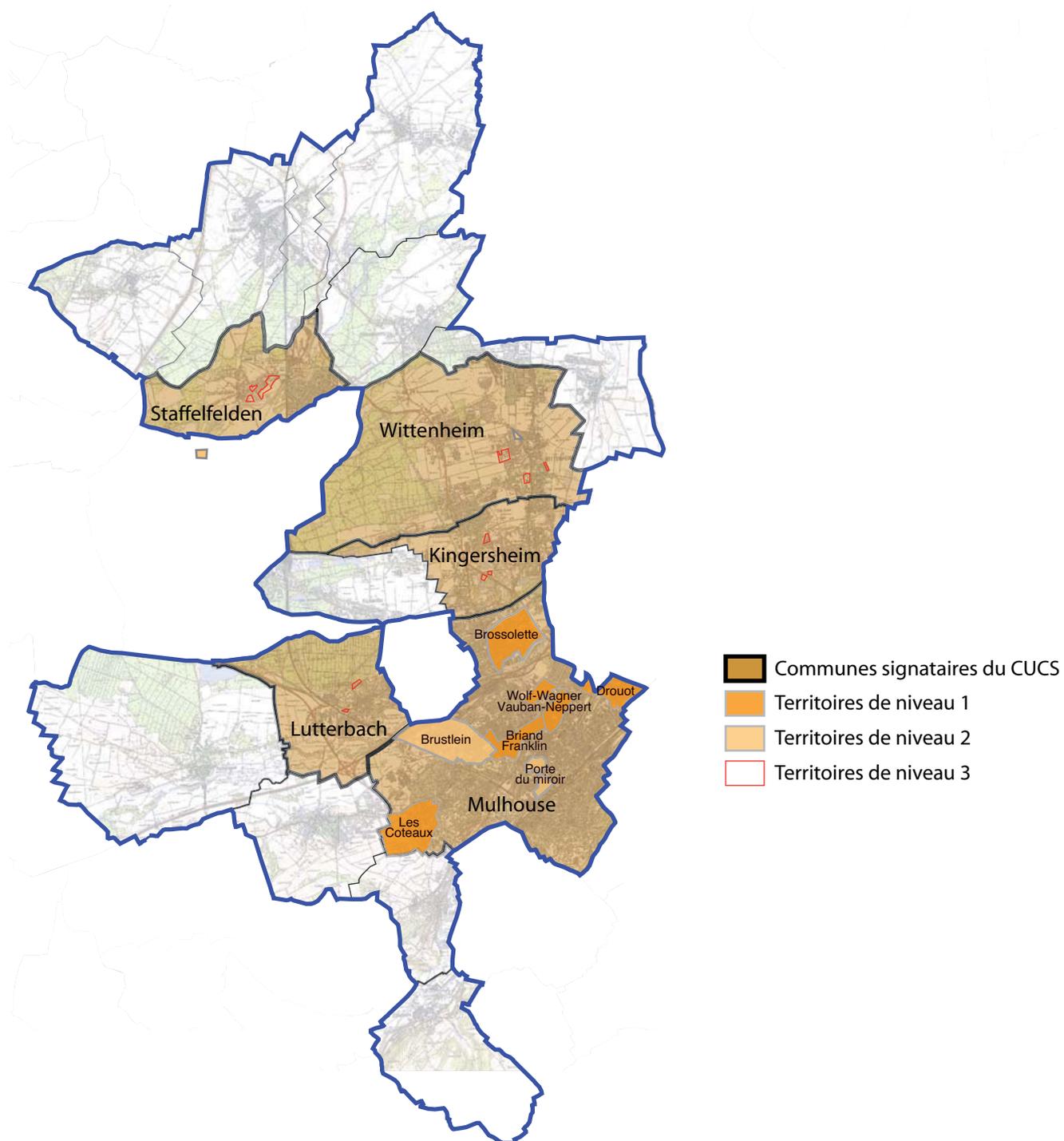


agence d'urbanisme de la région mulhousienne

Observatoire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la CAMSA



Les communes et quartiers concernés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud-Alsace



SOMMAIRE

OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE DE LA CAMSA

Introduction.....	p.5
stratégies territoriales et objectifs opérationnels.....	p.5
l'observatoire du CUCS de la CAMSA, un outil pour une meilleure connaissance des territoires.....	p.6
architecture de l'observatoire : des indicateurs de contexte.....	p.7
Evolutions socio-économiques des quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA.....	p.9
Analyse de l'évolution des revenus	
quartiers de catégorie 1 : des ménages plus pauvres aux Coteaux et à Briand-Franklin.....	p.10
quartiers de catégorie 2 : lente croissance des revenus fiscaux.....	p.11
communes comptant des quartiers de cat.3 : des ménages plus riches qu'à Mulhouse.....	p.12
Analyse de l'évolution des allocataires de la CAF	
quartiers de catégorie 1 : après une baisse sensible, le nombre d'allocataires de la CAF est revenu au niveau de 2000.....	p.13
quartiers de catégorie 2 : une évolution contrastée des allocataires de la CAF.....	p.14
communes comptant des quartiers de cat.3 : une légère augmentation des allocataires de la CAF.....	p.15
quartiers de catégorie 1 : une forte croissance des bénéficiaires de minima sociaux.....	p.16
<i>forte hausse du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1.....</i>	<i>p.17</i>
quartiers de catégorie 2 : le nombre de bénéficiaires de minima sociaux augmente uniquement à Brustlein.....	p.18
<i>forte croissance du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.2.....</i>	<i>p.19</i>
communes comptant des quartiers de cat.3 : forte croissance des bénéficiaires de minima sociaux à Kingersheim et Wittenheim.....	p.20
<i>le nombre de bénéficiaires du RMI augmente aussi dans les communes comptant des quartiers de cat.3.....</i>	<i>p.21</i>
annexes.....	p.22
Les populations étrangères.....	p.25
Situation au Recensement Général de la Population de 1999	
quartiers de catégorie 1 : surreprésentation des étrangers parmi la population de la majorité des ZUS.....	p.26
quartiers de catégorie 2 : la Zus Thur-Markstein compte plus de 45% d'étrangers.....	p.27
communes comptant des quartiers de cat.3 : Kingersheim et Wittenheim proches de la moyenne de la CAMSA.....	p.28
Analyse des primo-arrivants signataires du CAI en 2006	
quartiers de catégorie 1 : les primo-arrivants sont majoritairement originaires du Maghreb.....	p.29
quartiers de catégorie 2 : <i>en attente de données.....</i>	<i>p.31</i>
communes comptant des quartiers de cat.3 : <i>en attente de données.....</i>	<i>p.32</i>
annexes.....	p.33
Population active et entreprises dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA.....	p.35
La population salariée résidente en 2005	
quartiers de catégorie 1 : une majorité d'ouvriers, héritage de l'histoire industrielle de Mulhouse.....	p.36
quartiers de catégorie 2 : une majorité d'ouvriers parmi la population salariée résidente... surtout dans la Zus Thur et Markstein.....	p.37
communes comptant des quartiers de cat.3 : une forte majorité d'ouvriers parmi la population salariée résidente de Staffelfelden et Wittenheim.....	p.38
Analyse de l'évolution des demandeurs d'emploi	
quartiers de catégorie 1 : forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi mais amélioration depuis 2005.....	p.39
<i>des demandeurs d'emploi plus jeunes, peu formés et peu qualifiés... et qui restent au chômage plus longtemps.....</i>	<i>p.40</i>
quartiers de catégorie 2 : la hausse du nombre de demandeurs d'emploi continue à Brustlein.....	p.42
<i>en 2006, Comme dans les quartiers de cat.1, les demandeurs d'emploi sont plus jeunes, peu formés et peu qualifiés et restent au chômage plus longtemps.....</i>	<i>p.43</i>
communes comptant des quartiers de cat.3 : forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi entre 2000 et 2006 malgré une récente baisse.....	p.45
<i>des demandeurs d'emploi plus qualifiés qu'à Mulhouse.....</i>	<i>p.46</i>

Analyse de l'évolution du nombre et de l'âge moyen des entreprises	
quartiers de catégorie 1 : un nombre d'entreprises en augmentation.....	p.47
<i>le parc des Collines, moteur de la vitalité du tissu d'entreprises</i>	p.48
quartiers de catégorie 2 : un nombre d'entreprises en augmentation... sauf dans la Zus Thur-Markstein	p.49
<i>des entreprises plus fragiles dans la Zus Porte du Miroir</i>	p.50
communes comptant des quartiers de cat.3 : augmentation régulière du nombre d'entreprises dans les communes.....	p.51
<i>le dynamisme du tissu d'entreprises semble plus récent à Lutterbach</i>	p.52
annexes	p.53

Evolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA	p.55
--	-------------

Analyse de l'évolution de la délinquance	
quartiers de catégorie 1 : une baisse encourageante de la délinquance.....	p.56
<i>la délinquance de proximité baisse partout...sauf aux Coteaux et à Drouot</i>	p.57
<i>récente baisse des violences urbaines à Bourtzwiller</i>	p.58
quartiers de catégorie 2 à Mulhouse : une baisse remarquable de la délinquance	p.59
<i>la délinquance de proximité dans les quartiers mulhousiens de cat.2 : en baisse à Brustlein et à la Fonderie</i>	p.60
<i>les violences urbaines dans les quartiers mulhousiens de cat.2 : en baisse à Brustlein et à la Fonderie</i>	p.61
annexes	p.62

Education et réussite scolaire dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA	p.65
---	-------------

quartiers mulhousiens : des effectifs en baisse dans les collèges et une surreprésentation d'élèves issus de milieux défavorisés.....	p.66
quartiers mulhousiens : des enseignants plus jeunes et moins expérimentés	p.67
<i>le taux de retard en 6^{ème} des établissements mulhousiens est plus fort que la moyenne nationale et le taux d'accès au diplôme national du brevet s'en ressent</i>	p.68
<i>les résultats des évaluations en français et en maths des élèves de 6ème des collèges publics de mulhouse montrent que dans l'ensemble l'écart à la moyenne nationale se creuse</i>	p.69
autres quartiers du CUCS de la CAMSA : des effectifs stables dans les collèges	p.70
<i>le taux de retard en 6^{ème} et le taux d'accès au diplôme national du brevet dans les autres collèges publics de la CAMSA</i>	p.71
<i>les résultats des évaluations en français et en maths des élèves de 6^{ème} des collèges publics de la CAMSA accueillant des élèves des quartiers concernés par le CUCS sont inférieurs à la moyenne nationale</i>	p.72
annexes	p.73

La santé dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA.....	p.75
--	-------------

Analyse de l'évolution récente des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire	
quartiers de catégorie 1 : nette surreprésentation des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire.....	p.76
quartiers de catégorie 2 : forte croissance du nombre de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire dans la Zus Thur-Markstein	p.77
communes comptant des quartiers de cat.3 : peu de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire	p.78
annexes	p.79

La vie citoyenne dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA	p.81
---	-------------

Analyse de l'évolution des taux de participation aux élections municipales et présidentielles	
quartiers mulhousiens : à Mulhouse, le taux de participation est plus faible qu'ailleurs.....	p.82
autres quartiers du CUCS de la CAMSA : des taux de participations élevés aux élections présidentielles et plutôt faibles aux élections municipales	p.83
quartiers mulhousiens du CUCS : un taux de participation plus faible que la moyenne mulhousienne	p.84
quartiers de catégorie 3 -Kingersheim : un taux de participation aux élections municipales proche de la moyenne de la CAMSA	p.86
quartiers de catégorie 3 -Lutterbach : un taux de participation aux élections municipales supérieur à la moyenne de la CAMSA	p.87
quartiers de catégorie 3 -Staffelfelden : un taux de participation aux élections municipales bien supérieur à la moyenne de la CAMSA	p.88
quartiers de catégorie 3 -Wittenheim : un taux de participation aux élections municipales dans la moyenne de la CAMSA	p.89

LE CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

STRATÉGIES TERRITORIALES ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

“Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est un document d'orientation stratégique qui définit le projet urbain et social à mettre en oeuvre dans les quartiers prioritaires. Il détermine les orientations des politiques publiques élaborées pour réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires et leur environnement. Il vise une meilleure intégration de ces quartiers dans le fonctionnement de la ville et de l'agglomération. Il doit garantir la coordination des politiques publiques participant à la cohésion sociale.”

Un territoire déséquilibré

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté Urbaine Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA) vise à améliorer la cohésion sociale et territoriale de la région mulhousienne. En effet, la région mulhousienne apparaît comme un territoire déséquilibré: “ce sont la ville-centre et dans une moindre mesure les quartiers prioritaires hors Mulhouse qui concentrent les difficultés urbaines et sociales. On note ainsi une aggravation des situations de pauvreté et de précarité, des processus de ségrégation et une augmentation des tensions sociales”. De plus, les écarts entre ces quartiers prioritaires et les autres quartiers de l'agglomération s'accroissent.

Dans ces territoires mais aussi à l'échelle de la région mulhousienne, c'est bien la question de la capacité à “vivre ensemble” qui est posée.



Au sein de l'agglomération mulhousienne, des efforts importants ont de longue date été conduits dans le cadre de la politique de la Ville afin de remédier aux difficultés. Ils n'ont malheureusement pas permis de réduire les écarts avec les autres quartiers de la ville.

Un projet d'ampleur

Le projet politique s'articule autour de deux enjeux majeurs: d'une part renforcer l'attractivité économique et résidentielle de la ville centre et d'autre part soutenir la cohésion sociale et territoriale à l'échelle des quartiers, de la ville et de l'agglomération. La réduction des inégalités urbaines et sociales entre quartiers constitue une des clés essentielles. Le CUCS de la CAMSA doit donc permettre d'impulser le mouvement de transformation urbaine et sociale et d'enrayer les processus de ségrégation sociale, spatiale et urbaine.

Le CUCS de la CAMSA se décline en 7



objectifs thématiques :

- accompagner les transformations urbaines et contribuer à améliorer la vie quotidienne des habitants, dans l'habitat et dans les espaces publics.
- améliorer les chances d'accès à l'emploi.
- renforcer la citoyenneté et prévenir la délinquance.
- améliorer les chances de réussite éducative et impliquer les jeunes dans la vie des quartiers.
- renforcer et adapter l'accès à la santé.
- lutter contre les discriminations et favoriser l'intégration.
- construire une vision positive et partagée de chaque quartier et favoriser le ré-investissement de l'espace public par les habitants.

12 quartiers répartis en 3 catégories

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté d'Agglomérations Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA) s'applique dans 12 territoires de l'agglomération, dont 7 à Mulhouse. Ces 12 territoires ont été choisis car ils concentrent un niveau de difficulté sociale, économique et urbaine élevé, et ce d'autant plus qu'ils sont mal intégrés au reste de l'agglomération.

Catégorie 1 : les quartiers les plus en difficulté, qui doivent bénéficier du maximum d'efforts des politiques publiques:

- ZUS Brossolette à Mulhouse,
- ZUS Briand-Franklin à Mulhouse,
- ZUS Coteaux à Mulhouse,
- ZUS Drouot à Mulhouse,
- ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert à Mulhouse.

Catégorie 2 : les quartiers où les difficultés sont un peu moins importantes mais pour lesquels la mobilisation de crédits spécifiques et de droit commun reste essentielle:

- ZUS Porte du Miroir à Mulhouse,
- Quartier Brustlein à Mulhouse,
- ZRU Markstein à Wittenheim.

Catégorie 3 : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 doit assurer la transition entre le Contrat de Ville et la sortie des dispositifs contractuels de la Politique de la Ville:

- Kingersheim : quartiers du Béarn et Voie Médiane,
- Lutterbach : quartiers Chevreuils et Hanneçons,
- Staffelfelden (quartiers ZEP),
- Wittenheim (Schlucht, Loucheur, Forêt, Bourg et la Roseaie rue de Kingersheim).

L'OBSERVATOIRE DU CUCS DE LA CAMSA, UN OUTIL POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

■ ZOOM SUR EVALUATION DES CUCS

La mise en oeuvre de l'Observatoire du CUCS de la CAMSA a été confiée à l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne. La réalisation d'un tel dispositif s'inscrit dans "la tradition" des observatoires des précédents dispositifs de politique de la Ville, comme l'Observatoire des quartiers du Grand Projet de Ville ou l'Observatoire du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne.

Un outil de connaissance et d'expertise de l'évolution des territoires

L'observation des quartiers concernés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la CAMSA n'a de sens que si elle va au-delà de la simple analyse territoriale des évolutions de indicateurs sélectionnés. En effet, il est indispensable d'être toujours en capacité de repositionner l'évolution sociale, démographique, économique,... du quartier dans son contexte géographique, dans son environnement immédiat mais aussi à des échelles territoriales plus larges: la Ville, l'Agglomération, le bassin de vie.

C'est dans cette mise en perspective que l'observation infra-communale prend tout son sens. C'est seulement dans cette mise en perspective que l'observation infra-communale peut être considérée comme la première étape d'une évaluation de la politique publique.

L'observation, fondement de l'évaluation

Selon le Conseil National de l'Evaluation, "*les principales exigences et préoccupations qui doivent impérativement être prises en compte dans une démarche d'évaluation peuvent être résumées en deux points :*

- *l'ambition de mesurer, ou du moins d'apprécier le plus objectivement possible, les effets de la politique évaluée sur la société, et/ou de comprendre les logiques de son fonctionnement ;*
- *le souci d'aider le commanditaire politique (et, au delà, l'ensemble des lecteurs du rapport d'évaluation) à porter un jugement de valeur sur la politique évaluée (sur l'atteinte de ses objectifs*

et, éventuellement, sur leur validité ; sur son efficacité, son efficience, sa cohérence, etc...)."

L'observation, et a fortiori l'observation statistique basée au maximum sur le suivi de série longues, est donc bien l'outil de base pour une bonne évaluation de la politique publique.



ARCHITECTURE DE L'OBSERVATOIRE

DES INDICATEURS DE CONTEXTE

L'observatoire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud-Alsace s'inscrit dans la tradition des observatoires infra communaux qu'a déjà réalisés l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne.

Un traitement statistique des données

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne dispose d'un Centre de Ressources pour ses partenaires dans le cadre d'une mutualisation des moyens. Mise en place depuis plusieurs années, la base d'informations statistiques permet une connaissance approfondie des dynamiques territoriales en proposant une couverture géographique élargie, une couverture chronologique étendue mais aussi une approche multithématique.

L'Observatoire du CUCS s'appuie donc sur les données statistiques issues du Centre de Ressources.

Cependant, l'observation purement statistique n'est pertinente qu'à la condition d'être accompagnée d'une analyse territoriale forte.

Il comprend aussi des expertises pour



mieux comprendre les évolutions des quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA.

Une expertise spécifique au dispositif

La «volonté de connaître» les évolutions sociales, économiques et urbaines des quartiers prioritaires passe par la volonté d'avoir à sa disposition un outil permettant de donner du sens à l'analyse de ces variations en les confrontant aux variations observées à d'autres échelles géographiques (Haut-Rhin, Alsace, France métropolitaine). Cet outil doit aussi être un moyen de procéder éventuellement à un réajustement du programme.

Un Observatoire "à géométrie variable"

L'observation se base sur une batterie de 27 indicateurs. Cependant, en raison des fortes différences entre les territoires concernés, il est difficile d'envisager une observation homogène de tous les quartiers prioritaires. Ainsi, l'observatoire cherche en priorité à analyser les 5 quartiers de catégorie 1.



Les quartiers de cat. 2 et 3 sont aussi traités aussi précisément que le permet la disponibilité des sources statistiques. Ainsi, ce problème de disponibilité nous contraindra à analyser le quartier Thur à Wittenheim en prenant les données de la Zus Thur et Markstein, qui se trouve sur les communes de Wittenheim et de Wittelsheim. De même, les quartiers de cat.3 sont trop petits et donc soumis aux règles du secret statistique. Nous avons choisi de procéder à une analyse des 27 indicateurs à l'échelle des communes concernées (Kingsheim, Lutterbach, Staffelfelden et Wittenheim).

27 indicateurs pour une meilleure connaissance des territoires :

Evolution socio-économique des quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- nombre de foyers fiscaux et d'unités de consommation,
- revenu fiscal médian par unité de consommation,
- part des ménages non imposés,
- nombre d'allocataires de la CAF,
- nombre de bénéficiaires du RMI,
- nombre de bénéficiaires de minima sociaux,

Les populations étrangères :

- situation au Recensement Général de la Population de 1999,
 - données sur les primo-arrivants,
- Population active et entreprises dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- population salariée résidente en 2005,
- nombre de chômeurs,
- nombre de chômeurs de cat.1,
- nombre de chômeurs de cat.1 de moins de 25 ans,
- répartition des chômeurs de cat.1 par sexe, niveau de formation et niveau de qualification,
- évolution du nombre d'entreprises.

Evolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- nombre de faits de délinquance constatés,
- taux de délinquance,
- délinquance de proximité
- faits de violences urbaines.

Education et réussite scolaire dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- proportion d'enseignants de moins de 30 ans,
- proportion d'enseignants en poste depuis moins de 2 ans,
- résultats des évaluation français/mathématiques en 6^{ème},
- taux de retard en 6^{ème},
- taux d'accès au Diplôme National du Brevet,
- proportion d'élèves issus des catégories défavorisées.

La santé dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- Part des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire en 2007.

La vie citoyenne dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- Taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles de 2007,
- Taux de participation au deuxième tour des élections municipales de 2008.

CE QU'IL FAUT RETENIR

EVOLUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

A l'exception notable de quelques quartiers, les revenus fiscaux des quartiers prioritaires stagnent. Par conséquent, l'écart entre ces derniers et les autres territoires se creuse.

Le nombre de bénéficiaires du RMI augmente fortement à Mulhouse. La hausse concerne aussi tous les quartiers prioritaires, mais de manière atténuée. Cette croissance est très liée à la dégradation de l'économie de la région mulhousienne.

Portée par cette croissance, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux augmente dans tous les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA.



EVOLUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

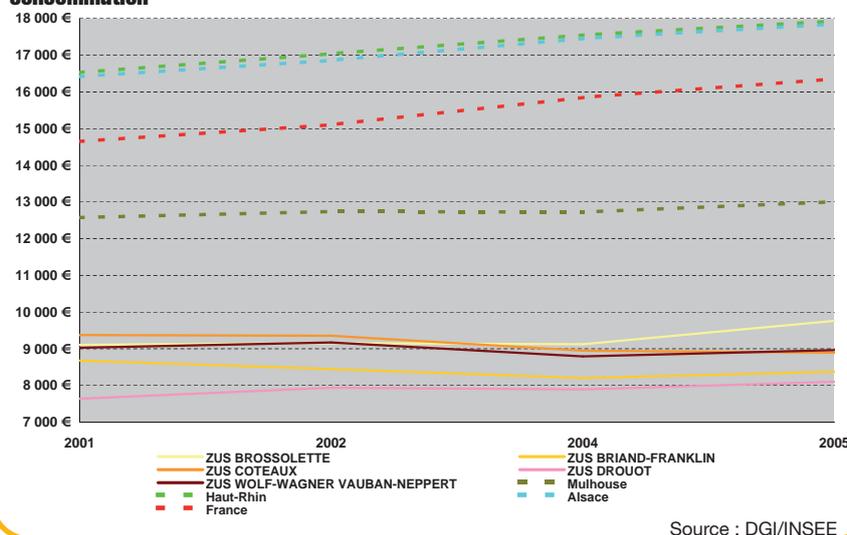
EVOLUTIONS DES REVENUS FISCAUX
EVOLUTIONS DES ALLOCATIONS CAF



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

DES MENAGES PLUS PAUVRES AUX COTEAUX ET A BRIAND-FRANKLIN

Evolution comparée du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation



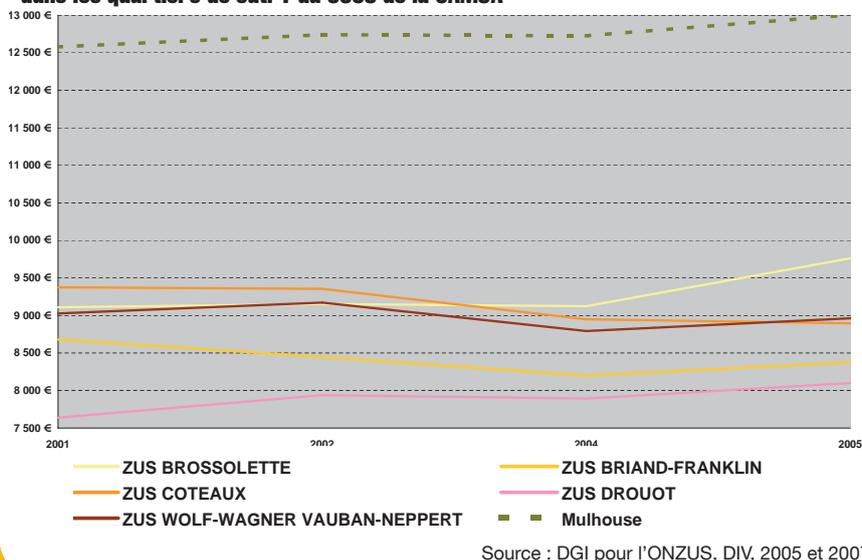
Source : DGI/INSEE

L'évolution du revenu fiscal médian (la médiane divisée en deux parties un échantillon, chaque partie contenant le même nombre de valeurs) par unité de consommation dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Il permet donc de faire abstraction de l'évolution du peuplement des quartiers.

L'écart entre les Zus mulhousiennes et les autres territoires se creuse.

En 2006, le revenu fiscal médian à Mulhouse était inférieur d'environ 25% au revenu fiscal médian français. Phénomène plus inquiétant, cet écart s'est creusé de 10 points depuis 2001.

Evolution du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation dans les quartiers de cat. 1 du CUCS de la CAMSA



Source : DGI pour l'ONZUS, DIV, 2005 et 2007

Les revenus stagnent voire baissent pour tous les quartiers, sauf à Brosollette et à Drouot.

On observe une baisse sensible des revenus fiscaux médians pour les Zus des Coteaux, de Wolf-Wagner-Vauban-Neppert et surtout de Briand-Franklin. Ces quartiers de cat. 1 sont en train de décrocher par rapport à l'évolution mulhousienne.

Logiquement, la part des ménages non imposés augmente dans les quartiers de cat.1 du CUCS.

En moyenne, presque 2/3 des ménages des quartiers de cat.1 n'étaient pas imposés en 2005. Ils étaient un peu plus de la moitié à l'échelle de Mulhouse.

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	ZUS BROSSETTE	ZUS BRIAND-FRANKLIN	ZUS COTEAUX	ZUS DROUOT	ZUS WWVN	MULHOUSE	CAMSA	Pays de la Région Mulhousienne	HAUT-RHIN	ALSACE	France métropolitaine
2001	56,9%	59,3%	58%	68,5%	58,1%	51,1%	46,5%	42,3%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	58,5%	61,1%	58,6%	68,4%	59%	51,8%	47%	42,7%	40,6%	40,8%	48,1%
2004	61,5%	65%	61,7%	69,4%	62,9%	54%	48,8%	44,2%	41,4%	41,9%	48,3%
2005	56,7%	62%	56%	63,4%	58,1%	54,9%	49,3%	44,7%	41,4%	41,8%	47,9%

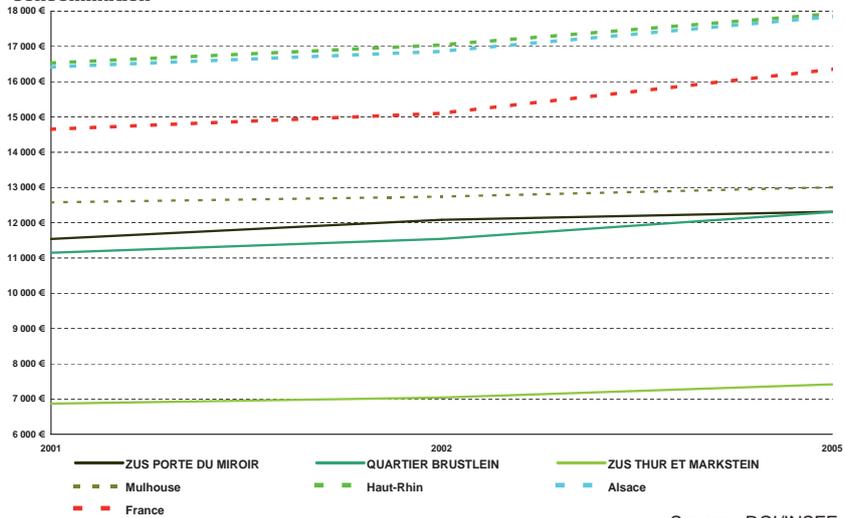
Sources : DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM

QUARTIERS DE CATEGORIE 2 LENTE CROISSANCE DES REVENUS FISCAUX

Les habitants des quartiers de catégorie 2 ont des revenus fiscaux médians supérieurs aux habitants des quartiers de catégorie 1.

Seule la Zus Thur et Markstein présente des revenus fiscaux médians par unité de consommation plus faibles que les quartiers de catégorie 1.

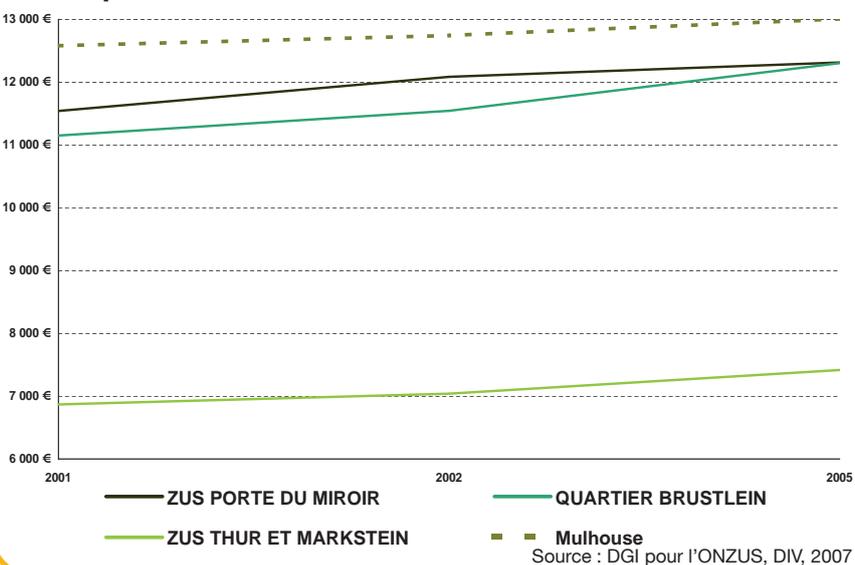
Evolution comparée du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation



Le revenu fiscal médian augmente lentement dans les 3 quartiers concernés.

La Zus Thur et Markstein reste toutefois largement en-deça des revenus fiscaux médians des 2 autres quartiers.

Evolution du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation dans les quartiers de cat. 2 du CUCS de la CAMSA



La part des ménages non imposés baisse dans la Zus Porte du Miroir et dans le quartier Brustlein.

Elle augmente en revanche dans la Zus Thur et Markstein, où près des 3/4 des ménages n'étaient pas imposés sur le revenu en 2005.

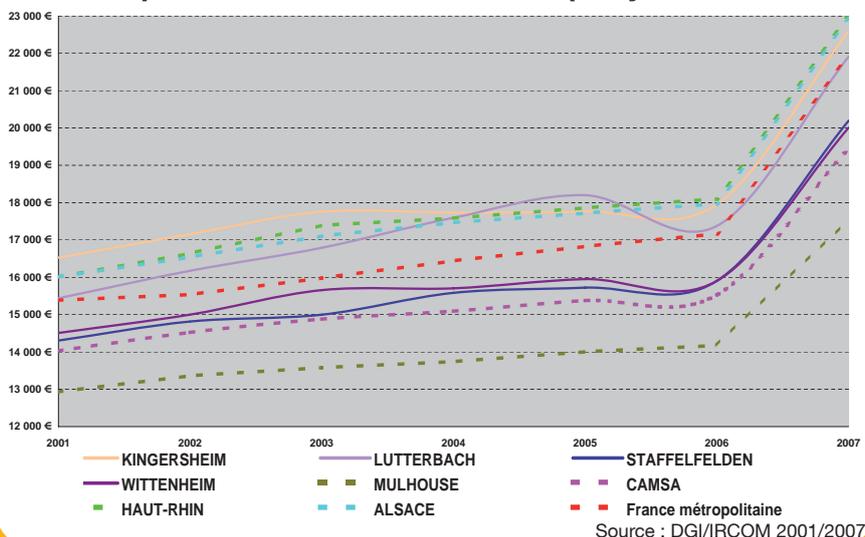
Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	ZUS PORTE DU MIROIR	QUARTIER BRUSTLEIN	ZUS THUR ET MARKSTEIN	MULHOUSE	CAMSA	Pays de la Région Mulhousienne	HAUT-RHIN	ALSACE	France métropolitaine
2001	46,6%	48,7%	71%	51,1%	46,5%	42,3%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	45,9%	49,1%	72%	51,8%	47%	42,7%	40,6%	40,8%	48,1%
2005	45,5%	47,5%	72,6%	54,9%	49,3%	44,7%	41,4%	41,8%	47,9%

Sources : DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM

QUARTIERS DE CATEGORIE 3 DES MENAGES PLUS RICHES QU'A MULHOUSE

Evolution comparée du revenu fiscal (en euros courants) par foyer fiscal

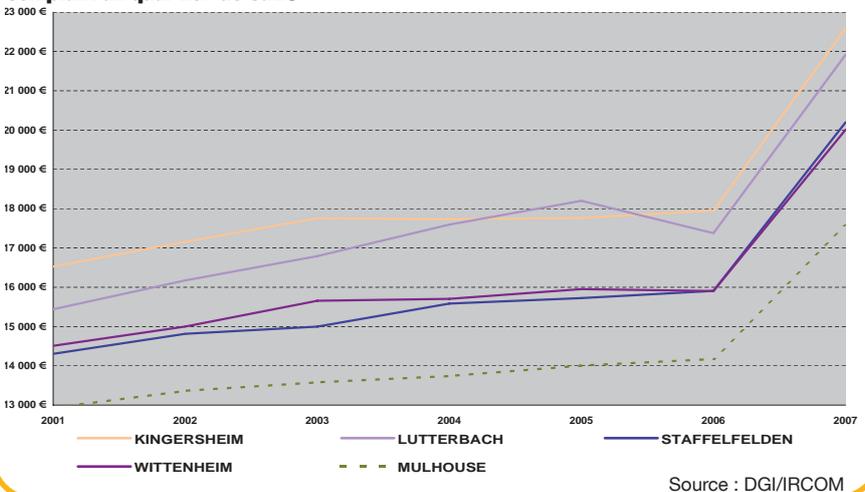


Pour des raisons de disponibilité des données statistiques, nous procéderons ici à une analyse du revenu fiscal par foyer fiscal. La forte hausse observée à partir de 2006 (impôts de 2007) s'explique par la réforme fiscale mise en place dans la loi de finances 2006¹.

Les communes concernées abritent des populations plus riches qu'à Mulhouse.

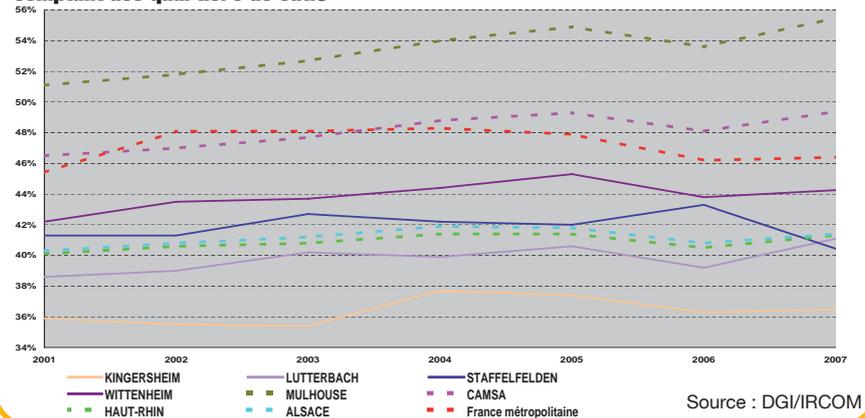
Il y a cependant un écart important entre Kingersheim et Lutterbach d'un côté et Wittenheim et Staffelfelden de l'autre.

Evolution du revenu fiscal (en euros courants) par foyer fiscal dans les communes comptant un quartier de cat.3



Les revenus fiscaux par foyer fiscal augmentent régulièrement dans les communes depuis 2001.

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les communes comptant des quartiers de cat.3



L'ensemble des communes concernées se caractérise par une relative stabilité de la part des ménages non imposés.

Ces 4 communes sont sous la moyenne de la CAMSA (de -10 points pour Kingersheim à -5 points pour Wittenheim) et même sous la moyenne nationale.

¹ voir les détails en annexes

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

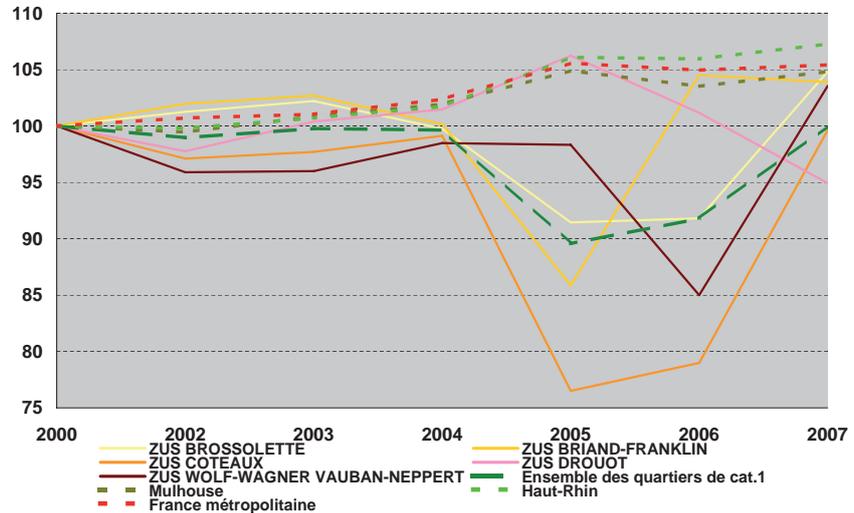
APRES UNE BAISSSE SENSIBLE, LE NOMBRE D'ALLOCATAIRES CAF EST REVENU AU NIVEAU DE 2000

Les allocations CAF sont notamment constituées des allocations logement (ex : APL) que des minima sociaux (ex : RMI) ou des allocations familiales. Cependant, en 2007, 35% les allocataires CAF des quartiers prioritaires de Mulhouse bénéficiaient d'un minima social. Ce sont donc des populations fragiles.

En 2000, un peu moins de 39% des allocataires mulhousiens de la CAF étaient domiciliés dans les quartiers de cat.1.

Cette part est passée à 37% environ en 2007, alors que dans la même période le nombre total d'allocataires de la CAF à Mulhouse a augmenté de 4,8%.

Evolution comparée (base 100: 2000) des allocataires de la CAF



Source : Fichiers CAF68/2000-2007

Evolution des allocataires mulhousiens de la CAF dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

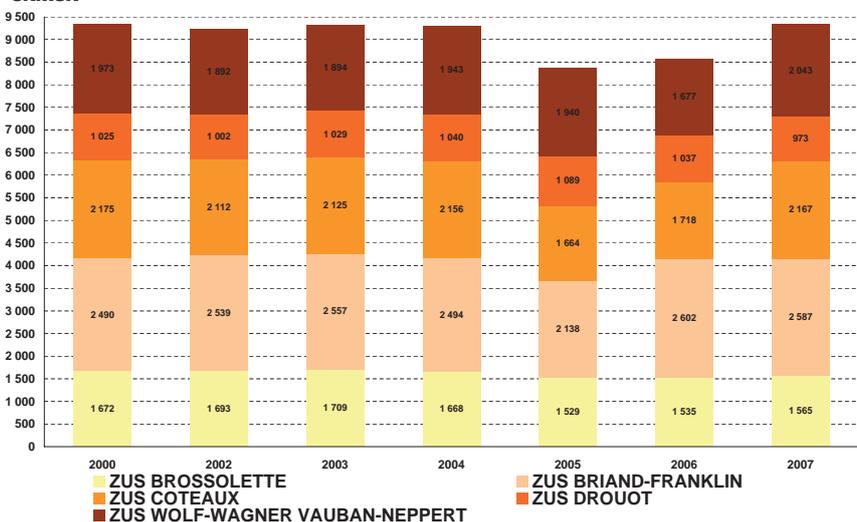
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evol 2000/2007
ZUS BROSSOLETTE	1 672	nr	1 693	1 709	1 668	1 529	1 535	1 565	-7%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	2 490	nr	2 539	2 557	2 494	2 138	2 602	2 587	3,7%
ZUS COTEAUX	2 175	nr	2 112	2 125	2 156	1 664	1 718	2 167	-0,5%
ZUS DROUOT	1 025	nr	1 002	1 029	1 040	1 089	1 037	973	-5%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	1 973	nr	1 892	1 894	1 943	1 940	1 677	2 043	4,2%
Ensemble des quartiers de cat.1	9 335	nr	9 238	9 314	9 301	8 360	8 569	9 335	0%
MULHOUSE	24 069	23 727	23 938	24 273	24 535	25 250	24 914	25 231	4,7%
CAMSA	31 478	31 027	31 299	31 765	32 036	33 104	32 823	33 157	5,1%
Pays de la Région Mulhousienne	41 238	40 760	40 971	41 506	41 828	43 381	43 113	43 755	5,8%
HAUT-RHIN	99 326	98 857	99 125	100 026	101 035	105 376	105 227	106 550	6,9%
ALSACE	258 684	258 931	261 419	263 180	268 375	279 541	279 054	281 926	8,3%
France métropolitaine	9 779 408	9 779 717	9 848 459	9 880 694	10 011 168	10 324 249	10 263 465	10 308 975	5,2%

Source : Fichiers CAF68/2000-2007

En 2006 en France, et pour la première fois depuis 1998, le nombre d'allocataires de la CAF a baissé.

Cette baisse a deux explications : la non-revalorisation des barèmes de calcul des allocations logement en 2005 et, dans une moindre mesure, la baisse du nombre de bénéficiaires du RMI.

Evolution du nombre d'allocataires de la CAF dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2007

L'érosion des allocataires de la CAF ne concerne pas tous les quartiers.

On observe de fortes différences des évolutions suivant les quartiers. Ainsi les Zus Brossolette et Drouot se distinguent des autres par une forte perte d'allocataires (respectivement -7% et -5% entre 2000 et 2007).

Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces évolutions :

- vieillissement de la population, notamment à Drouot ;
- opérations de relogement en cours à Bourtzwiller (les 420).

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

UNE EVOLUTION CONTRASTÉE DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Evolution comparée des allocataires de la CAF dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2000/2007
ZUS PORTE DU MIROIR	974	nr	853	881	895	1160	842	973	-0,1%
QUARTIER BRUSTLEIN	861	nr	nr	895	867	895	889	881	2,3%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	nr	nr	nr	nr	nr	375	361	349	nr
Ensemble des quartiers de cat.2	nr	nr	nr	nr	nr	2 430	2 092	2 203	nr
CAMSA	31 478	31 027	31 299	31 765	32 036	33 104	32 823	33 157	5,1%
Pays de la région mulhousienne	41 238	40 760	40 971	41 506	41 828	43 381	43 113	43 755	5,8%
HAUT-RHIN	99 326	98 857	99 125	100 026	101 035	105 376	105 227	106 550	6,9%
ALSACE	258 684	258 931	261 419	263 180	268 375	279 541	279 054	281 926	8,3%
France métropolitaine	9 779 408	9 779 717	9 848 459	9 880 694	10 011 168	10 324 249	10 263 465	10 308 975	5,2%

Source : Fichiers CAF68/2000-2007

Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la Zus Thur et Markstein.

La Zus Porte du Miroir se caractérise par une certaine stabilité de ses allocataires CAF.

En revanche, le quartier Brustlein a connu une légère hausse.

REVUE DE PRESSE :

" Au 31 décembre 2007, les caisses d'allocations familiales (CAF) ont versé des prestations à 10 768 200 allocataires, soit 53 000 de plus qu'en décembre 2006. Sur un an, cette hausse (+0,5%) s'explique principalement par le fait que les statistiques publiées intègrent désormais les bénéficiaires d'un contrat aidé ou d'un dispositif de retour à l'emploi, même s'ils ne perçoivent pas de prestations légales. "

L'e-ssentiel, n°73, mai 2008 -CNAF-

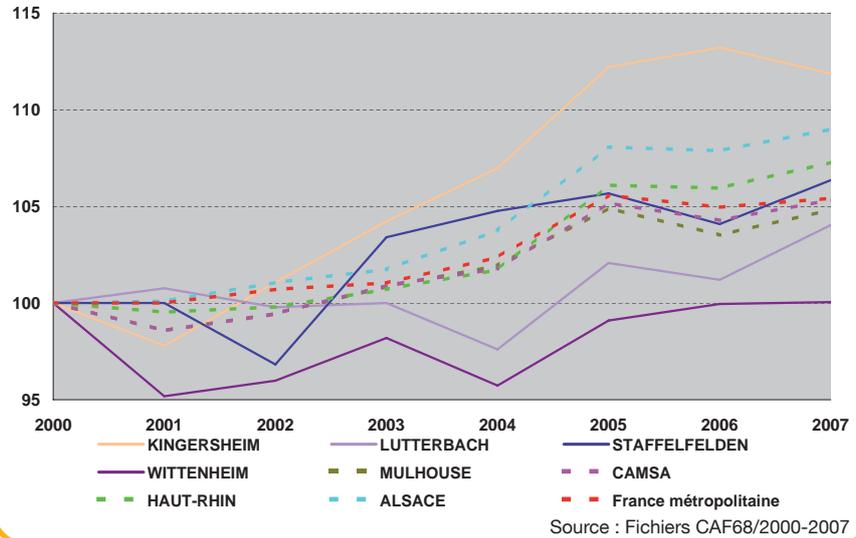
QUARTIERS DE CATEGORIE 3

UNE LEGERE AUGMENTATION DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Lutterbach et Staffelfelden suivent l'évolution nationale.

Les évolutions sont en revanche différentes à Kingersheim et Wittenheim: la première a connu dans la période une croissance de ses allocataires CAF tandis que la deuxième, après de nombreuses variations, revient en 2007 au niveau de 2000.

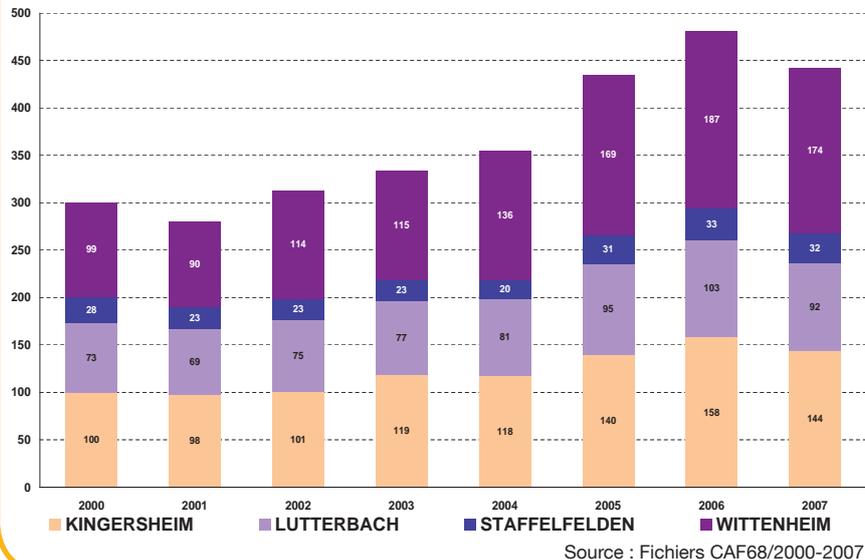
Evolution comparée (base 100 : 2000) des allocataires de la CAF



L'augmentation des allocataires de la CAF ne concerne pas les communes de la même manière.

La croissance des allocataires CAF est nette à Kingersheim et Wittenheim, notamment depuis 2004.

Evolution du nombre d'allocataires de la CAF dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA



Ces évolutions peuvent paraître logiques au regard des évolutions des populations à Kingersheim, Lutterbach et Staffelfelden, communes qui ont connu, à des degrés divers, une croissance de leur population depuis 1999.

En revanche, l'évolution comparée de la population et des allocataires CAF à Wittenheim témoigne sans doute d'une paupérisation de la commune.

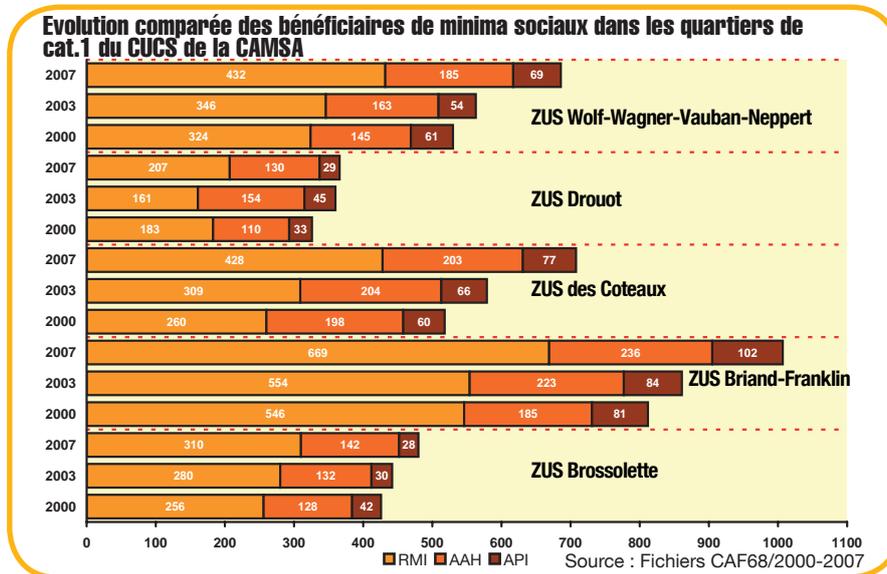
Evolution de la population des communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

	population totale au RGP de 1999	population totale au RRP de 2006	Evolution
Kingersheim	12 098	13 330	10,2%
Lutterbach	5 669	6 103	7,7%
Staffelfelden	3 584	3 628	1,2%
Wittenheim	15 159	14 542	-4,1%

Source : INSEE

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

UNE FORTE CROISSANCE DES BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX (RMI, AAH, API)



L'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend très largement de l'évolution des bénéficiaires du RMI, qui représentent en moyenne 60% des bénéficiaires de minima sociaux.

REVUE DE PRESSE :

" Les bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés représentent eux en moyenne un peu moins de 30% des bénéficiaires de minima sociaux. Contrairement au revenu minimum d'insertion (RMI), la croissance du nombre de bénéficiaires de l'AAH est tendancielle et semble peu sensible aux fluctuations conjoncturelles. L'AAH se caractérise en effet par un niveau d'entrée stable mais surtout par un niveau de sortie faible. A l'échelle nationale, 70% des bénéficiaires de l'AAH sont des personnes isolées. "

L'e-ssentiel n°70, février 2008 -CNAF-

" A la fin 2007, 3,8 millions de personnes étaient couvertes par au moins un minimum social, soit un recul important par rapport à l'année précédente (-4,6%). Cette baisse est due à la forte diminution des effectifs du RMI (-8,3%) et à la baisse du nombre de bénéficiaires de l'API (-5,5%). La baisse du nombre de bénéficiaires du RMI débutée en 2006 s'explique par l'amélioration de la situation du marché du travail et par la réforme du dispositif d'intéressement. En effet, après 3 mois de cumul revenu et prestation, l'allocataire qui travaille plus de 78 heures par mois perçoit une prime de 150 euros ou 225 euros et peut dès lors ne plus être bénéficiaire d'un minimum social. "

L'e-ssentiel n°73, mai 2008 -CNAF-

FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU RMI DANS LES QUARTIERS DE CAT.1

L'évolution des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion est un indicateur de fragilité sociale très intéressant. En effet, le RMI est une allocation différentielle versée aux personnes en âge de travailler (26/60 ans, sauf cas particuliers), sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret. Le 1^{er} juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) se substituera au RMI, à l'API ainsi qu'à la prime de retour à l'emploi.

Les quartiers qui connaissent une augmentation récente du nombre de bénéficiaires du RMI (Coteaux et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert) méritent une attention particulière.

En effet, à l'échelle nationale, l'amélioration de la situation sur le marché du travail entre 2006 et 2007 explique en grande partie la diminution du nombre d'allocataires du RMI.

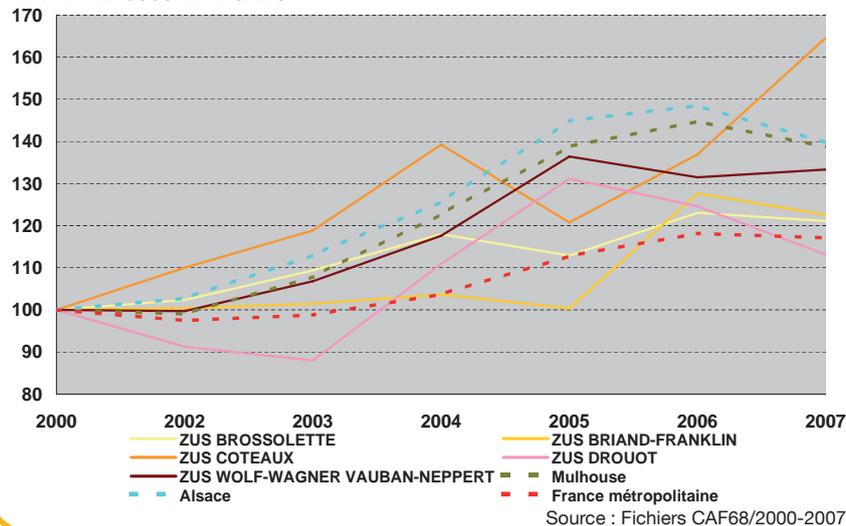
Comme pour l'ensemble des allocataires de la CAF, les bénéficiaires du RMI se concentrent moins dans les quartiers de cat.1.

En 2000, la moitié (51,2%) des rmistes mulhousiens étaient domiciliés dans les quartiers de cat.1. En 2007, moins de la moitié (48,1%) des rmistes mulhousiens habitaient dans ces mêmes quartiers. C'est le signe d'une dispersion de la précarité dans les autres quartiers de Mulhouse. En effet, le nombre de bénéficiaires du RMI n'a cessé d'augmenter à Mulhouse qu'en 2006.

Néanmoins, la croissance des bénéficiaires du RMI concerne tous les quartiers de cat.1.

Cette croissance a plusieurs causes : la mauvaise santé économique de la région mulhousienne a généré une dégradation du marché du travail, une augmentation du taux de chômage (voir infra) et donc une croissance du nombre de bénéficiaires du RMI. De plus, le régime d'assurance-chômage a été durci en 2003 : les durées d'indemnisation ont été réduites.

Evolution comparée (base 100: 2000) des bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



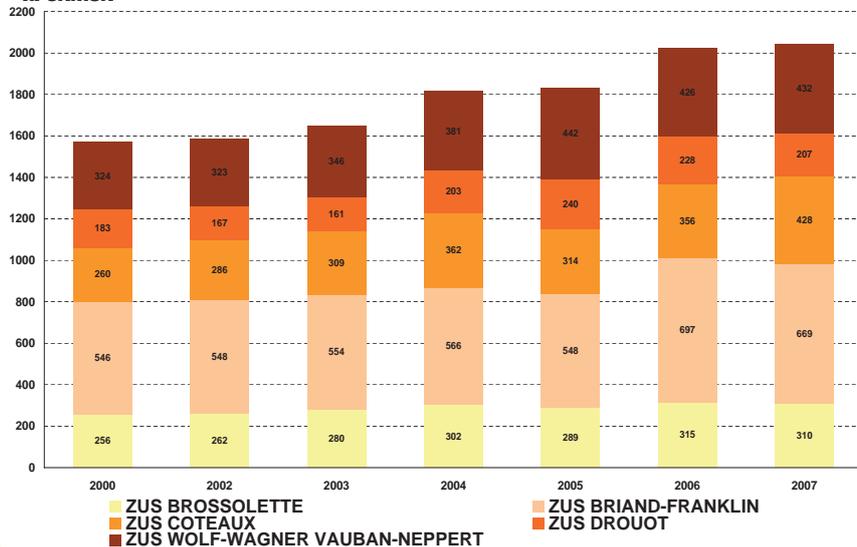
Evolution de la part des bénéficiaires mulhousiens du RMI habitant dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007
ZUS BROSSOLETTE	8,3%	8,5%	9,1%	9,8%	9,4%	10,3%	7,3%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	17,8%	17,9%	18,1%	18,5%	17,9%	22,7%	15,7%
ZUS COTEAUX	8,5%	9,3%	10,1%	11,8%	10,2%	11,6%	10,1%
ZUS DROUOT	6,0%	5,4%	5,3%	6,6%	7,8%	7,4%	4,9%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	10,6%	10,5%	11,3%	12,4%	14,4%	13,9%	10,2%
Ensemble des quartiers de cat.1	51,2%	52,2%	49,9%	48,2%	43,1%	45,6%	48,1%

Source : Fichiers CAF68/2000-2007

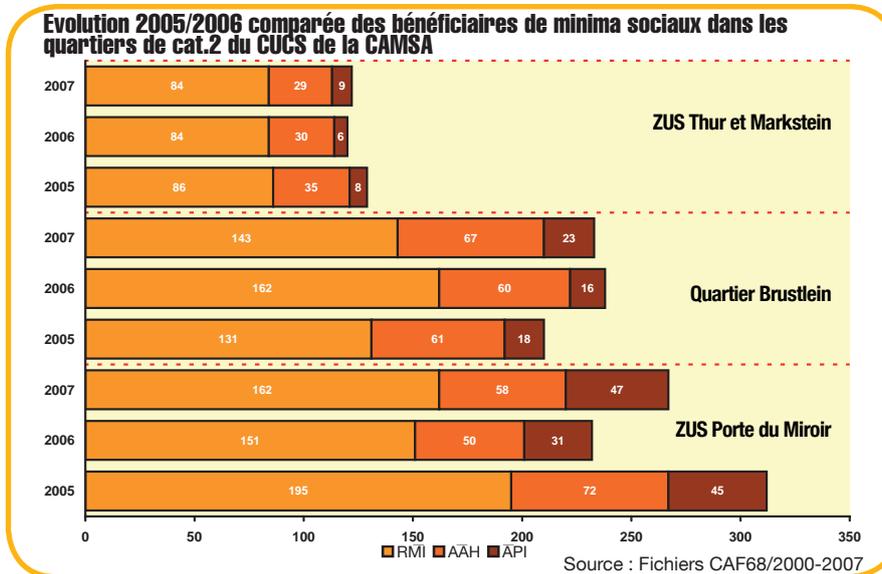
Clé de lecture : en 2000, la ZUS Brossollette concentrait 8,3% des bénéficiaires du RMI domiciliés à Mulhouse.

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LE NOMBRE DE BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX AUGMENTE UNIQUEMENT A BRUSTLEIN



Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la ZUS Thur et Markstein.

L'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend très largement de l'évolution des bénéficiaires du RMI, qui représentent en moyenne 66% des bénéficiaires de minima sociaux dans les quartiers de catégorie 2.

On notera aussi la forte représentation des bénéficiaires de l'API parmi l'ensemble des bénéficiaires de minima sociaux dans la ZUS Porte du Miroir (17,6% en 2007 contre 10,4% à Mulhouse).

REVUE DE PRESSE : le profil socio-démographique des bénéficiaires de l'API en 2005

- Majoritairement un public jeune : moins de 10 % des allocataires sont âgés de 40 ans ou plus. Néanmoins, les bénéficiaires ont vieilli, en lien avec le recul de l'âge au premier enfant observé en France ces dernières années.
- Une part importante de familles nombreuses : la part des familles nombreuses est importante comparativement à l'ensemble de la population. Cette surreprésentation des familles nombreuses parmi les bénéficiaires de l'API s'inscrit dans le constat d'une hausse de la part des familles monoparentales parmi les familles nombreuses. En outre, un nombre important de bénéficiaires de l'API ont au moins deux enfants à charge : 47 % des bénéficiaires ; 59 % d'entre eux ont au moins un enfant âgé de moins de 3 ans.
- La séparation ou le divorce, principal motif d'entrée dans l'API.
- La moitié des bénéficiaires de l'API ne disposent d'aucun revenu d'activité : pour cette population d'allocataires, la reprise d'emploi peut s'avérer difficile, notamment en raison des contraintes de garde d'un enfant âgé de moins de 3 ans que des revenus très faibles ne parviendraient pas à assumer.

Recherches et prévisions, mars 2008-CNAF-

FORTE CROISSANCE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU RMI DANS LES QUARTIERS DE CAT.2

Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la Zus Thur et Markstein.

La croissance des bénéficiaires du RMI concerne tous les quartiers de cat.2.

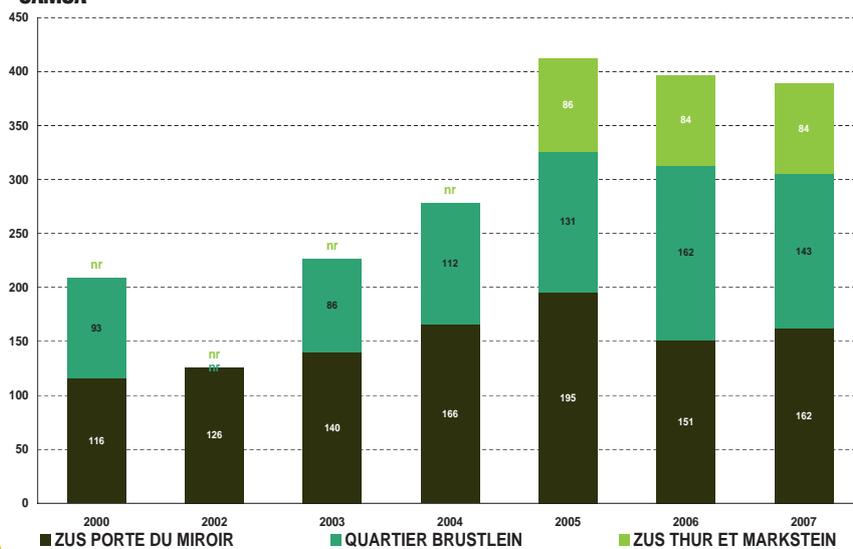
Cependant, cette hausse est particulièrement forte et continue dans le quartier Brustlein. On note en revanche depuis 2005 une baisse du nombre de bénéficiaires du RMI dans la Zus Porte du Miroir.

Evolution comparée du nombre de bénéficiaires mulhousiens du RMI dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2000/2007
ZUS PORTE DU MIROIR	116	126	140	166	195	151	162	39,7%
QUARTIER BRUSTLEIN	93	nr	86	112	131	162	143	53,8%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	nr	nr	nr	nr	86	84	84	nr
Ensemble des quartiers de cat.2	nr	nr	nr	nr	412	397	389	nr
Mulhouse	3 066	3 036	3 307	3 763	4 255	4 438	4 252	38,7%
CAMSA	3 491	3 484	3 784	4 251	4 835	5 081	4 858	39,2%
Pays de la Région Mulhousienne	3 857	3 872	4 176	4 721	5 404	5 723	5 501	42,6%
Haut-Rhin	6 191	6 235	6 956	7 850	9 378	9 831	9 497	53,4%
ALSACE	17 783	18 272	20 095	22 347	25 765	26 409	24 844	39,7%
France métropolitaine	940 587	929 268	975 272	1 061 005	1 111 374	1 101 372	1 007 117	7,1%

Source : Fichiers CAF68/2000-2007

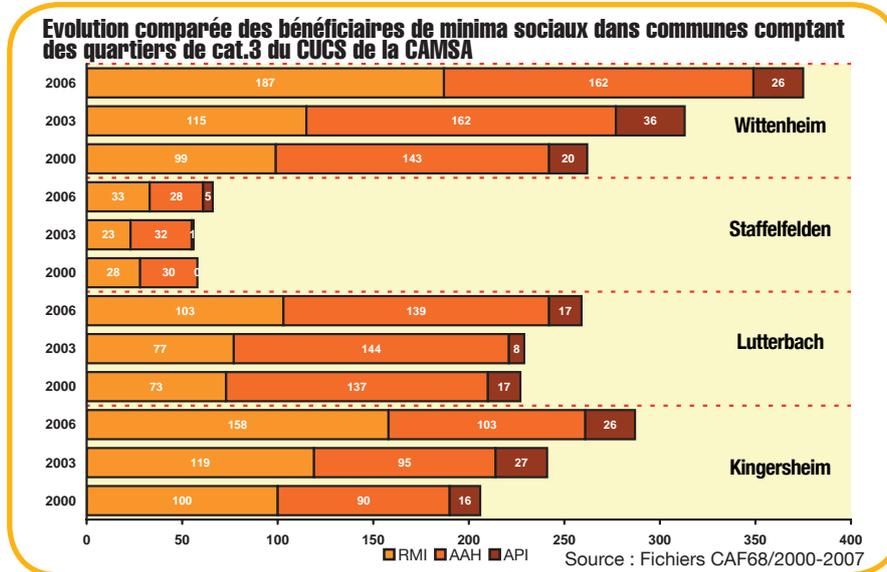
Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2007

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

FORTE CROISSANCE DES BENEFICIAIRES DES MINIMA SOCIAUX A WITTENHEIM ET KINGERSHEIM



Les communes de Wittenheim et Kingersheim connaissent une croissance forte de leur nombre de bénéficiaires de minima sociaux, croissance supérieure à celle observée à l'échelle de la CAMSA.

En revanche, Staffelfelden et Lutterbach se distinguent par des évolutions bien différentes : si la croissance est linéaire à Lutterbach, elle est plus irrégulière à Staffelfelden.

Dans les communes comptant des quartiers de cat.3, l'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend majoritairement de l'évolution des bénéficiaires de l'AAH, qui représentent en moyenne 44,5% des bénéficiaires de minima sociaux.

La surreprésentation des allocataires de l'AAH dans les communes comptant des quartiers de cat.3 par rapport à la situation mulhousienne s'explique aussi par la présence d'établissements pour adultes handicapés, notamment à Wittenheim et Kingersheim.

REVUE DE PRESSE :

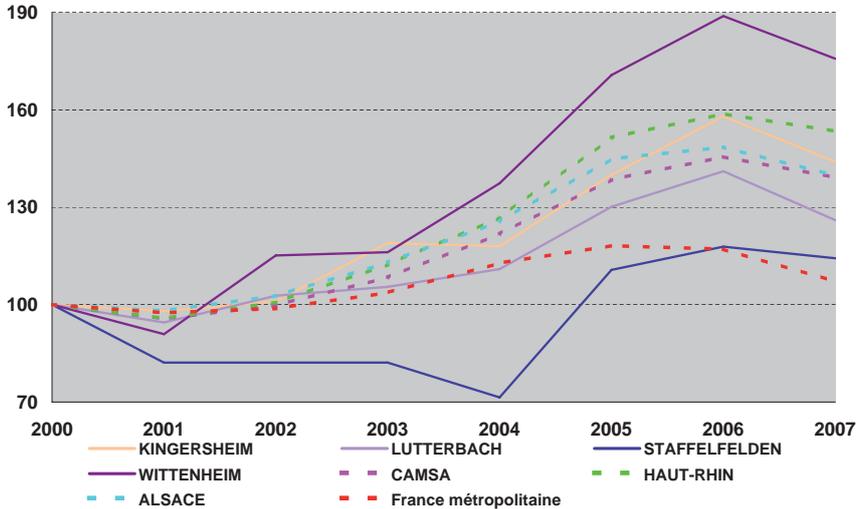
" En France, au 31 décembre 2006, 745 000 personnes bénéficiaient de l'Allocation Adulte Handicapé. Les bénéficiaires de l'AAH n'exercent pas d'activité professionnelle et 60 % d'entre eux ne vivent que des prestations sociales. Le revenu médian annuel des bénéficiaires de l'AAH atteint 7 050 euros. Cette population est en général très éloignée du marché de l'emploi. "

L'E-ssentiel n°70, février 2008 -CNAF-

LE NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU RMI AUGMENTE AUSSI DANS LES COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CAT.3

La tendance nationale récente évoquée lors de l'analyse des quartiers de cat.1 n'a qu'une répercussion très récente dans les communes.

Evolution comparée (base 100: 2000) des bénéficiaires du RMI dans les communes comptant des quartiers de cat.3



Source : Fichiers CAF68/2000-2007

La croissance des bénéficiaires du RMI concerne, à des vitesses différentes, toutes les communes comptant des quartiers de cat.3, comme c'est le cas à Mulhouse.

On note aussi qu'en 2007 l'amélioration du marché du travail (cf infra p.39) a eu des conséquences sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du RMI.

Evolution de la part des bénéficiaires du RMI parmi les allocataires CAF dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

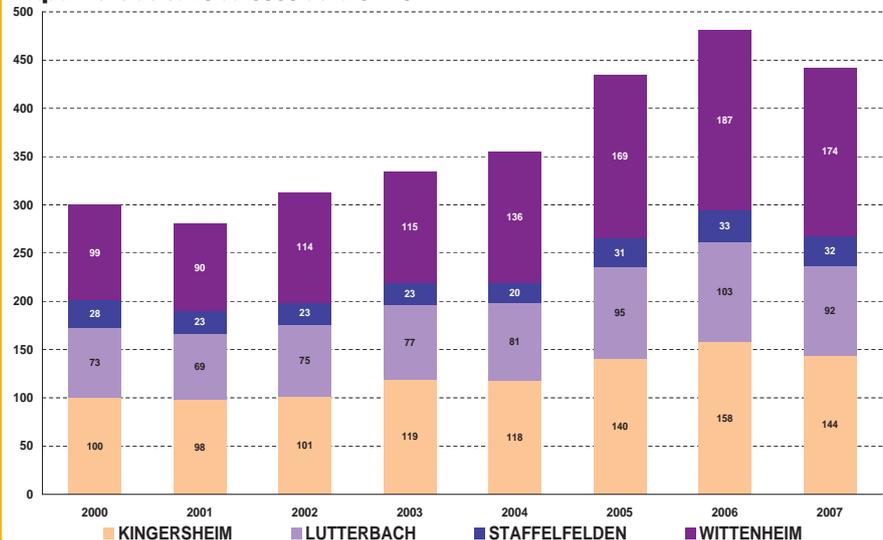
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
KINGSERSHEIM	6,7%	6,7%	6,7%	7,7%	7,4%	8,4%	9,4%	8,6%
LUTTERBACH	8,0%	7,5%	8,2%	8,4%	9,0%	10,1%	11,1%	9,6%
STAFFELFELDEN	6,3%	5,2%	5,4%	5,0%	4,3%	6,7%	7,2%	6,8%
WITTENHEIM	5,0%	4,7%	6,0%	5,9%	7,1%	8,6%	9,4%	8,7%
Mulhouse	12,7%	12,4%	12,7%	13,6%	15,3%	16,9%	17,8%	16,9%
CAMSA	11,1%	10,8%	11,1%	11,9%	13,3%	14,6%	15,5%	14,7%
Pays de la région mulhousienne	9,4%	9,1%	9,5%	10,1%	11,3%	12,5%	13,3%	12,6%
Haut-Rhin	6,2%	6,0%	6,2%	7,0%	7,8%	8,9%	9,3%	8,9%
Alsace	6,9%	6,7%	6,9%	7,6%	8,3%	9,2%	9,5%	8,8%
France métropolitaine	9,6%	9,4%	9,4%	9,9%	10,6%	10,8%	10,7%	9,8%

Source : Fichiers CAF68/2000-2007

Clé de lecture : en 2000, la ZUS Brossolette concentrait 8,3% des bénéficiaires du RMI domiciliés à Mulhouse.

Les communes de Kingersheim et Wittenheim ont connu une forte augmentation de leur nombre de bénéficiaires du RMI.

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2007

Annexes : définition des 3 minima sociaux distribués par la CAF

Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) :

Le RMI a été créé en 1988 dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté. C'est une allocation gérée par les conseils généraux et versée par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), aux personnes en âge de travailler (26/60 ans, sauf cas particuliers), sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret.

L'allocation est égale à la différence entre le montant du RMI correspondant à la situation personnelle du demandeur et les ressources perçues au cours des trois mois précédents. Le RMI est versé par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée initiale de 3 mois. Ensuite, la Caisse adresse à l'allocataire, tous les trois mois, une déclaration pour connaître les ressources et recalculer le montant de l'allocation.

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) :

Cette aide est versée aux personnes dont le taux d'incapacité (Cdaph ou COTOREP) est au moins égal à 80% (une personne ayant un taux d'incapacité inférieur peut, sous certaines conditions, bénéficier de l'AAH). L'aide est soumise à un plafond de ressource et se calcule en fonction des revenus déclarés. Le montant maximal de l'AAH en 2008 est de 628,1 euros par mois. Des compléments de ressource et une majoration pour la vie autonome peuvent, selon certains critères, être attribués en complément de l'AAH.

L'Allocation Parent Isolé (API) :

Pour bénéficier de cette allocation, il faut être veuf, divorcé, séparé ou célibataire ne vivant pas maritalement. L'API s'adresse également aux femmes enceintes ayant des revenus modestes. Pour l'obtenir, il est nécessaire d'en faire la demande à la CAF dans les 6 mois qui suivent la situation qui a provoqué l'isolement. Un parent est considéré comme isolé dès lors qu'il élève seul un enfant. L'API est versée dès le mois de la demande et ce jusqu'à ce que le plus jeune enfant ait trois ans. Si tous les enfants dépassent cet âge, l'API est allouée pendant 12 mois. Le montant de l'API est égal à la différence entre le maximum de cette allocation et le total des ressources du parent. La moyenne des revenus des trois derniers mois doit être inférieure à 561,18 euros. Pour les calculer, la CAF prend en compte tous les revenus perçus tels que les prestations sociales légales, les pensions alimentaires...

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) :

La loi généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion a été promulguée le 1er décembre 2008 et publiée au Journal officiel de la République française du 3 décembre 2008. Déjà expérimenté dans 34 départements (à la suite de la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA), le revenu de solidarité active (RSA) concerne les allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) et de l'allocation de parent isolé (API) qui reprennent un emploi. Il doit à partir du 1er juin 2009 se substituer à ces deux allocations ainsi qu'à la prime de retour à l'emploi.

L'allocation versée aux bénéficiaires sans emploi sera au niveau de l'actuel RMI, majorée pour les personnes seules ayant des enfants à charge dans des conditions similaires à celles permettant aujourd'hui le versement d'une allocation de parent isolé (API).

Pour inciter au retour à l'emploi, le RSA garantit une augmentation de revenu lors de la reprise d'un emploi ce qui pourra se traduire par le maintien d'une partie du RSA. Le montant de cette aide sera équivalent au montant de l'ancienne allocation moins 38% du nouveau salaire, la part de RSA maintenu diminue ainsi lorsque le salaire augmente. Des aides personnalisées et ponctuelles sont également prévues pour permettre de faire face à des dépenses liées à la reprise du travail (transports, garde d'enfant, etc...).

L'ensemble des travailleurs à revenu modeste bénéficiera du RSA même ceux qui ne seront pas en situation de reprise d'emploi. Un salaire plafond est fixé pour pouvoir bénéficier du RSA équivalent à 1,04 SMIC pour une personne seule. La mise en place du RSA s'accompagnera d'un renforcement des devoirs pour les bénéficiaires qui verront leur RSA suspendu après le refus de deux offres raisonnables d'emploi, sauf en cas d'obstacles personnels particuliers à la recherche d'emploi.

Le rôle du département est confirmé dans la gestion des politiques d'insertion. Il sera compétent pour l'ensemble des décisions individuelles (attribution, suspension, radiation) et aura la possibilité d'élargir l'assiette des bénéficiaires (stagiaires, travailleurs indépendants, etc...). Il aura la charge du financement de la partie du RSA correspondant au RMI et à l'API transférés.

Le nouveau barème de l'impôt sur le revenu :

L'objectif de la réforme de l'impôt sur le revenu adoptée dans le cadre de la loi de finances pour 2006 est de rendre l'impôt plus simple, plus lisible et d'en alléger le poids.

Cette réforme, qui conduit à un allègement global de l'impôt de 3,9 milliards d'euros, prévoit notamment :

- une réduction du nombre de tranches du barème d'imposition de 7 à 5 ;
- une diminution des taux du fait de l'intégration dans le barème de l'abattement de 20 % applicable aux salaires, pensions et revenus des professions non salariés.

Nouveau barème applicable aux revenus 2006 :

Tranches de revenus et taux applicables aux revenus 2005 (IR 2006)		Tranches de revenus et taux applicables aux revenus 2006 (IR 2007)	
Jusqu'à 4 413 €	0	Jusqu'à 5 614 €	0
De 4 413 € à 8 677 €	6,83 %	De 5 615 € à 11 198 €	5,5 %
De 8 678 € à 15 274 €	19,14 %		
De 15 275 € à 24 731 €	28,26 %	De 11 199 € à 24 872 €	14 %
De 24 732 € à 40 241 €	37,38 %	De 24 873 € à 66 679 €	30 %
De 40 242 € à 49 624 €	42,62 %		
Plus de 49 624 €	48,09 %	Plus de 66 679 €	40 %

Pour soutenir le pouvoir d'achat, les contribuables bénéficieront en grande partie de cette baisse d'impôt dès le début de l'année 2007 : ainsi, une diminution de 8 %, s'appliquant dans la limite totale de 300 euros, sera automatiquement appliquée à tous les contribuables, sur les deux premiers acomptes (ou tiers provisionnels) ou sur les 10 premiers prélèvements mensuels de 2007.

Le revenu fiscal :

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la « déclaration des revenus », avant tout abattement.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

Le revenu fiscal est ventilé en cinq grandes catégories :

- Les revenus salariaux ;
- Les indemnités de chômage ;
- Les revenus des professions non salariées (bénéfices) ;
- Les pensions, retraites et rentes ;
- Les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu fiscal est un revenu avant redistribution : il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible et ne permet donc pas de parler en termes de niveau de vie. Pour cela, il faudrait ajouter les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement) et soustraire les impôts directs.

Unité de consommation :

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

CE QU'IL FAUT RETENIR

LES POPULATIONS ETRANGERES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

Structurellement, les quartiers prioritaires de CUCS de la CAMSA accueillent une forte proportion d'étrangers.

Une analyse récente (2006) des primo-arrivants montre que la moitié d'entre eux s'installe à Mulhouse dans les quartiers de catégorie 1. Les flux les plus importants proviennent d'Afrique, surtout du Maghreb. Les populations venant de Turquie représentent aussi un flux important, notamment dans les quartiers anciens de Mulhouse.

Pour la plupart, les primo-arrivants sont jeunes et environ la moitié d'entre eux a une faible maîtrise du français.



LES POPULATIONS ETRANGERES

**SITUATION AU RECENSEMENT DE 1999
LES PRIMO-ARRIVANTS SIGNATAIRES DU CAI EN 2006**



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

SURREPRESENTATION DES ETRANGERS PARMIS LA POPULATION DE LA MAJORITE DES ZUS

Part des étrangers dans la population totale des quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	Population totale RGP 99	Dont étrangers	%
ZUS BROSSOLETTE	8 361	1 966	23,5%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	8 921	2 533	28,4%
ZUS COTEAUX	9 647	1 768	18,3%
ZUS DROUOT	3 673	736	20%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	6 990	1 559	22,3%
Ensemble des quartiers de cat.1	37 592	8 562	22,8%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
CAMSA	169 978	20 563	12,1%
Pays de la région mulhousienne	250 407	24 813	9,9%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

En 1999, l'ensemble des quartiers de cat.1 concentrait plus de 51% des étrangers résidant à Mulhouse. Suivant les quartiers, le taux est supérieur voire très supérieur : la population de la Zus Briand-Franklin était composée à plus de 28% d'étrangers, confirmant ainsi le statut de " porte d'entrée dans Mulhouse " de cette Zus.

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LA ZUS THUR-MARKSTEIN COMPTE PLUS DE 45% D'ETRANGERS

La Zus Thur et Markstein compte plus de 45% d'étrangers dans sa population totale.

Elle abritait ainsi, en 1999, 39% de la population étrangère des deux communes qui l'accueillent (Wittenheim et Wittelsheim).

Part des étrangers dans la population totale des quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	Population totale RGP 1999	Dont étrangers	%
ZUS PORTE DU MIROIR	3 428	614	17,9%
QUARTIER BRUSTLEIN	4 371	677	15,5%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	2 177	985	45,2%
Ensemble des quartiers de cat.2	9 976	2 276	22,8%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
CAMSA	169 978	20 563	12,1%
Pays de la région mulhousienne	250 407	24 813	9,9%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

KINGERSHEIM ET WITTENHEIM PROCHES DE LA MOYENNE DE LA CAMSA

Part des étrangers dans la population totale des communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

	Population totale RGP 99	Dont étrangers	%
Kingersheim	11 957	984	8,2%
Lutterbach	5 559	287	5,2%
Staffelfelden	3 553	171	4,8%
Wittenheim	15 022	1 602	10,7%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
CAMSA	169 978	20 563	12,1%
Pays de la région mulhousienne	250 407	24 813	9,9%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

Les 4 communes concernées peuvent être séparées en 2 tendances :

D'un côté, Staffelfelden et Lutterbach, qui, en 1999, sont dans la moyenne nationale, et de l'autre côté Kingersheim et Wittenheim qui ont un pourcentage d'étrangers dans leur population totale supérieur à la moyenne nationale mais inférieur à la moyenne de la CAMSA.

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

LES PRIMO-ARRIVANTS SONT MAJORITAIREMENT ORIGINAIRES DU MAGHREB

(SOURCE : ORIV ALSACE/ANAEM)

Les données utilisées sont des données produites par l'ANAEM. Elles portent sur les signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et leurs enfants. Ces statistiques n'offrent cependant qu'une vision partielle de l'immigration, excluant notamment les demandeurs d'asile et l'immigration clandestine.

En 2006, 47,5% des primo-arrivants¹ qui sont arrivés à Mulhouse se sont installés dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA.

Ces installations se sont faites majoritairement dans les Zus Briand Franklin. Les flux les plus importants demeurent ceux d'Afrique et en particulier du Maghreb, sachant que la majorité de ces primo-arrivants vient d'Algérie.

Les populations venant de Turquie représentent également un flux important à Mulhouse, notamment dans la Zus Briand-Franklin, porte d'entrée de Mulhouse.

Plus de la moitié (52%) des primo-arrivants qui s'installent à Mulhouse sont des enfants.

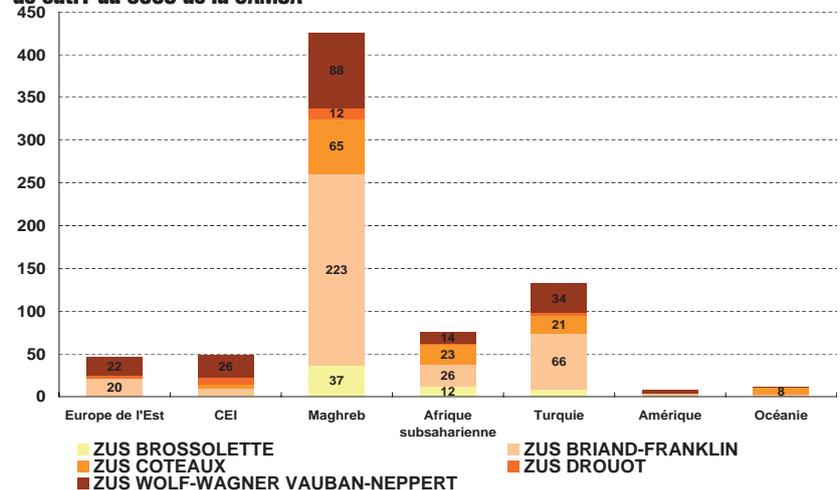
La répartition des enfants primo-arrivants varie très fortement d'un quartier de cat.1 à l'autre. Ainsi, les Zus de Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert ont accueilli respectivement 39,9% et 22,3% d'enfants. Cela montre sans doute que ces deux quartiers sont plus concernés que les autres par le regroupement familial.

La moitié des primo-arrivants dans les quartiers de cat.1 ont une faible maîtrise du français.

Les primo-arrivants signataires du CAI, arrivés dans le Haut-Rhin en 2006, sont 24% à ne pas maîtriser le français et 24% rencontrent des difficultés importantes pour s'exprimer en français.

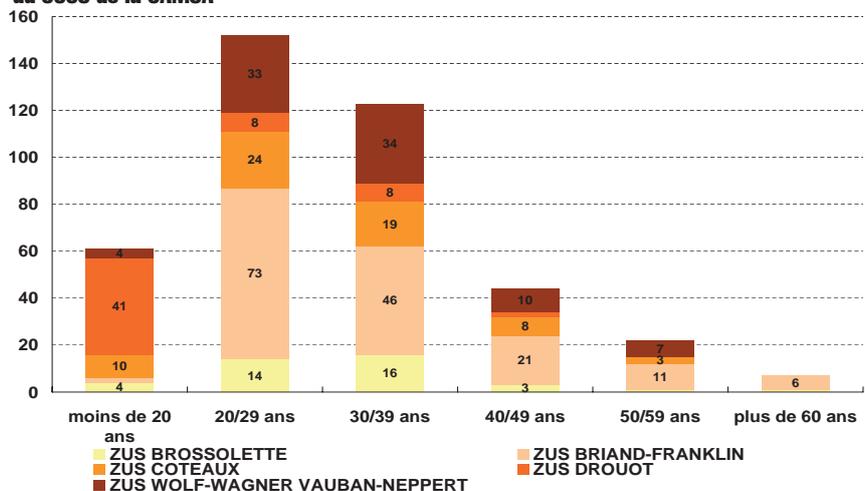
La maîtrise du français semble supérieure chez les primo-arrivants s'installant dans la Zus des Coteaux. En revanche, et ce phénomène mérite sans doute une attention particulière, 29% des primo-arrivants dans la Zus Briand-Franklin ne maîtrisent pas du tout le français.

Origine géographique de l'ensemble des primo-arrivants en 2006 dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAI/ANAEM traités par l'ORIV Alsace

Age des primo-arrivants (chefs de famille/adultes) en 2006 dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAI/ANAEM traités par l'ORIV Alsace

Niveau de maîtrise du français de l'ensemble des primo-arrivants en 2006 dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	communication impossible		communication très difficile		communication possible	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
ZUS BROSSOLETTE	11	18,6%	12	20,3%	36	61,0%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	104	29,3%	102	28,7%	149	42,0%
ZUS COTEAUX	25	18,4%	20	14,7%	91	66,9%
ZUS DROUOT	7	24,1%	8	27,6%	14	48,3%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	43	21,7%	30	15,2%	125	63,1%
Ensemble des quartiers de cat.1	190	24,5%	172	22,1%	415	53,4%

Source : Fichiers CAI/ANAEM traités par l'ORIV Alsace

¹ voir la définition en annexes

Paroles d'experts :

Muriel MAFESSOLI ORIV ALSACE

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LES PRIMO-ARRIVANTS

**A FAIRE SI DONNEES
DISPONIBLES**

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

LES PRIMO-ARRIVANTS

**A FAIRE SI DONNEES
DISPONIBLES**

Définitions

Les étrangers

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Les primo-arrivants

Les primo-arrivants sont des personnes arrivant dans le cadre du regroupement familial, les membres étrangers de familles de français, les réfugiés et membres de familles de réfugiés, les personnes entrant dans le cadre de « liens personnels et familiaux » et les travailleurs permanents arrivés récemment en France et amenés à s'installer durablement.

Le contrat d'accueil et d'intégration

Le « Contrat d'Accueil et d'Intégration » représente un engagement réciproque entre l'Etat d'une part, et le migrant, d'autre part. Obligatoire depuis le 1er janvier 2007, il est gratuit pour le bénéficiaire et conclu pour une durée d'un an et peut, dans certains cas, être prolongé d'une année supplémentaire.

Contenu du Contrat :

Les modalités de mise en œuvre des formations sont fixées par l'arrêté du 19 janvier 2007 paru au journal officiel du 30 janvier 2007. L'ANAEM organise, finance et assure le suivi des formations et des prestations dispensées dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration depuis le 1er janvier 2007.

Dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration, le signataire du Contrat bénéficie de plusieurs formations :

- La formation civique, obligatoire pour tous les signataires, se déroule sur une seule journée, en principe dans le chef-lieu de département, dans un local facilement accessible. Elle est toujours traduite dans les principales langues des pays d'origine. Elle permet aux bénéficiaires de connaître les institutions françaises et les valeurs de la République (l'égalité Hommes/Femmes, la laïcité, l'accès obligatoire et gratuit à l'éducation) et l'organisation politique et administrative de la France.
- La session d'information sur la vie en France, modulée en fonction des besoins du migrant, dure 1 heure (au sein de l'ANAEM) ou 6 heures (session auprès d'un organisme retenu par l'ANAEM). Cette session permet d'informer les nouveaux arrivants sur les démarches de la vie quotidienne.
- La formation linguistique : au cours de l'entretien individuel, l'auditeur procède à une évaluation orale et écrite des connaissances en langue française.

Si le niveau du migrant est jugé suffisant, une attestation de dispense de formation linguistique (AMDFL) est remise le jour de la plate-forme. Ce document atteste le niveau satisfaisant de la maîtrise de la langue française.

Si le niveau du migrant est jugé insuffisant, il lui est prescrit une formation linguistique d'une durée maximum de 400 heures. A l'issue de cette formation, les bénéficiaires se présentent à un examen permettant d'obtenir le Diplôme Initial de Langue Française (DILF). L'obtention du diplôme atteste du niveau satisfaisant de maîtrise de la langue française.

Suivi et respect du Contrat :

En cas de non respect des engagements liés au contrat, le Préfet peut y mettre fin, refuser le premier renouvellement du titre de séjour ou la délivrance de la carte de résident.

CE QU'IL FAUT RETENIR

POPULATION ACTIVE ET ENTREPRISES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

Les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA accueillent une population active en majorité ouvrière, peu formée et peu qualifiée, ce qui accroît le risque de chômage.

A ce titre, on observe qu'entre 2000 et 2004 les quartiers prioritaires ont été frappés par une nette augmentation des demandeurs d'emploi. En outre, ces derniers étaient peu formés, peu qualifiés et restaient donc plus longtemps sans emploi. La situation s'est améliorée entre 2004 et 2006, mais il est acquis que, dans le contexte économique actuel, le nombre de demandeurs d'emploi devrait de nouveau fortement augmenter dans les quartiers prioritaires. En outre, l'inadaptation des demandeurs d'emploi au marché du travail semble plus forte dans les Zus Briand-Franklin, Drouot et Thur-Markstein.

Entre 2001 et 2007, le nombre d'entreprises installées dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA a augmenté, notamment grâce à des réalisations de grande ampleur comme le parc des Collines aux Coteaux ou le Village Artisanal au Drouot. Ce dynamisme masque cependant des disparités, et on observe des quartiers en perte de vitesse économique et commerciale.



POPULATION ACTIVE ET ENTREPRISES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

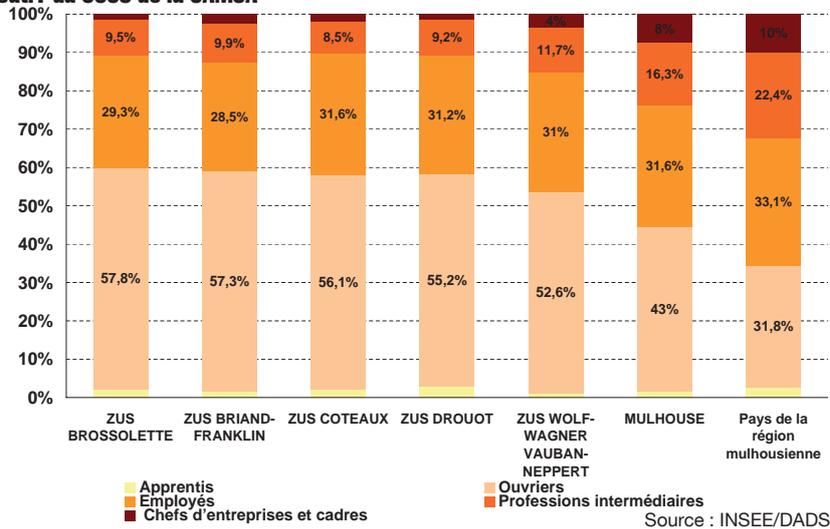
LA POPULATION SALARIEE EN 2005
LES DEMANDEURS D'EMPLOI
NOMBRE ET AGE MOYEN DES ENTREPRISES



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

UNE MAJORITE D'OUVRIERS, HERITAGE DE L'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE

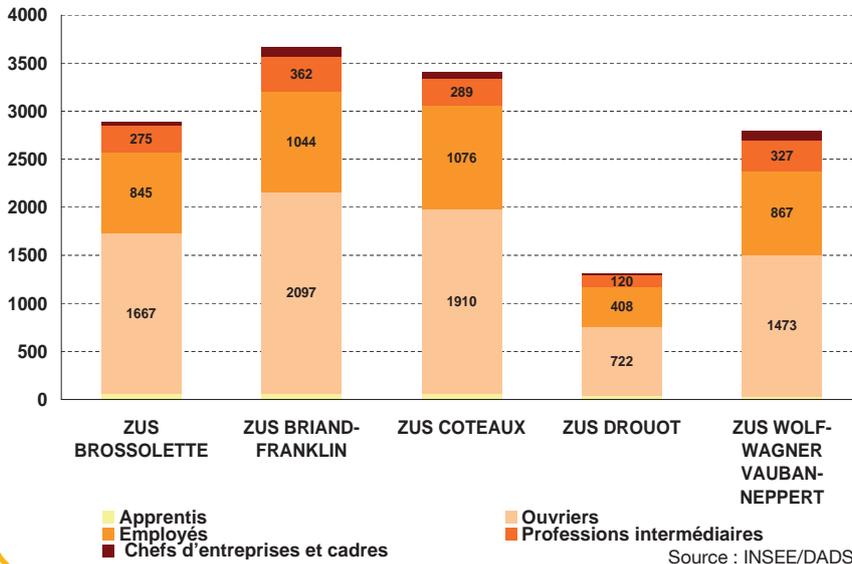
Comparaison structurelle de la population salariée en 2005 dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Nous pouvons analyser la population salariée grâce aux Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS)¹. Cet indicateur permet de connaître précisément la structure de la population salariée résidente.

Historiquement, Mulhouse est une ville ouvrière. Les quartiers prioritaires se caractérisent par une surreprésentation d'ouvriers parmi leur population salariée résidente.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



La part des salariés de moins de 25 ans est plus importante dans les quartiers de cat.1 qu'à Mulhouse, ce qui est logique compte tenu des caractéristiques de la population de ces quartiers (cf tableau p.41). Le taux de salariés travaillant à temps partiel y est aussi légèrement plus élevé.

Conséquence de cette surreprésentation de la population active ouvrière, le risque de chômage est accru à cause de la crise que traverse actuellement l'industrie de la région mulhousienne.

Part du temps partiel dans la population salariée résidente

ZUS BROSSOLETTE	32,5%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	30,9%
ZUS COTEAUX	30,7%
ZUS DROUOT	33,6%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPPERT	30,3%
Ensemble des quartiers de cat.1	31,3%
MULHOUSE	29,4%
Pays de la région mulhousienne	22,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

ZUS BROSSOLETTE	25,1%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	24,9%
ZUS COTEAUX	22,4%
ZUS DROUOT	22,9%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPPERT	21,2%
Ensemble des quartiers de cat.1	23,4%
MULHOUSE	19,9%
Pays de la région mulhousienne	17,5%

Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

ZUS BROSSOLETTE	40,4%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	37,5%
ZUS COTEAUX	41,7%
ZUS DROUOT	39,0%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPPERT	39,1%
Ensemble des quartiers de cat.1	39,6%
MULHOUSE	43,3%

Source : INSEE/DADS

¹ voir les définitions en annexes

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

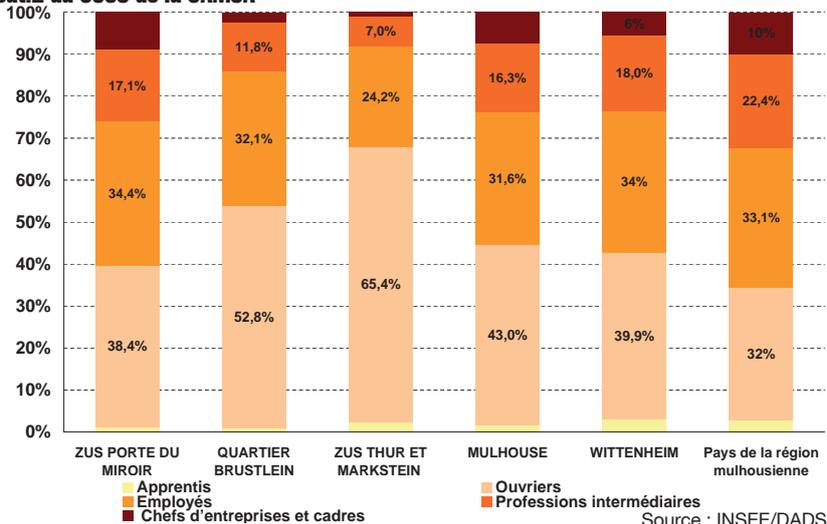
UNE MAJORITE D'OUVRIERS PARMIS LA POPULATION SALARIEE RESIDENTE EN 2005... SURTOUT DANS LA ZUS THUR ET MARKSTEIN

La Zus Porte du Miroir se situe dans la moyenne mulhousienne.

En revanche, la Zus Thur et Markstein se caractérise par une très forte proportion d'ouvriers parmi sa population salariée résidente.

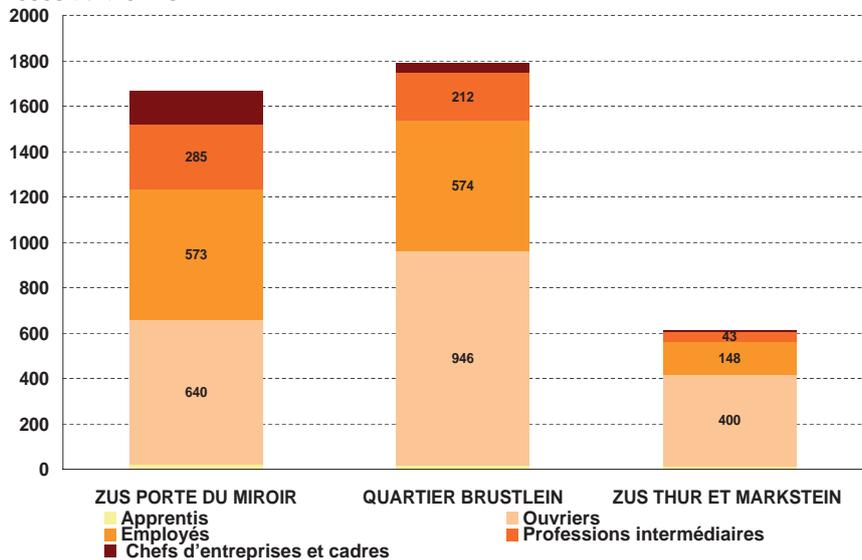
Cette caractéristique est là aussi un héritage de l'histoire industrielle et minière de l'économie de la région mulhousienne.

Comparaison structurelle de la population salariée en 2005 dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



La Zus Thur et Markstein se caractérise par une part de salariés de moins de 25 ans importante.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Part du temps partiel dans la population salariée résidente

ZUS PORTE DU MIROIR	30,4%
QUARTIER BRUSTLEIN	27,7%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	32,2%
MULHOUSE	29,4%
WITTENHEIM	29,7%
Pays de la région mulhousienne	22,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

ZUS PORTE DU MIROIR	21,8%
QUARTIER BRUSTLEIN	19,1%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	36,2%
MULHOUSE	19,9%
WITTENHEIM	20,3%
Pays de la région mulhousienne	17,5%

Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

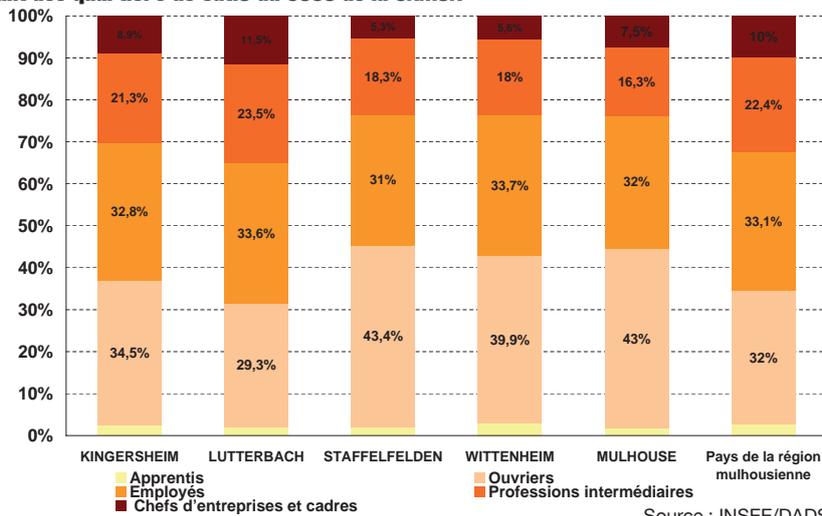
ZUS PORTE DU MIROIR	44,5%
QUARTIER BRUSTLEIN	43,0%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	39,3%
MULHOUSE	43,3%
WITTENHEIM	46,6%

Source : INSEE/DADS

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

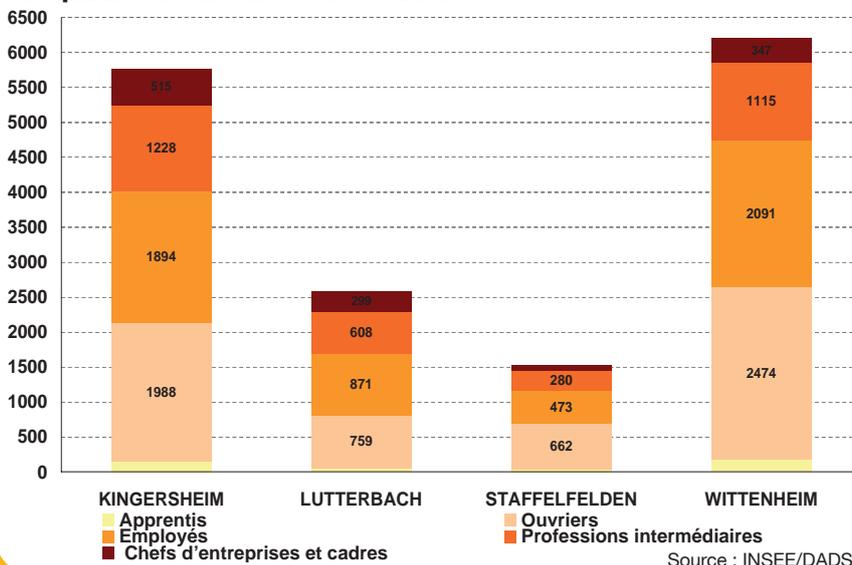
UNE FORTE PROPORTION D'OUVRIERS PARMIS LA POPULATION SALARIEE RESIDENTE DE STAFFELFELDEN ET WITTENHEIM

Comparaison structurelle de la population salariée en 2005 dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA



A l'exception notable de Staffelfelden et Wittenheim, les communes comptant des quartiers de cat.3 ne se différencient pas de la structure de la population salariée résidente du Pays de la région mulhousienne.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA



L'histoire industrielle et minière du Bassin Potassique, explique sans doute le taux important d'ouvriers.

Part du temps partiel dans la population salariée résidente

KINGERSHEIM	25,8%
LUTTERBACH	29,2%
STAFFELFELDEN	28,5%
WITTENHEIM	29,7%
MULHOUSE	29,4%
Pays de la région mulhousienne	22,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

KINGERSHEIM	19,4%
LUTTERBACH	17,4%
STAFFELFELDEN	19%
WITTENHEIM	20,3%
MULHOUSE	19,9%
Pays de la région mulhousienne	17,5%

Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

KINGERSHEIM	46,6%
LUTTERBACH	48,6%
STAFFELFELDEN	46,5%
WITTENHEIM	46,6%
MULHOUSE	43,3%

Source : INSEE/DADS

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI MAIS AMELIORATION DEPUIS 2005

En raison de l'absence d'un taux de chômage à l'échelle des quartiers depuis le Recensement de 1999, nous avons privilégié l'analyse de l'évolution des demandeurs d'emploi toutes catégories et de réaliser ensuite un zoom sur les demandeurs d'emploi de catégorie 1 (*personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein*) pour avoir un éclairage sur la situation du chômage dans les quartiers prioritaires.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires est le reflet de la dégradation de l'économie de la région mulhousienne entre 2000 et 2005.

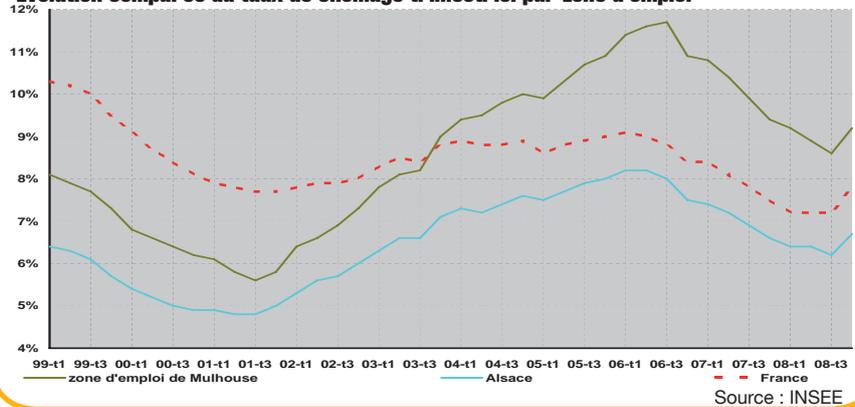
L'augmentation des demandeurs d'emploi concerne tous les quartiers.

Une amélioration sensible est observée depuis 2004, sans pour autant que les quartiers retrouvent les niveaux de 2000.

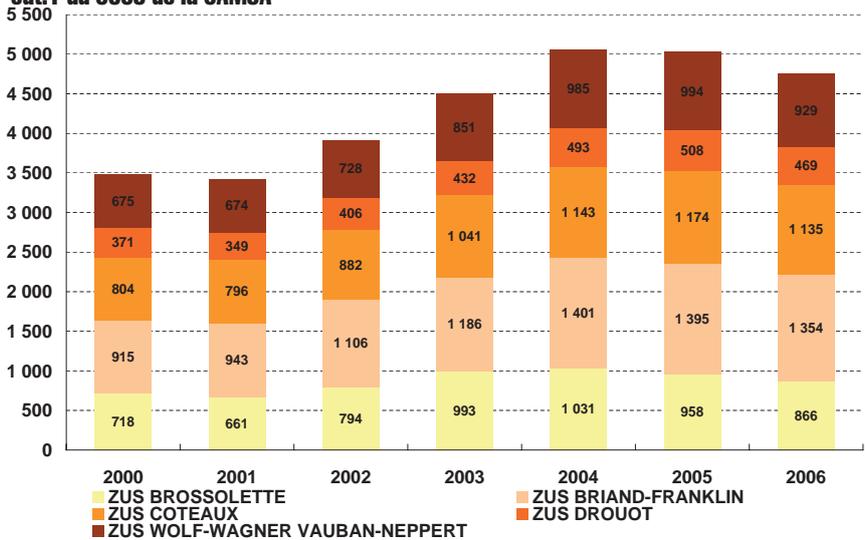
Le décrochage de Mulhouse par rapport à l'échelle nationale se ressent avec plus ou moins d'ampleur selon les quartiers : ainsi, la Zus Brossolette a connu une évolution plus favorable que les autres quartiers de cat.1.

Si la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est réelle depuis 2004/2005, on peut légitimement s'inquiéter des répercussions de la crise économique actuelle sur l'évolution du chômage dans les quartiers prioritaires.

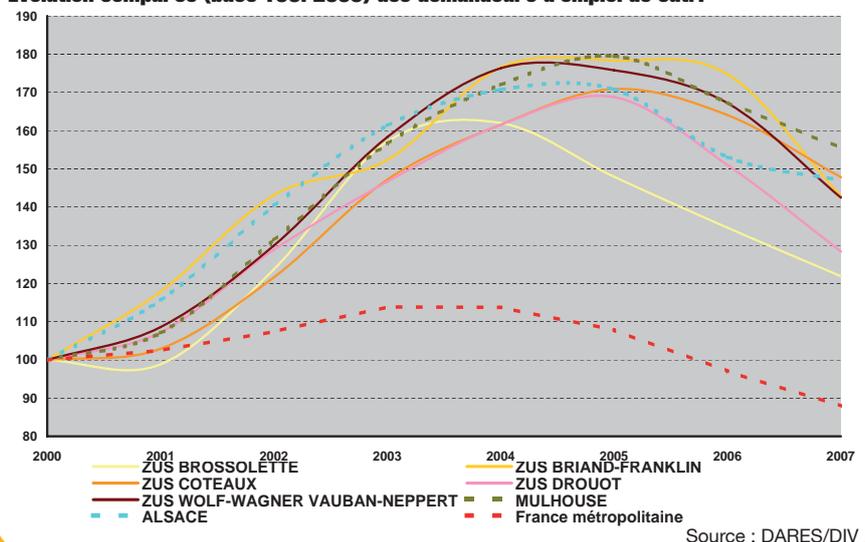
Evolution comparée du taux de chômage trimestriel par zone d'emploi



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



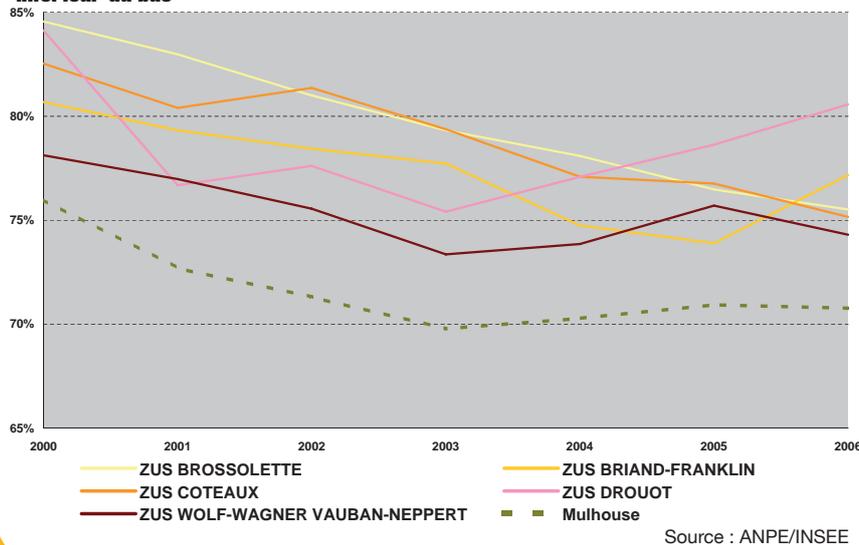
Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

DES DEMANDEURS D'EMPLOI PLUS JEUNES, PEU FORMES ET PEU QUALIFIES... ET QUI RESTENT AU CHOMAGE PLUS LONGTEMPS

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac



Source : ANPE/INSEE

Paroles d'experts :

Olivier PIHAN, Directeur-Adjoint de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne

" A partir de 2005, plusieurs indicateurs enregistrent une amélioration sur différents quartiers mulhousiens. Depuis lors, l'actualité s'impose à nous : le terme « crise » apparaît d'ores et déjà impropre car il s'agit bien de mutation tant le phénomène sera irréversible.

Quel sera l'impact effectif des difficultés économiques et de la contraction du marché du travail sur les quartiers ?

Les premières tendances nationales laissent percevoir une dégradation du nombre de demandeurs d'emploi en Zus et tout particulièrement auprès des jeunes et surtout des jeunes diplômés ! La baisse des offres d'emploi touche toutes les typologies d'emploi. Les secteurs économiques réagissent différemment selon les modèles économiques soit en asséchant le recours à l'interim et aux CDD, soit au contraire en usant majoritairement de contrats de courte durée en raison du manque de lisibilité.

Il n'y a pas de fatalisme, il faut recapitaliser la confiance ! Le rebond doit se préparer maintenant ! Alors que la reprise pourrait accroître les inégalités, il nous faut être offensif en développant des actions de proximité, sur mesure et ciblées.

La formation demeure un formidable levier (remise à niveau et professionnalisation par exemple). Il importe, justement parce que c'est difficile, d'offrir un maximum d'opportunités pour intégrer le marché du travail dans cette période (3 forums emploi en 3 mois sur Mulhouse de mars à mai 2009).

Enfin, devant nous, plusieurs échéances vont influencer sur la vie des demandeurs d'emploi et des salariés : la mise en place du RSA, la réforme de la formation professionnelle, les conséquences de la réforme de l'insertion par l'Activité Economique...

Les chiffres officiels nationaux diffusés par l'ANPE concernent uniquement les demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie 1¹. Logiquement, les données détaillées qui seront analysées ici concernent uniquement les demandeurs d'emploi de la catégorie 1.

Le diplôme réduit le risque de chômage.

En 2006, en France, on estimait à 64,1% la part des chômeurs dont le niveau de formation était inférieur au bac (source : Enquête Emploi 2006/INSEE). Pour la même année de référence, ce taux est de 70,8% à Mulhouse et semble stagner depuis 2003.

Part de la population dont le niveau de formation est inférieur au bac au RGP 1999 (hors élèves et étudiants) :

	Niveau de formation inférieur au bac
ZUS BROSSOLETTE	87,7%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	82,4%
ZUS COTEAUX	85,9%
ZUS DROUOT	89,6%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	81,8%
MULHOUSE	73,4%

Source : INSEE/RGP1999

L'augmentation récente du taux de chômeurs dont le niveau de formation est inférieur au bac dans les quartiers de Drouot et Briand-Franklin est inquiétante et doit être prise en considération.

En effet, la nette croissance du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée dans ces quartiers montre sans doute que les chômeurs de Drouot et de Briand-Franklin sont inadaptés aux contraintes du marché du travail actuel.

¹ voir les définitions en annexes

Les demandeurs d'emploi de cat.1 habitant dans les quartiers prioritaires sont moins qualifiés.
On observe de plus un décrochage inquiétant des Zus de Wolf-Wagner-Vauban-Neppert, de Drouot et des Coteaux par rapport à Mulhouse.

Part de la population dont le niveau de qualification correspond à la CSP "ouvriers" au RGP 1999 :

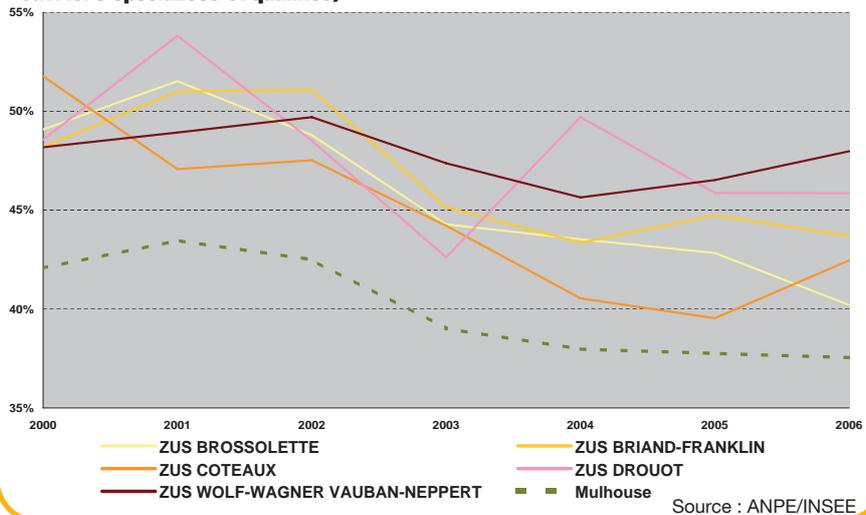
	Niveau de qualification "ouvriers"
ZUS BROSSOLETTE	21%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	20,3%
ZUS COTEAUX	19,4%
ZUS DROUOT	24,3%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	20,5%
MULHOUSE	16,7%

Source : INSEE/RGP1999

La baisse du chômage observée entre 2005 et 2007 dans les quartiers a surtout concerné les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

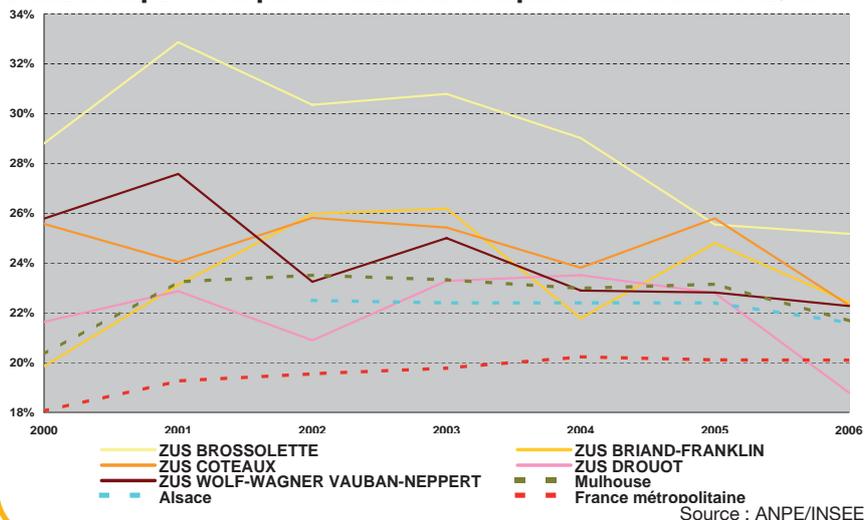
On note depuis 2001 une augmentation des chômeurs de longue durée dans tous les territoires observés, et ce malgré la baisse récente du nombre de demandeurs d'emploi. Arrive-t-on à un socle "incompréhensible" de chômeurs très éloignés de l'emploi?

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 ouvriers (= manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés)



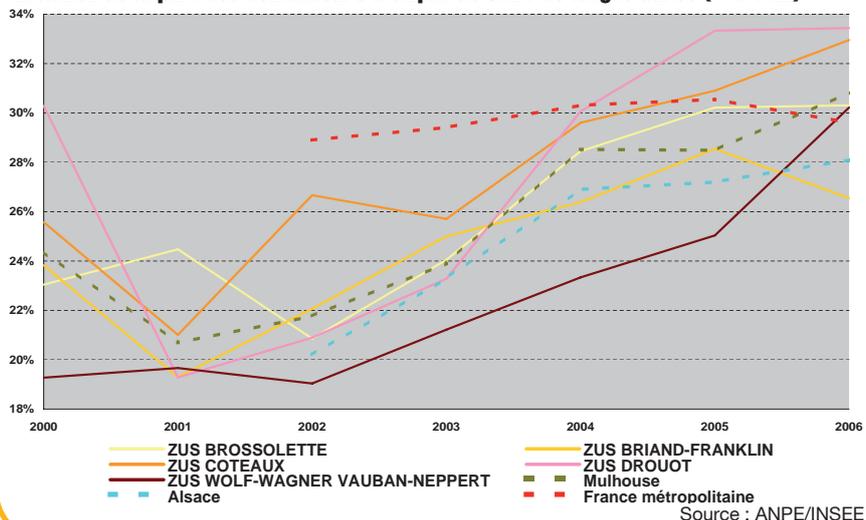
Source : ANPE/INSEE

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de moins de 25 ans



Source : ANPE/INSEE

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (> à 1 an)

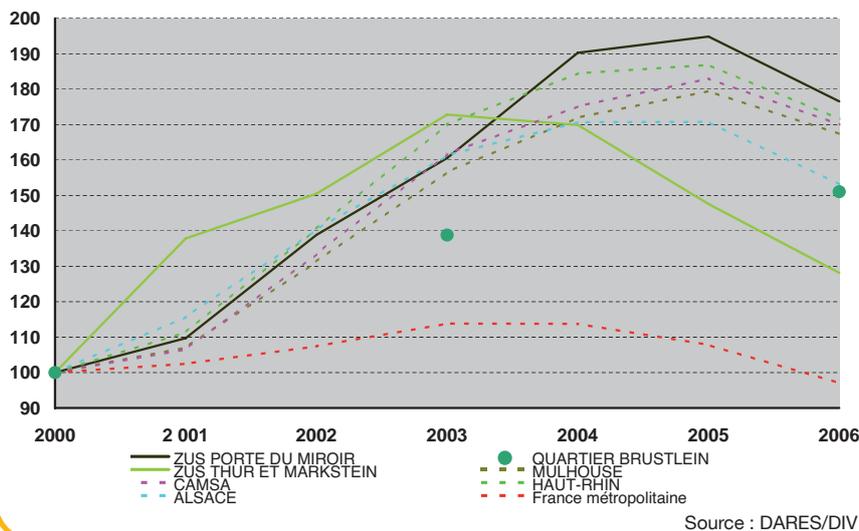


Source : ANPE/INSEE

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

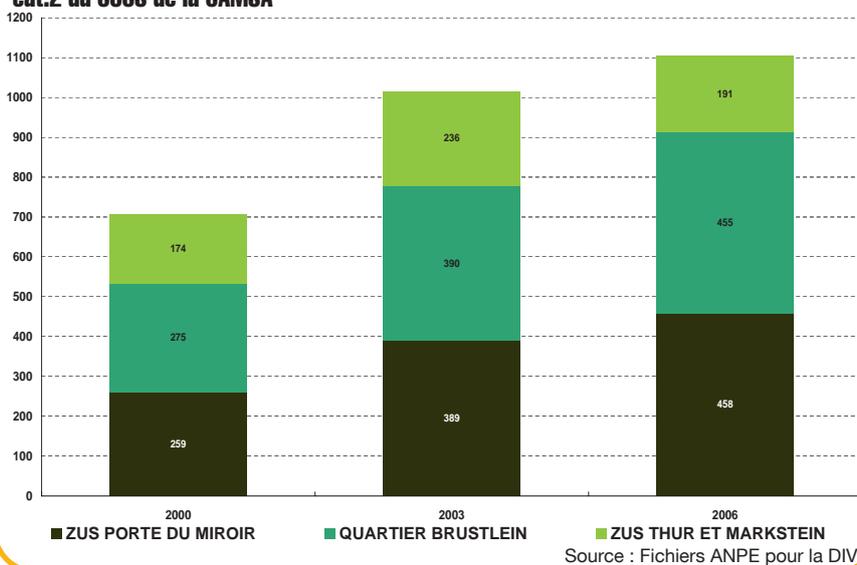
LA HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CONTINUE A BRUSTLEIN, ALORS QUE L'ON NOTE UNE BAISSSE DANS LES AUTRES QUARTIERS

Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1



La baisse du chômage observée à l'échelle nationale s'observe de manière amplifiée dans la Zus Thur et Markstein. En revanche, le nombre de demandeur d'emploi de cat. 1 continue d'augmenter à Brustlein.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté très nettement dans la Zus Porte du Miroir et dans le quartier Brustlein.

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

EN 2006, COMME DANS LES QUARTIERS DE CAT.1, LES DEMANDEURS D'EMPLOI SONT PLUS JEUNES, PEU FORMES ET PEU QUALIFIES... ET RESTENT AU CHOMAGE PLUS LONGTEMPS

Comme dans les quartiers de cat.1, le diplôme protège du chômage. Le niveau de qualification est très faible chez les demandeurs d'emploi de la Zus Thur et Markstein.

Part de la population dont le niveau de formation est inférieur au bac au RGP 1999 (hors élèves et étudiants) :

	Niveau de formation inférieur au bac
ZUS PORTE DU MIROIR	61,6%
QUARTIER BRUSTLEIN	83,2%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	88,8%
MULHOUSE	73,4%

Source : INSEE/RGP1999

La Zus Thur et Markstein se démarque très nettement des autres territoires. Cette Zus se caractérise aussi par une inadaptation de ses demandeurs d'emploi au marché du travail actuel.

Part de la population dont le niveau de qualification correspond à la CSP "ouvriers" au RGP 1999 :

	Niveau de qualification "ouvriers"
ZUS PORTE DU MIROIR	13%
QUARTIER BRUSTLEIN	nr
ZUS THUR ET MARKSTEIN	18,7%
MULHOUSE	16,7%

Source : INSEE/RGP1999

La baisse récente du chômage observée dans la Zus Thur et Markstein profite plutôt aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

	Population totale RGP 1999	Part des - de 25 ans
ZUS PORTE DU MIROIR	3 428	39,6%
QUARTIER BRUSTLEIN	4 371	43,7%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	2 177	59%
Mulhouse	110 141	33,2%
CAMSA	169 978	32,8%
Haut-Rhin	707 709	30,8%
Alsace	1 733 732	31,3%
France	58 620 588	30,9%

Source : INSEE/RGP1999

Part des DEFM de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA en 2006

	Part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac
ZUS PORTE DU MIROIR	70,6%
QUARTIER BRUSTLEIN	60,6%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	77,3%
Mulhouse	70,8%
Haut-Rhin	67,9%
Alsace	63,6%

Source : Fichiers ANPE pour la DIV

Part des DEFM de cat.1 ouvriers (= manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés) dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA en 2006

	Part des demandeurs d'emploi de cat.1 ouvriers
ZUS PORTE DU MIROIR	30,4%
QUARTIER BRUSTLEIN	39,8%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	53%
Mulhouse	37,5%
Haut-Rhin	34,3%
Alsace	32%

Source : Fichiers ANPE pour la DIV

Evolution de la part des DEFM de cat.1 de moins de 25 ans dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA en 2006

	2003	2006
ZUS PORTE DU MIROIR	22,4%	23%
QUARTIER BRUSTLEIN	23,4%	22,2%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	43,3%	33,3%
Mulhouse	23,3%	21,7%
Haut-Rhin	23,6%	22,8%
Alsace	23,0%	22,7%

Source : Fichiers ANPE pour la DIV

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (> à 1 an) en 2006

	2003	2006
ZUS PORTE DU MIROIR	21%	26,2%
QUARTIER BRUSTLEIN	26,8%	32,7%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	21,9%	25%
Mulhouse	23,9%	30,8%
Haut-Rhin	24,2%	30,7%
Alsace	23,6%	29%

Source : ANPE/INSEE

On constate là encore que la baisse récente du chômage ne profite pas aux demandeurs d'emploi de longue durée. Sommes-nous dans ces quartiers aussi confrontés à un socle " incompressible " de chômeurs très éloignés de l'emploi?

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRE 2000 ET 2006 MALGRE UNE RECENTE BAISSSE

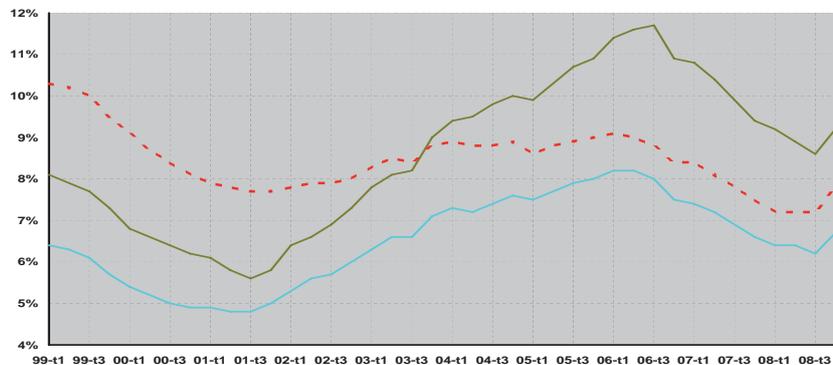
En raison de l'absence d'un taux de chômage à l'échelle communale depuis le Recensement de 1999, nous avons privilégié l'analyse de l'évolution des demandeurs d'emploi toutes catégories et de réaliser ensuite un zoom sur les demandeurs d'emploi de catégorie 1 (*personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein*) pour avoir un éclairage sur la situation du chômage dans les quartiers prioritaires.

Là encore, l'augmentation du nombre de chômeurs est le reflet de la dégradation de l'économie de la région mulhousienne entre 2000 et 2004. La forte baisse observée depuis cette date a disparu depuis le 3^{ème} trimestre 2008, signe que la crise économique atteint la région mulhousienne.

Si l'on observe une amélioration du nombre de demandeurs d'emploi (à l'exception notable de Kingersheim), le décrochage par rapport à la situation nationale est loin d'être comblé.

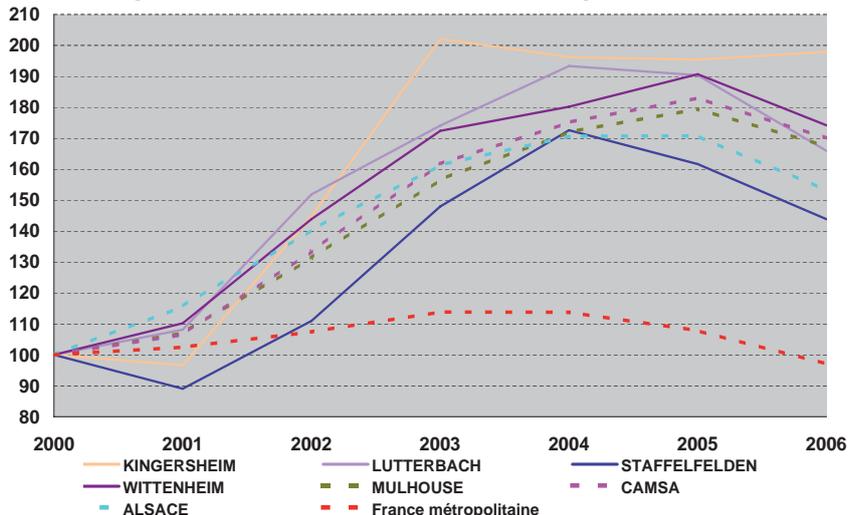
L'augmentation des demandeurs d'emploi a concerné toutes les communes. Cependant, l'amélioration récente concerne 3 des 4 communes comptant des quartiers de cat.3 : seul Kingersheim connaît une augmentation continue de son nombre de demandeurs d'emploi.

Evolution comparée du taux de chômage trimestriel



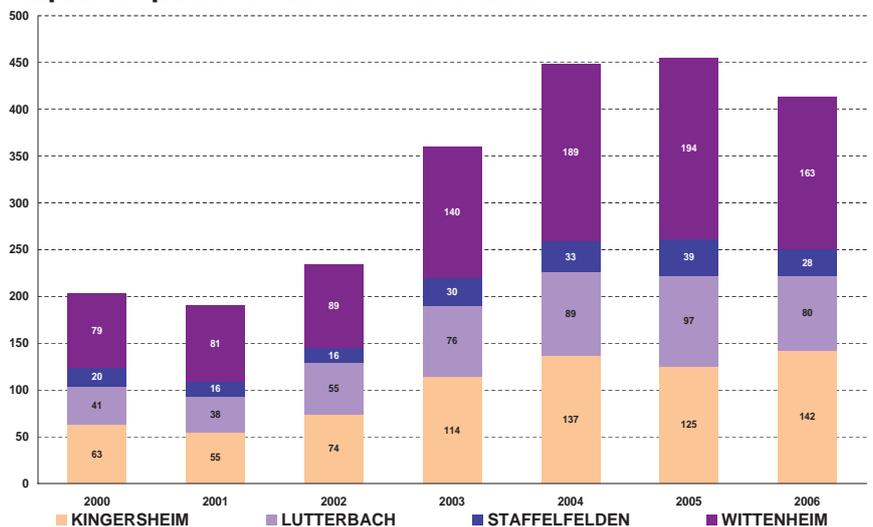
Source : INSEE

Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat. 1



Source : DARES/DIV

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

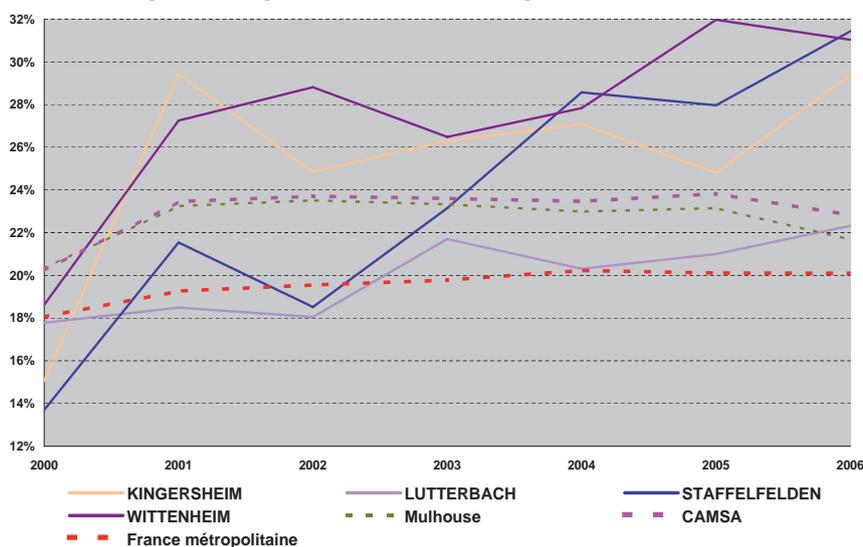


Source : INSEE/DARES

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

DES DEMANDEURS D'EMPLOI PLUS QUALIFIES QU'A MULHOUSE

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de moins de 25 ans



Source : INSEE/DARES

On remarque une forte représentation des jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi de cat.1, sauf à Lutterbach.

Faut-il y voir la manifestation d'un problème de formation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de ces communes?

	Population totale RGP 1999	Part des - de 25 ans
Kingersheim	11 961	33%
Lutterbach	5 581	29,4%
Staffelfelden	3 553	31,7%
Wittenheim	15 026	33,8%
CAMSA	169 978	32,8%
Haut-Rhin	707 709	30,8%
Alsace	1 733 732	31,3%
France	58 620 588	30,9%

Source : INSEE/RGP1999

Part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac

	2000	2002	2006
KINGERSHEIM	68,2%	67,3%	68,9%
LUTTERBACH	73,3%	65,4%	70,5%
STAFFELFELDEN	78,1%	66,7%	58,1%
WITTENHEIM	78,4%	74,5%	70,9%
MULHOUSE	76%	71,3%	70,8%
Haut-Rhin	nr	nr	67,9%
Alsace	nr	nr	63,6%

Source : INSEE/DARES

Part des demandeurs d'emploi de cat.1 ouvriers (= manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés)

	2000	2002	2006
KINGERSHEIM	23,8%	30,1%	29,6%
LUTTERBACH	25,9%	31,2%	30,8%
STAFFELFELDEN	45,2%	48,1%	32,4%
WITTENHEIM	40,8%	39,7%	35,9%
Mulhouse	42,1%	42,5%	37,5%
Haut-Rhin	nr	nr	34,3%
Alsace	nr	nr	32%

Source : INSEE/DARES

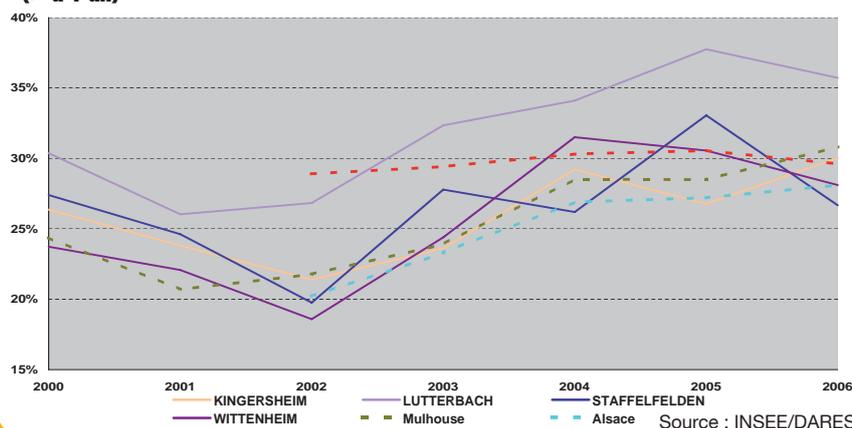
Le diplôme réduit aussi le risque de chômage dans les communes abritant des quartiers de cat.3.

Part de la population dont le niveau de formation est inférieur au bac au RGP 1999 (hors élèves et étudiants) :

	Niveau de formation inférieur au bac
KINGERSHEIM	74,9%
LUTTERBACH	70%
STAFFELFELDEN	82,4%
WITTENHEIM	81,4%
MULHOUSE	73,4%

Source : INSEE/RGP1999

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (> à 1 an)



Source : INSEE/DARES

La baisse du chômage profite aux demandeurs d'emploi de longue durée dans les communes comptant des quartiers de cat.3.

Part de la population dont le niveau de qualification correspond à la PCS "ouvriers" au RGP 1999 :

	Niveau de qualification "ouvriers"
KINGERSHEIM	15,1%
LUTTERBACH	15,0%
STAFFELFELDEN	20,2%
WITTENHEIM	17,9%
MULHOUSE	16,7%

Source : INSEE/RGP1999

QUARTIERS DE CATEGORIE 1 UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN AUGMENTATION

L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises du champ ICS dans les quartiers prioritaires est un bon indicateur de leur dynamisme économique. En outre, une vision plus qualitative, reposant sur une analyse détaillée par secteur d'activité nous renseigne sur le rôle que peut jouer le quartier dans le fonctionnement global de l'offre commerciale et économique à l'échelle de l'agglomération mulhousienne.

La création d'entreprises est en décrochage dans les Zus de Brossolette et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert par rapport à la dynamique mulhousienne.

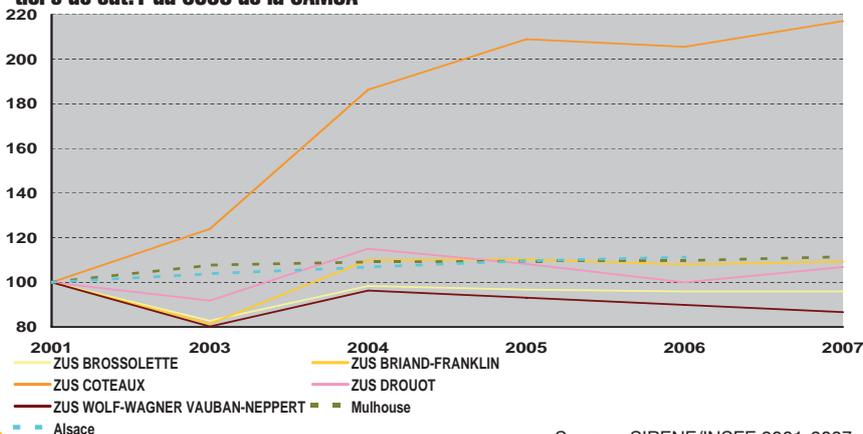
Les quartiers de catégorie 1 présentent des profils très différents. Les Zus des "quartiers anciens" (Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert) connaissent une augmentation nette des entreprises du secteur "transports et communications" (notamment les télécommunications).

La Zone Franche Urbaine des Coteaux attire de nombreuses entreprises, issues notamment du secteur des services aux entreprises.

Le champ ICS

Le champ ICS désigne l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Ce champ, utilisé par exemple dans les études sur la démographie des entreprises et des établissements, ne prend pas en compte notamment l'agriculture, les services financiers, l'administration, les activités associatives et la location de biens immobiliers.

Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

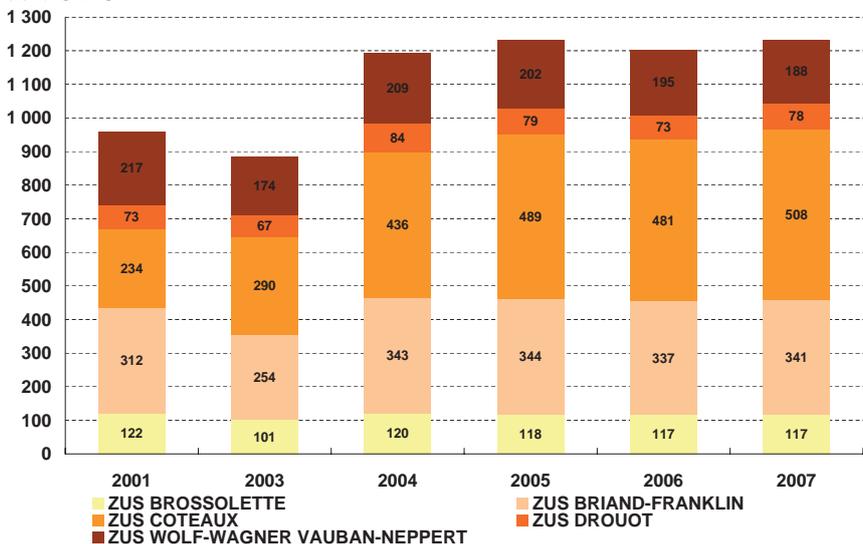
Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	ZUS BROSSOLETTE	ZUS BRIAND-FRANKLIN	ZUS COTEAUX	ZUS DROUOT	ZUS WOLF-WAGNER-VAUBAN-NEPERT	Ensemble des quartiers de cat.1
Commerces, réparations automobile et d'articles domestiques	15,4%	17,5%	84,4%	12%	-4,5%	22,6%
Construction	14,3%	2,7%	30%	-13,3%	-28,6%	3,2%
Education	0%	33,3%	200%	0%	0%	58,3%
Hôtels et restaurants	40%	-1,6%	66,7%	133,3%	-24,1%	0%
Immobilier, location et services aux entreprises	-16,7%	-22,6%	242,3%	-8,3%	-3,0%	107,2%
Industrie manufacturière	-30%	-9,5%	58,3%	10%	-41,7%	6,5%
Santé et action sociale	-29,6%	35%	-4%	0%	-20%	-5,6%
Services collectifs, sociaux et personnels	-25%	0%	72,7%	100%	-23,8%	2,8%
Transports et communications	0%	200%	120%	-33,3%	166,7%	104,8%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

Clé de lecture : entre 2001 et 2007, le nombre d'entreprises du secteur "commerces" a augmenté de 15,4% dans la ZUS Brossolette.

Evolution du nombre d'entreprises du champs ICS dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

LE PARC DES COLLINES, MOTEUR DE LA VITALITE DU TISSU D'ENTREPRISES

Taux d'évolution comparée des entreprises du champ ICS dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
ZUS BROSSOLETTE	-13,6%	13,2%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	21,8%	0,7%
ZUS COTEAUX	50,2%	838,1%
ZUS DROUOT	-20,4%	105,9%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	-26,2%	25,4%
Mulhouse	3,6%	97,8%
CAMSA	14,8%	105,4%
Pays de la région mulhousienne	20%	106,6%

Source : SIRENE/INSEE

L'âge des établissements présents dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA est un indicateur intéressant. Il permet en effet d'avoir une vision dynamique de l'attractivité de ces quartiers pour les entreprises mais aussi d'analyser la pérennité ou la fragilité des entreprises présentes.

L'impact du Parc des Collines sur la vitalité de la Zus des Coteaux est très visible. Ce dynamisme se retrouve d'ailleurs à l'échelle de Mulhouse, mais aussi à l'échelle de la CAMSA.

Drouot connaît aussi une croissance du nombre d'établissements qui s'y sont installés. Il faut sans doute y voir l'impact positif du Village Artisanal que la SERM gère dans l'enceinte de l'ancienne Caserne Drouot.

Autre point positif : ces dynamiques s'inscrivent dans la durée.

La Zone Franche Urbaine des Coteaux

Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères suivants :

- taux de chômage ;
- proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme ;
- proportion de jeunes ;
- potentiel fiscal par habitant.

Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.

D'une superficie de 141 Ha, la Zone Franche Urbaine des Coteaux a été créée en 1996 dans le cadre du " Pacte de relance pour la Ville ". Ce pacte, d'envergure nationale, a pour objet de lutter contre les phénomènes d'exclusion dans l'espace urbain et de favoriser l'insertion professionnelle sociale et culturelle des populations habitant dans les grands ensembles et les quartiers d'habitat dégradé.

La ZFU des Coteaux accueille donc le Parc des Collines, qui est un des principaux maillons du " croissant économique ouest mulhousien ". Situé à proximité immédiate de l'autoroute, ce parc a pour vocation l'accueil des activités tertiaires, technologiques et industrielles non polluantes. En 2004, ce parc accueillait 160 entreprises et près de 1600 emplois (source : SERM 68).



REVUE DE PRESSE :

Les entreprises dans les zones franches urbaines, bilan et perspectives.

Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental, 2009.

Comme le soulignent différents rapports parlementaires récents sur la politique de la ville : « les résultats les meilleurs sont enregistrés dans les zones franches urbaines où la mise en oeuvre du dispositif d'exonérations fiscales et sociales par les administrations a été accompagnée, dès le départ et de manière constante, par une véritable politique coordonnée d'accueil et de soutien aux entreprises, s'appuyant sur des partenariats forts entre les communes concernées et leurs groupements, l'État et les acteurs du développement économique. »

Depuis 2003, 49 594 embauches ont été réalisées en ZFU, dont 15 825 embauches ouvrant droit à exonération ont été réalisées en 2006 dans les 93 zones franches urbaines de France métropolitaine, soit une hausse de 17%.

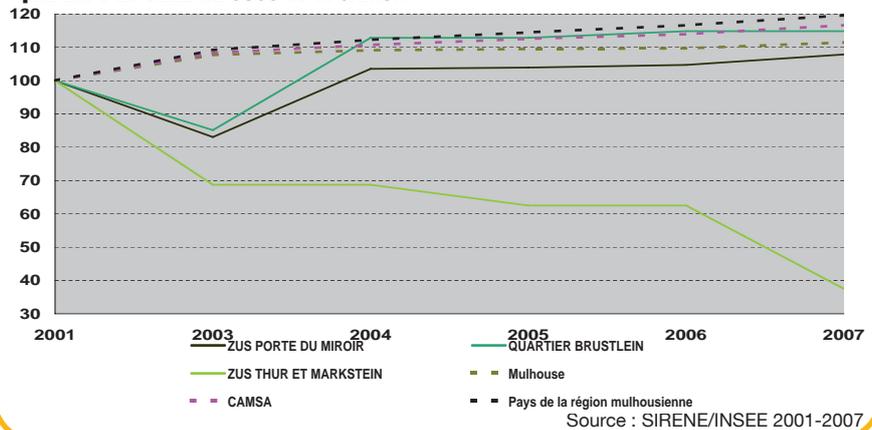
Principalement masculins, jeunes et peu qualifiés, les salariés donnant droit aux exonérations ZFU sont surtout recrutés sur des postes d'ouvriers. Les contrats offerts sont stables : neuf sur dix sont des CDI et plus de huit sur dix à temps plein.

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN AUGMENTATION... SAUF DANS LA ZUS THUR-MARKSTEIN

L'évolution de la Zus Thur et Markstein se détache très nettement des autres quartiers de cat.2, qui se situent à peu près au niveau de la moyenne mulhousienne.

Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Les baisses d'effectifs affectent principalement des secteurs connaissant une variabilité et/ou une précarité de leurs activités (hôtellerie/restauration, transports/communications) mais aussi des secteurs en mutation (industrie)

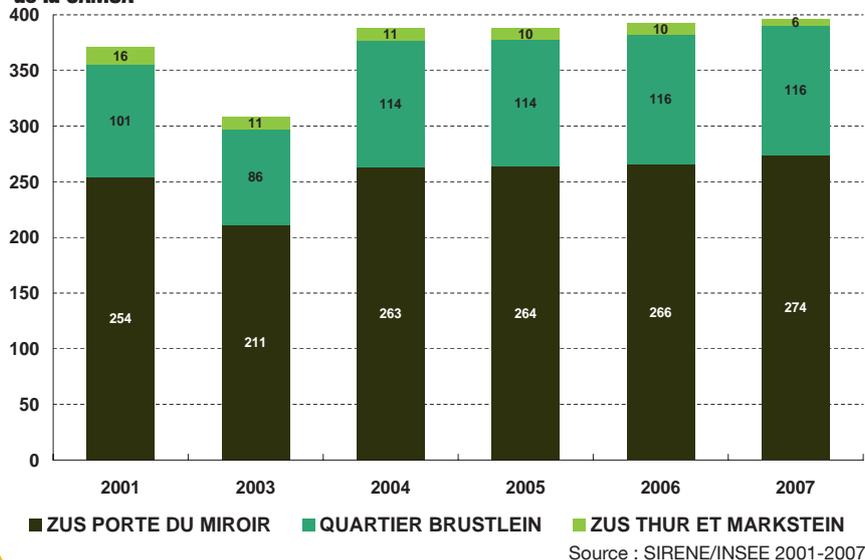
Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	ZUS PORTE DU MIROIR	QUARTIER BRUSTLEIN	ZUS THUR ET MARKSTEIN
Commerces, réparations automobile et d'articles domestiques	8,8%	27,6%	-85,7%
Construction	-16,7%	54,5%	-100%
Education	-50%	0%	
Hôtels et restaurants	15,9%	-14,3%	
Immobilier, location et services aux entreprises	11,5%	47,1%	0%
Industrie manufacturière	14,3%	-23,8%	
Santé et action sociale	20%	-20%	-100%
Services collectifs, sociaux et personnels	0%	33,3%	
Transports et communications	-50%	-14,3%	

Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

La Zus Thur et Markstein n'a pas les mêmes caractéristiques que les 2 autres quartiers prioritaires. En effet, la Zus Porte du Miroir fait partie du centre-ville du Mulhouse tandis que le quartier Brustlein accueille dans sa frange Sud une partie de la Zone d'activités "rue de Thann/avenue DMC".

Evolution du nombre d'entreprises du champs ICS dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



DES ENTREPRISES PLUS FRAGILES DANS LA ZUS PORTE DU MIROIR

Taux d'évolution comparée des entreprises du champ ICS dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
ZUS PORTE DU MIROIR	-5,1%	28,8%
QUARTIER BRUSTLEIN	9,6%	37,2%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	-100%	100%
Mulhouse	3,6%	97,8%
CAMSA	14,8%	105,4%
Pays de la région mulhousienne	20%	106,6%

Source : SIRENE/INSEE

Le nombre d'entreprises de moins de 5 ans baisse dans la Zus Porte du Miroir.

On notera aussi que la Zus Thur et Markstein se distingue par la forte baisse de son nombre d'entreprises de moins de 5 ans.

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

AUGMENTATION REGULIERE DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES COMMUNES

L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises du champ ICS dans les quartiers prioritaires est un bon indicateur de leur dynamisme économique. En outre, une vision plus qualitative, reposant sur une analyse détaillée par secteur d'activité nous renseigne sur le rôle que peut jouer le quartier dans le fonctionnement global de l'offre commerciale et économique à l'échelle de l'agglomération mulhousienne.

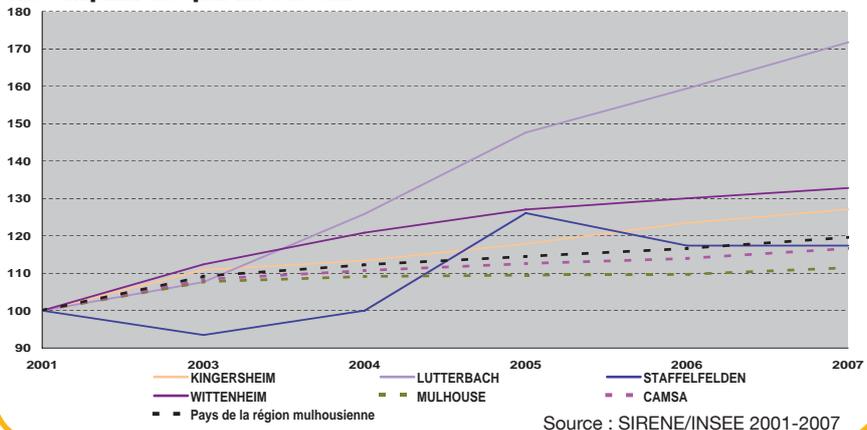
La dynamique de création d'entreprises est très forte :

Kingersheim, Wittenheim et surtout Lutterbach sont au dessus de la moyenne de la CAMSA, preuve du dynamisme de l'implantation d'entreprises dans ces communes.

On note une croissance régulière à Kingersheim, Lutterbach et Wittenheim et une stagnation récente à Staffelfelden.

Ces constats sont logiques compte tenu de la présence sur le territoire de ces communes de grandes zones d'activités : le Kaligone à Kingersheim, la Cité de l'Habitat à Lutterbach, les carreaux Anna et Théodore à Wittenheim. En revanche, Staffelfelden ne se trouve pas dans la périphérie immédiate de la ville-centre et n'accueille donc pas une grande zone d'activités, ce qui explique le décalage par rapport aux trois autres communes.

Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les communes comptant des quartiers de cat.3

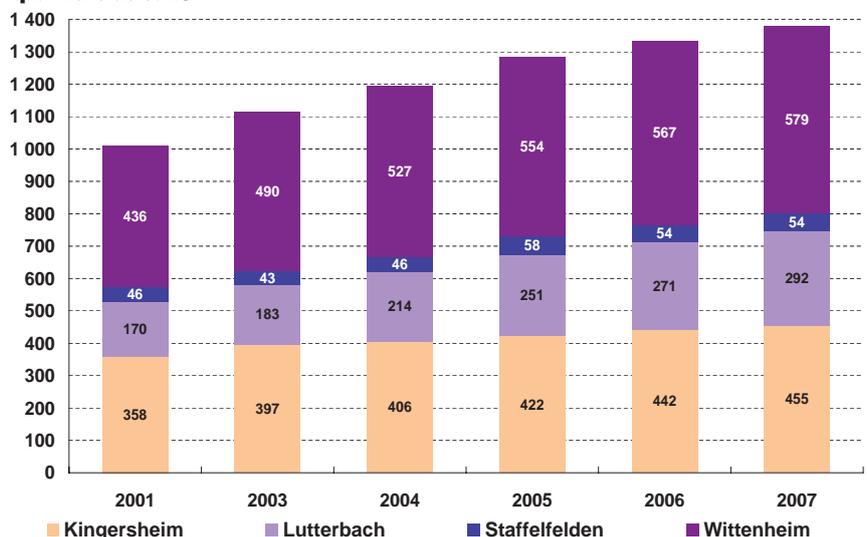


Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les communes comptant des quartiers de cat.3

	Kingersheim	Lutterbach	Staffelfelden	Wittenheim
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	27,1%	71,4%	0%	46,2%
Construction	5,6%	19,2%	9,1%	14,3%
Education	40%	0%	nr	0%
Hôtels et restaurants	31,3%	55,6%	-33,3%	53,6%
Immobilier, location et services aux entreprises	43,4%	236,7%	500%	54%
Industrie manufacturière	2,7%	12%	-40%	-2,2%
Industries extractives	-100%	0%	0%	0%
Santé et action sociale	41,7%	-5,9%	-33,3%	15,2%
Services collectifs, sociaux et personnels	82,4%	88,9%	133,3%	40%
Transports et communications	6,7%	28,6%	100%	13,3%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

Evolution du nombre d'entreprises du champs ICS dans les communes comptant des quartiers de cat.3



LE DYNAMISME DU TISSU D'ENTREPRISES SEMBLE PLUS RECENT A LUTTERBACH

Taux d'évolution comparée des entreprises du champ ICS dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
Kingersheim	-8%	-18%
Lutterbach	36,4%	47,4%
Staffelfelden	-2%	-0,7%
Wittenheim	29,8%	38%
Mulhouse	3,6%	97,8%
CAMSA	14,8%	105,4%
Pays de la région mulhousienne	20%	106,6%

Source : SIRENE/INSEE

Les 4 communes ont des croissances fortes entre 2001 et 2007 et supérieures à la croissance observée à l'échelle de Mulhouse, de la CAMSA et du Pays de la région mulhousienne.

Le dynamisme du tissu d'entreprises à Lutterbach semble plutôt le fait d'établissements implantés récemment.

Définitions

Les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)

C'est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la Sécurité sociale (Décret du 24 mars 1972) et des articles 87.240 et 241 de la loi 51-711 du 7 juin 1951 du code Général des Impôts.

Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

Les données issues des DADS fournissent des informations sur les volumes et les caractéristiques structurelles des populations salariées mais avec une précision insuffisante pour une lecture des évolutions à court terme.

8 catégories de demandeurs d'emploi...

Depuis 1995, les demandeurs d'emploi sont répartis en 8 catégories en fonction de leur disponibilité et du type de contrat recherché.

CATEGORIE 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à plein temps.

CATEGORIE 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à temps partiel.

CATEGORIE 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDD, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

CATEGORIE 4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou non, à temps plein ou partiel.

CATEGORIE 5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée ou non, à temps plein ou partiel.

CATEGORIE 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

CATEGORIE 7 : Personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à temps partiel, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

CATEGORIE 8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDD, temporaire ou saisonnier y compris de très courte durée, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

...Et 6 niveaux de formation

Ces nomenclatures ont été fixées par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale

NIVEAU VI : Personnes sorties du système scolaire avant la 3^e

NIVEAUX V bis et V : Personnes titulaires d'un BEPC, d'un CAP ou d'un BEP

NIVEAU IV : Personnes titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel, d'un brevet de technicien (BT) ou d'un brevet professionnel (BP)

NIVEAU III : Personnes titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou par un diplôme de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, DEUST,...)

NIVEAU II : Personnes titulaires d'une licence ou d'une maîtrise

NIVEAU I : Personnes titulaires d'un diplôme de troisième cycle d'université, un diplôme d'ingénieur, etc...

CE QU'IL FAUT RETENIR

EVOLUTION DE LA DELINQUANCE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

A des degrés divers, la délinquance générale baisse à Mulhouse comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Cependant, une analyse plus détaillée montre de fortes disparités entre les territoires et les formes de délinquance. Ainsi par exemple, la délinquance de proximité est en augmentation aux Coteaux.

Même s'il n'est pas possible de parler d'un lien de cause à effet, il semble bien que l'évolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires soit très influencée par les opérations de dédensification et de rénovation urbaine.



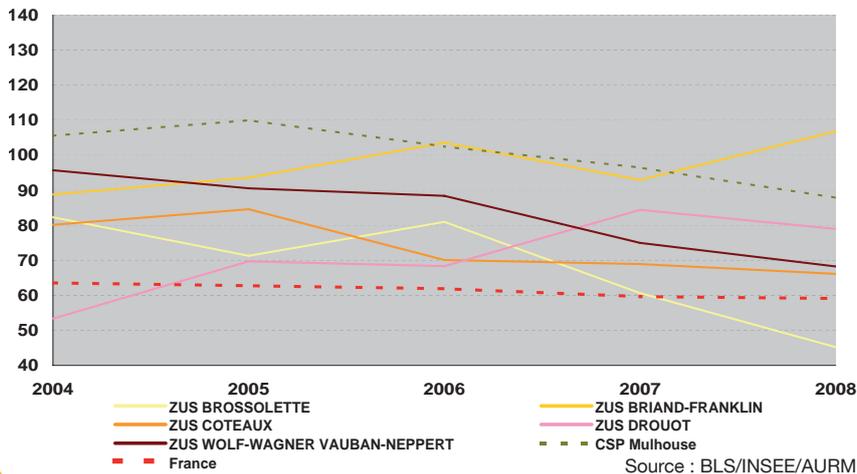
EVOLUTION DE LA DELINQUANCE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

**LA DELINQUANCE GENERALE
LA DELINQUANCE DE PROXIMITE
LES VIOLENCES URBAINES**



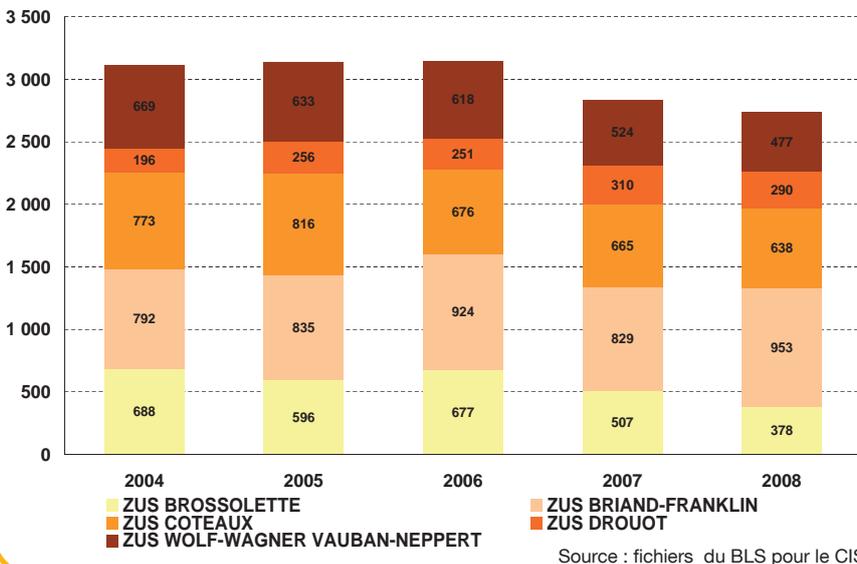
QUARTIERS DE CATEGORIE 1 UNE BAISSSE ENCOURAGEANTE DE LA DELINQUANCE

Evolution comparée du taux de délinquance pour 1000 habitants (faits de délinquance constatés/population connue au RGP 1999)



La Circonscription de Sécurité Publique (CSP) de Mulhouse regroupe les communes de Brunstatt, Mulhouse, Pfastatt et Riedisheim

Evolution du nombre de faits de délinquance constatés dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Paroles d'experts :

DDSP

La délinquance se définit comme l'ensemble des infractions pénales, des délits ou crimes (définition donnée par l'Observatoire National de la Délinquance).

Les données analysées dans cette partie proviennent du Bureau de Liaison et de Synthèse du Commissariat Central de Mulhouse. Ces mêmes données sont ensuite agrégées à l'échelle nationale au sein de la base de données "Etat 4001".

A Mulhouse, comme à l'échelle nationale, le taux de délinquance baisse régulièrement depuis 2004. La situation n'est cependant pas toujours la même dans les quartiers prioritaires de Mulhouse.

Si l'on met de côté le cas particulier de la Zus Drouot (cf infra), on s'aperçoit que le taux de délinquance pour 1000 habitants (calculé sur les chiffres du RGP 1999) ne varie pas avec la même ampleur suivant les quartiers. Ainsi par exemple, le taux de délinquance est en augmentation à Briand-Franklin depuis 2007.

La baisse est encourageante, mais ne concerne pas tous les quartiers.

Il n'en reste pas moins que les nombreuses actions mises en oeuvre dans le cadre du Contrat Intercommunal de Prévention et de Sécurité, la dédensification des quartiers, la rénovation urbaine ont sans doute eu des impacts positifs sur cette baisse. 2008 est, selon les spécialistes (Contrat Intercommunal de Sécurité, Direction Départementale de la Sécurité Publique), la meilleure année de la décennie en ce qui concerne les chiffres de la délinquance.

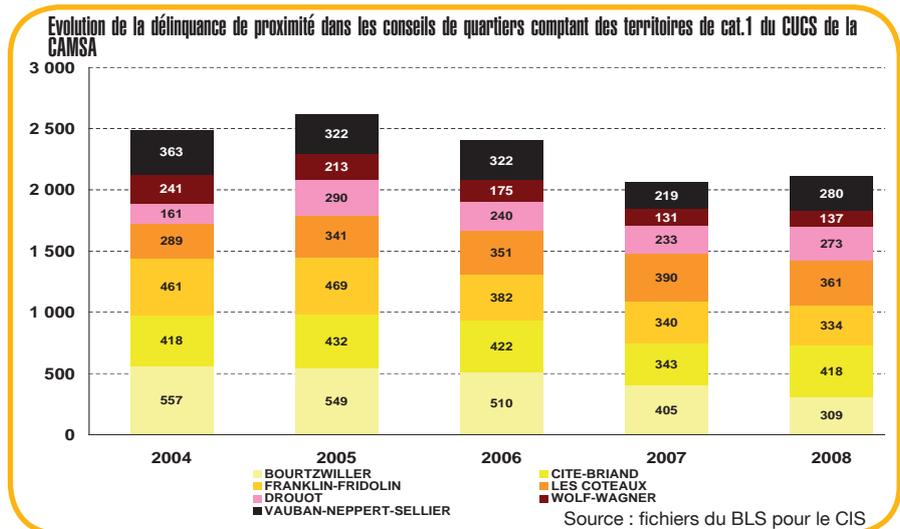
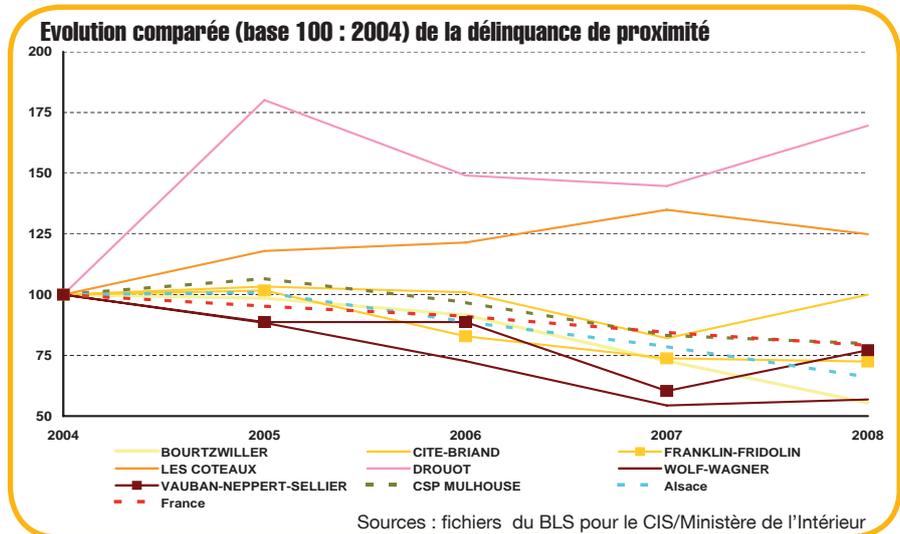
LA DELINQUANCE DE PROXIMITE¹ BAISSÉ PARTOUT... SAUF AUX COTEAUX ET A DROUOT

1 voir les définitions en annexes

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers de cat.1 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Comme dans la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse (qui comprend Mulhouse, Pfstatt, Riedsheim et Brunstatt), la délinquance de proximité baisse dans la plupart des quartiers abritant un territoire prioritaire de cat.1.

En effet, seuls deux quartiers ne suivent pas cette tendance : Drouot-Barbanègre, qui est un cas un peu particulier en raison de l'efficacité du " plan 25 quartiers " mis en place sur ce territoire (cf infra), et les Coteaux, quartier qui voit le nombre de faits de délinquance de proximité augmenter de 35% entre 2004 et 2008, et ce malgré une baisse observée depuis 2007. Dans ce même quartier, la délinquance de proximité représente en moyenne plus de 53% des faits de délinquance constatés.



Le " plan 25 quartiers " au Drouot

Mis en place en juin 2004, le plan 25 quartiers est une réponse de l'Etat à l'aggravation de la violence dans le quartier (incendie de la MJC le 1^{er} janvier 2004). Mis en place par le Ministère de l'Intérieur, ce plan se décline en 3 axes :

- prévention des comportements déviants,
- actions de formation, d'insertion et d'accès à l'emploi,
- actions à visée éducative et citoyenne.

Chaque axe se décompose ensuite en actions. Le grand mérite du " plan 25 quartiers Drouot " est d'avoir généré une coordination territoriale efficace qui se perpétue aujourd'hui.

La mise en place du plan "25 Quartiers" a eu d'autres conséquences : les actions de la Police ont été renforcées dans le quartier et les victimes osent davantage dénoncer les faits de délinquance.

Cette analyse est d'ailleurs confirmée par un taux d'élucidation parmi les plus forts de Mulhouse, approchant les 40% en moyenne sur la période. Dans le détail, il apparaît qu'après une forte hausse en 2004/2005, le nombre de faits de délinquance recensés baisse dans le quartier.

Quel est le poids de la délinquance de proximité par rapport à l'ensemble de la délinquance ?

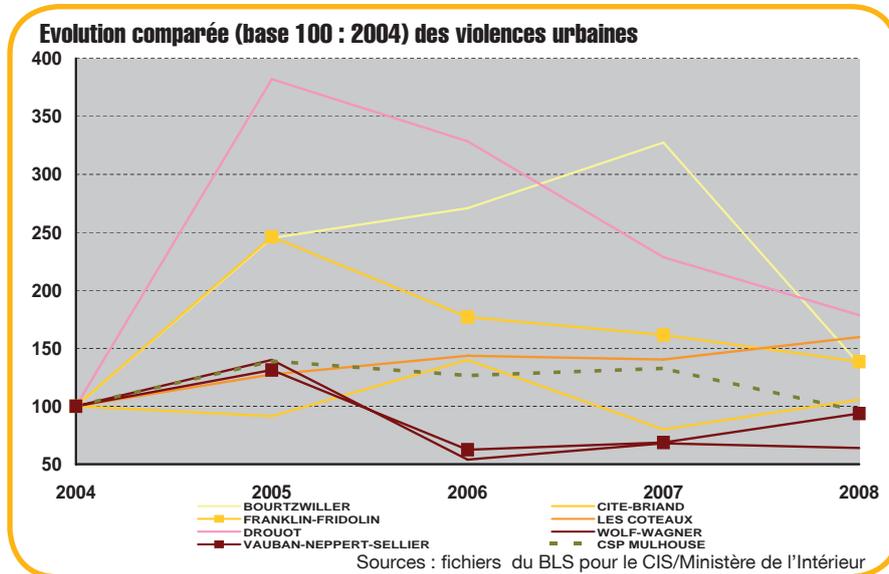
	2004	2005	2006	2007	2008
BOURZWILLER	48,1%	48,2%	45,5%	42,2%	48%
CITE-BRIAND	47,9%	49,8%	48,8%	45,7%	50,2%
FRANKLIN-FRIDOLIN	51,4%	48,9%	43%	39,6%	38,4%
LES COTEAUX	51,5%	56,6%	54%	54,9%	48,8%
DROUOT-BARBANEGRE	37,3%	46,9%	49,6%	44,7%	54,2%
WOLF-WAGNER	50,6%	41,6%	40,3%	35,4%	39,1%
VAUBAN-NEPERT-SELLIER	52,8%	49,1%	51,7%	39,7%	52,5%
CSP Mulhouse	44,8%	45,9%	44,7%	40,8%	43%
Haut-Rhin	43,8%	43,7%	41,1%	38,6%	37,2%
Alsace	47,1%	47%	43,6%	40,6%	37,2%
France	50,4%	48,7%	47,2%	45,4%	42,9%

Clé de lecture : en 2004, la délinquance de proximité représentait 48,1% des faits de délinquance constatés dans la Zus de Bourzwiller/Brossolette.

Sources : fichiers du BLS pour le CIS/Ministère de l'Intérieur

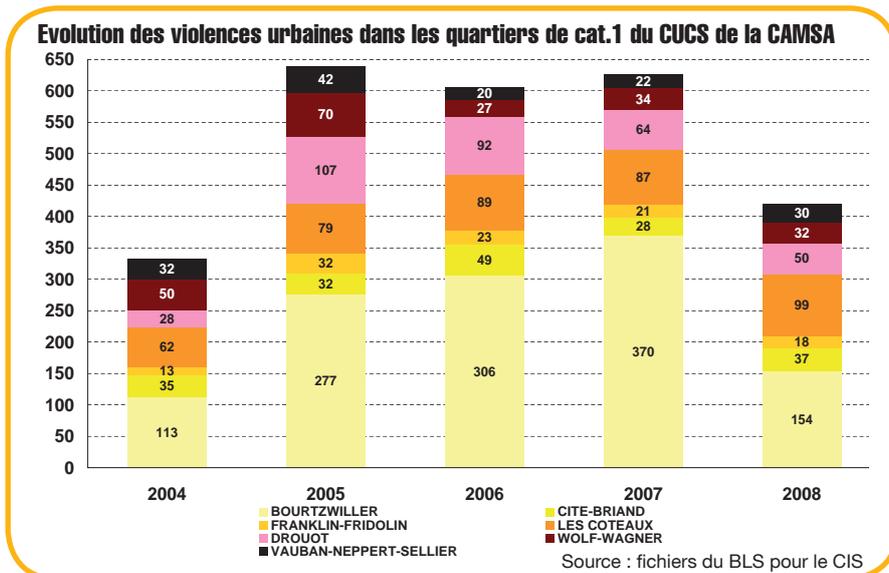
RECENTE BAISSÉ DES VIOLENCES URBAINES¹ A BOURTZWILLER

1 voir les définitions en annexes



Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers de cat.1 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Après une augmentation entre 2004 et 2007, les faits de violences urbaines sont en baisse dans la CSP de Mulhouse (Mulhouse, Pfstatt, Riedisheim, Brunstatt). La hausse a été forte entre 2004 et 2005, à cause des émeutes urbaines de l'automne 2005.



Le quartier mulhousien de Bourtzwiller semble être le lieu le plus concerné par les violences urbaines.

Cependant, la tendance semble s'inverser : en 2008, le volume des violences urbaines a baissé d'un tiers par rapport à 2007. Ce phénomène est amplifié à Bourtzwiller, qui a vu les faits de violences urbaines divisé par 2 sur la période.

REVUE DE PRESSE :

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville a organisé une table ronde pour réfléchir sur les violences urbaines. Les émeutes de novembre 2005 ne sont pas les premières du genre. Depuis 1981, des épisodes de violence urbaine ont touché les quartiers périphériques de Lyon, Paris et Marseille. « À chaque fois, il y a eu une réponse politique : la marche pour l'égalité des droits, SOS racisme et des plans de renouvellement urbain. Mais cette réponse politique est devenue de plus en plus faible et fait place depuis 2002 au « tout répressif », a déclaré Rudi Wagner, le président de l'Oriv, lors de la table ronde qui rassemblait samedi dernier des représentants du réseau Clapest (Comité de liaison des associations pour la promotion des immigrés en Alsace), de l'Asttu (Association de solidarité avec les travailleurs turcs) et de plusieurs associations oeuvrant dans les quartiers populaires d'Alsace. Plutôt que d'émeutes, quelques acteurs de terrain réunis à cette manifestation préférèrent parler de « révolte ». « Il y a du sens à ce qui s'est fait dans ces quartiers qui traversent plusieurs crises, explique un éducateur. Une crise sociale avec un taux de chômage chez les jeunes de plus de 40 % qui leur donne un sentiment d'inutilité sociale, une crise post coloniale puisque c'est au racisme et à la discrimination que les jeunes sont confrontés, et une crise d'expression puisque la seule réponse apportée par la collectivité a été de ressortir des lois d'exception ». Dans ce contexte délicat, renouer le dialogue avec les jeunes des banlieues reste difficile. Le « ghetto », avec tout ce qui va avec est durablement installé dans les esprits.

Pierre Greib, président du Clapest, a rappelé le rôle des associations : « créateur de lien social même si les moyens manquent. C'est un discours qui s'inscrit dans la durée et s'oppose au discours rapide des petites phrases, et ce sont ces petites phrases que l'opinion retient », a-t-il souligné en espérant à terme la reconnaissance du travail de ces structures.

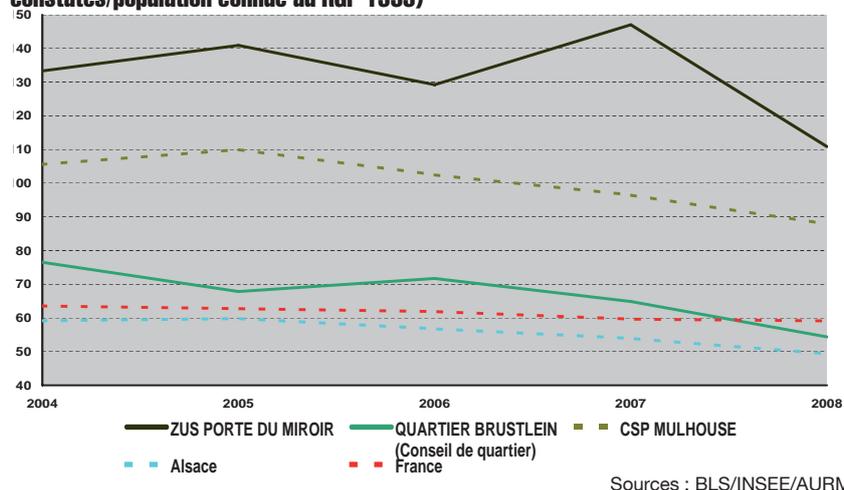
L'Alsace, 20 janvier 2006

QUARTIERS DE CATEGORIE 2 A MULHOUSE UNE BAISSSE REMARQUABLE DE LA DELINQUANCE

Nous ne disposons pas de données pour la Zus Thur-Markstein, car sa moitié wittelsheimoise se trouve en zone gendarmerie. Nous avons donc opté pour une analyse partielle couvrant la Zus Porte du Miroir et le Conseil de Quartier Brustlein à Mulhouse.

Entre 2004 et 2008, le taux de délinquance pour 1000 habitants a baissé dans la Zus Porte du Miroir comme dans le Conseil de quartier de Brustlein. Cette baisse est cependant plus récente dans la Zus Porte du Miroir (2007).

Evolution comparée du taux de délinquance pour 1000 habitants (faits de délinquance constatés/population connue au RGP 1999)

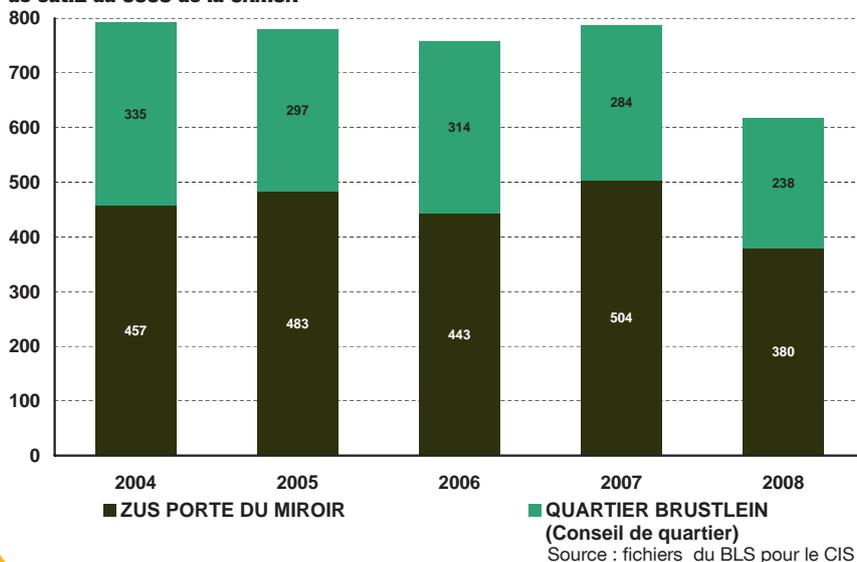


La baisse de la délinquance s'est généralisée dans les deux quartiers en 2008.

De 2004 à 2007, la baisse sensible du nombre de faits de délinquance dans le Conseil de quartier de Brustlein compensait la hausse constatée dans la Zus Porte du Miroir.



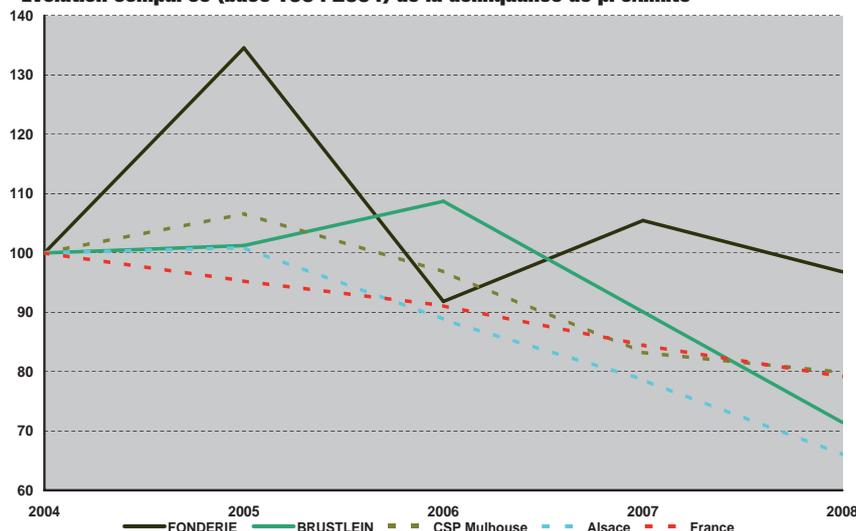
Evolution du nombre de faits de délinquance constatés dans les quartiers mulhousiens de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Paroles d'experts :
le DDSP

LA DELINQUANCE DE PROXIMITE DANS LES QUARTIERS MULHOUSIENS DE CAT.2 : EN BAISSA A BRUSTLEIN ET A LA FONDERIE

Evolution comparée (base 100 : 2004) de la délinquance de proximité



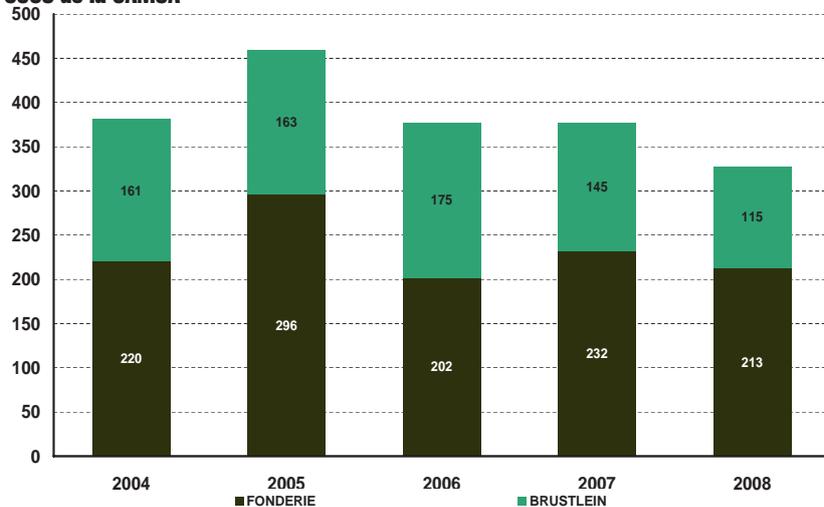
Sources: fichiers du BLS pour le CIS/Ministère de l'Intérieur

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers mulhousiens de cat.2 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

En outre, nous n'avons pas retenu le Conseil de Quartier Centre Historique car, s'il couvre effectivement une partie de la Zus Porte du Miroir, il concentre de par sa vocation commerciale une partie conséquente des faits de délinquance recensés à Mulhouse.

Comme dans la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse, la délinquance de proximité baisse dans le Conseil de quartier de Brustlein, même si elle y représente en moyenne la moitié des faits de délinquance constatés.

Evolution de la délinquance de proximité dans les quartiers mulhousiens de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Source : fichiers du BLS pour le CIS

Fait encourageant, la délinquance de proximité a baissé dans le quartier de la Fonderie en 2008, et revient au niveau observé en 2004.

Quel est le poids de la délinquance de proximité par rapport à l'ensemble de la délinquance ?

	2004	2005	2006	2007	2008
FONDERIE	45,4%	49,1%	44,6%	45,1%	51%
BRUSTLEIN	48,1%	54,9%	55,7%	51,1%	48,3%
CSP Mulhouse	44,8%	45,9%	44,7%	40,8%	43%
Haut-Rhin	43,8%	43,7%	41,1%	38,6%	37,2%
Alsace	47,1%	47%	43,6%	40,6%	37,2%
France	50,4%	48,7%	47,2%	45,4%	42,9%

Clé de lecture : en 2004, la délinquance de proximité représentait 45,4% des faits de délinquance constatés dans le Conseil de Quartier de la Fonderie.

Sources : fichiers du BLS pour le CIS/Ministère de l'Intérieur

En 2008, le poids de la délinquance de proximité a augmenté dans le quartier de la Fonderie, signe que le nombre de faits de délinquance de proximité a baissé moins fortement que la délinquance générale.

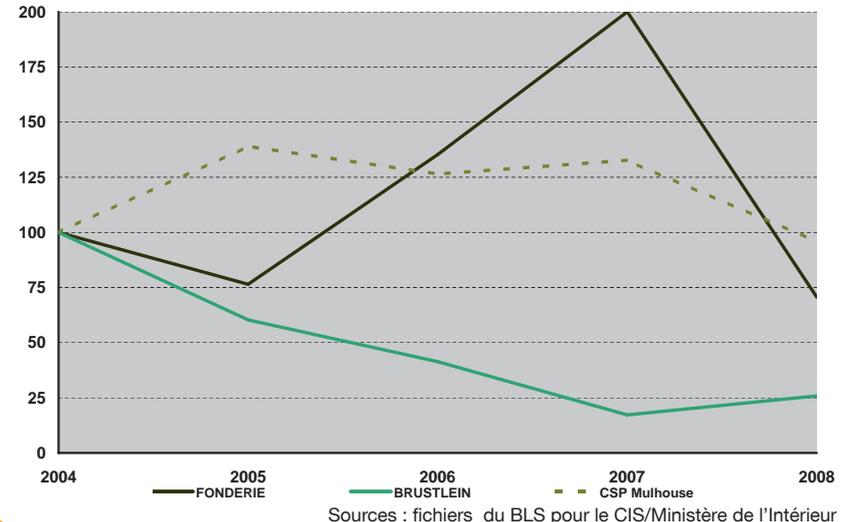
LES VIOLENCES URBAINES DANS LES QUARTIERS MULHOUSIENS DE CAT.2 : EN BAISSÉ A BRUSTLEIN ET A LA FONDERIE

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques là encore, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers mulhousiens de cat.2 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Malgré une " pointe " en 2007, le nombre de faits de violences urbaines a baissé entre 2004 et 2008 dans le Conseil de quartier de la Fonderie.

On n'a dénombré cependant que 34 faits de violences urbaines dans le quartier en 2007, soit 3% des faits recensés dans la CSP de Mulhouse.

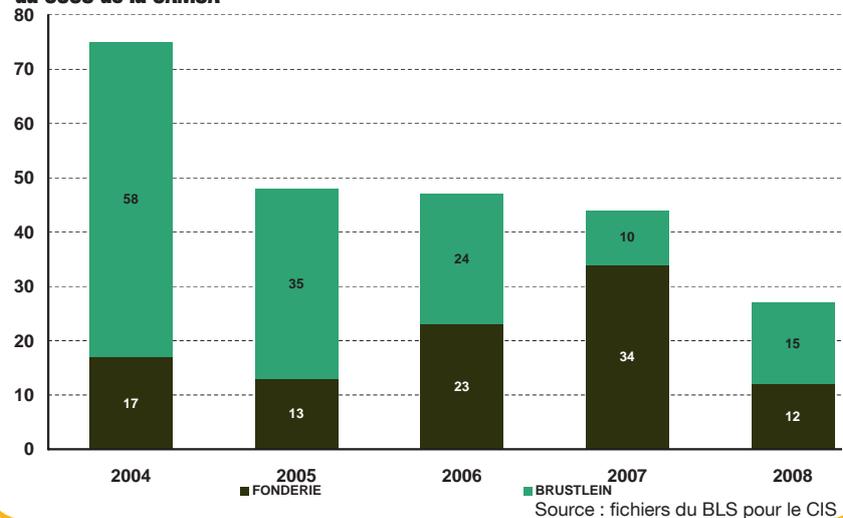
Evolution comparée (base 100 : 2004) des violences urbaines



Le conseil de quartier de Brustlein a connu une évolution différente :

le nombre de faits de violences urbaines s'est effondré entre 2004 et 2007, avant de connaître de nouveau une légère augmentation entre 2007 et 2008. Toutefois, le volume de faits recensés dans ce quartier est très faible et ne représentait en 2008 que 2,3% de l'ensemble des faits de violences urbaines observés dans la CSP de Mulhouse.

Evolution des faits de violences urbaines dans les quartiers mulhousiens de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Définitions

La base de données " Etat 4001 " :

Depuis 1972, les crimes et délits constatés sont codés dans " Etat 4001 " selon une nomenclature qui comporte une centaine d'index d'infractions. Cette base regroupe donc tous les crimes et délits portés à la connaissance des services de police et de gendarmerie. Les statistiques de l'Etat 4001 sont partielles. Elles excluent les infractions qui ne sont pas portées à la connaissance des services de police et des unités de la gendarmerie nationales ou qui sont constatées par d'autres services coercitifs. Par ailleurs, l'Etat 4001 est imprécis, soit par construction, soit par le fait du comportement de la victime. Ce système ne prend pas en compte certaines infractions, comme les contraventions, de par la méthode statistique adoptée. Par conséquent, ces statistiques ne rendent pas compte de la totalité de la réalité criminelle et délictuelle mais seulement des plaintes déposées par les victimes et des faits constatés directement par les services répressifs.

Que recouvre la délinquance de proximité?

Depuis janvier 2008, la délinquance de voie publique est devenue la délinquance de proximité.

Une analyse affinée de l'évolution des infractions réalisées sur la voie publique ou à partir de celle-ci, peut être élaborée sur la base de l'agrégat dit de " délinquance de proximité ".

Cet agrégat autorise l'étude des phénomènes qui touchent le plus au quotidien les biens des citoyens ou leur personne. Depuis le 1^{er} janvier 2001, cet agrégat regroupe les vols à main armée, les vols avec violences, les cambriolages, les vols d'automobiles, les vols à la roulotte et les vols d'accessoires automobiles, les destructions de biens publics et privés ainsi que les vols de deux roues et les vols à la tire.

Quelle définition de la violence urbaine?

La définition statistique de la violence urbaine est réalisée en fonction de la base Etat 4001. Elle est composée du regroupement de 4 indicateurs :

- dégradations et agressions contre les services de police ou les sapeurs-pompiers ;
- dégradations contre les transports en commun ;
- incendies de véhicule. La comptabilité des voitures brûlées a été modifiée en 2005 par l'exclusion des véhicules détruits par propagation du foyer d'incendie.

CE QU'IL FAUT RETENIR

ÉDUCATION ET REUSSITE SCOLAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

La grande majorité des collèges publics de la CAMSA accueillant des élèves des quartiers prioritaires se distingue par des résultats (évaluations français/maths en 6^{ème}, résultats du Brevet) inférieurs aux moyennes nationales. On voit même l'écart se creuser pour certains collèges.

On note aussi que les effectifs de ces établissements baissent. En outre, l'assouplissement de la carte scolaire a eu comme conséquence directe un effet de concentration des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées dans les collèges publics de Mulhouse. Là aussi, ce phénomène n'a pas frappé tous les établissements de la même manière. A contrario, les collèges de la CAMSA ont connu une baisse des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées.



EDUCATION ET REUSSITE SCOLAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

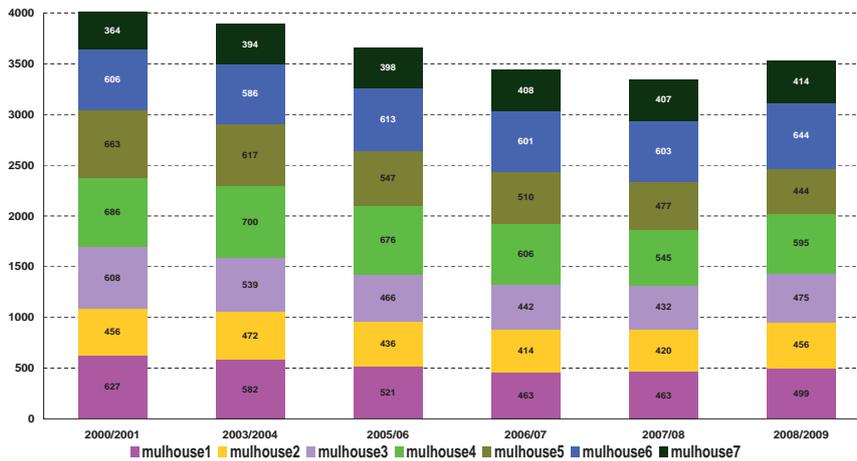
EVOLUTION DES EFFECTIFS DES COLLEGES
EVOLUTION DE LA PART D'ELEVES ISSUS DES CATEGORIES DEFAVORISEES
PROPORTION D'ENSEIGNANTS DE MOINS DE 30 ANS
PART DES ENSEIGNANTS EN POSTE DEPUIS MOINS DE 2 ANS



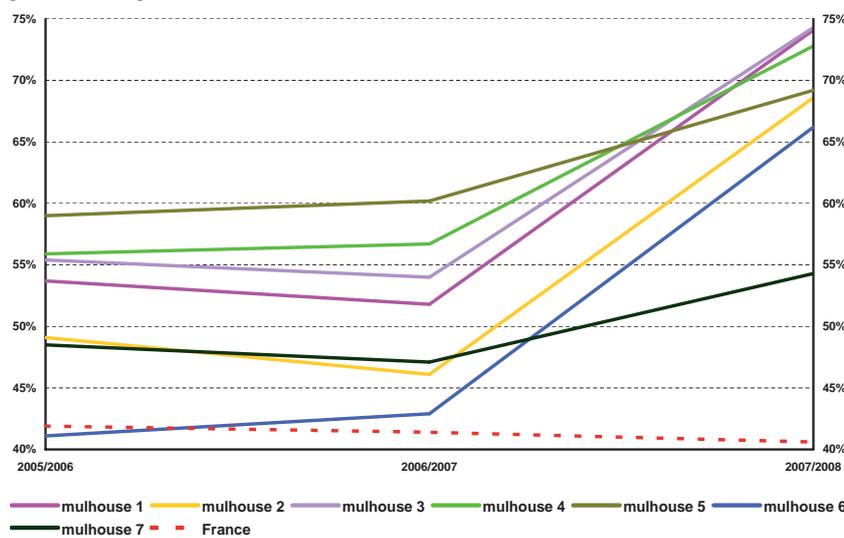
QUARTIERS MULHOUSIENS

DES EFFECTIFS EN BAISSSE DANS LES COLLEGES ET UNE SURREPRESENTATION D'ELEVES ISSUS DE MILIEUX DEFAVORISES

Evolution comparée des effectifs des collèges publics accueillant des élèves issus des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA



Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA



Les effectifs des collèges mulhousiens ont à une exception près baissé entre 2000 et 2007.

Ce phénomène s'inscrit dans une baisse des effectifs observée à l'échelle nationale (-6,25% pour la même période). La baisse accélérée des effectifs dans certains collèges peut en partie traduire une fuite des élèves les plus favorisés vers les établissements privés. Cependant, depuis la rentrée 2008, une reprise de la croissance des effectifs dans la majorité des collèges mulhousiens est constatée.

Depuis l'année scolaire 2006/2007, la proportion d'élèves issus des catégories socio-professionnelles (CSP) défavorisées a augmenté fortement dans les collèges publics de Mulhouse.

Cette nette hausse peut être une conséquence directe de l'assouplissement de la carte scolaire, intervenue en juin 2007. En outre, cette caractéristique est aussi une manifestation de la sociologie de la population mulhousienne : Mulhouse est historiquement une ville populaire très marquée par son passé industriel.

A contrario, en France la part d'élèves issus de C.S.P. défavorisées dans les collèges publics s'élevait à 40,5% en 2007, en baisse de 1,3 points depuis 2005.

Paroles d'experts :

Mme NAZON

QUARTIERS MULHOUSIENS

DES ENSEIGNANTS PLUS JEUNES ET MOINS EXPERIMENTES

La part d'enseignants de moins de 30 ans est forte dans les établissements publics des quartiers de cat.1, sauf dans la Zus Brossolette. De plus, et contrairement à l'ensemble de la ville, elle augmente dans toutes les Zus.

Part d'enseignants de moins de 30 ans dans les établissements publics des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA

	2003/2004	2005/2006
ZUS Brossolette	17%	22,6%
ZUS Briand Franklin	nr	29,9%
ZUS des Coteaux	22%	28,9%
ZUS Drouot	37%	37,5%
ZUS Wolf Wagner Vauban Neppert	30%	38%
ZUS Porte du Miroir	nr	16,7%
Quartier Brustlein	nr	nr
Mulhouse	29%	27,6%
Haut-Rhin	nr	17,8%
Alsace	nr	12%
France	nr	16,5%

Source : DEP pour la DIV

Proportion d'enseignants en poste depuis moins de deux ans dans les établissements publics des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA

	2003/2004	2005/2006
ZUS Brossolette	35%	43,4%
ZUS Briand Franklin	nr	40,3%
ZUS des Coteaux	45%	51,3%
ZUS Drouot	44%	50%
ZUS Wolf Wagner Vauban Neppert	37%	62%
ZUS Porte du Miroir	nr	41,7%
Quartier Brustlein	nr	nr
Mulhouse	42%	45,6%
Haut-Rhin	nr	40,6%
Alsace	nr	35,9%
France	nr	41,5%

Source : DEP pour la DIV

La part des enseignants en poste depuis moins de 2 ans augmente nettement dans tous les quartiers de cat.1.

Cependant, 2 d'entre eux (Brossolette et Briand-Franklin) se trouvent encore dans la moyenne nationale.

LE TAUX DE RETARD EN 6^{ÈME} DES ETABLISSEMENTS MULHOUSIENS EST PLUS FORT QUE LA MOYENNE NATIONALE ET LE TAUX D'ACCES AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET S'EN RESSENT

Evolution comparée du taux de retard supérieur à 1 an en 6^{ème} dans les collèges publics de Mulhouse

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Evolution
mulhouse 1	29,5%	41,9%	31,9%	2,4%
mulhouse 2	47,3%	42%	38,6%	-8,7%
mulhouse 3	37,4%	33,6%	37,8%	0,4%
mulhouse 4	33%	31,6%	42,7%	9,7%
mulhouse 5	30,1%	26,5%	22,8%	-7,3%
mulhouse 6	38,7%	41%	34,2%	-4,5%
mulhouse 7	23,8%	30,1%	31,8%	8%

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

En France, la part des élèves de sixième ayant un an de retard était de 29% à la rentrée 1999/2000, et elle atteignait 39% dans les ZUS.

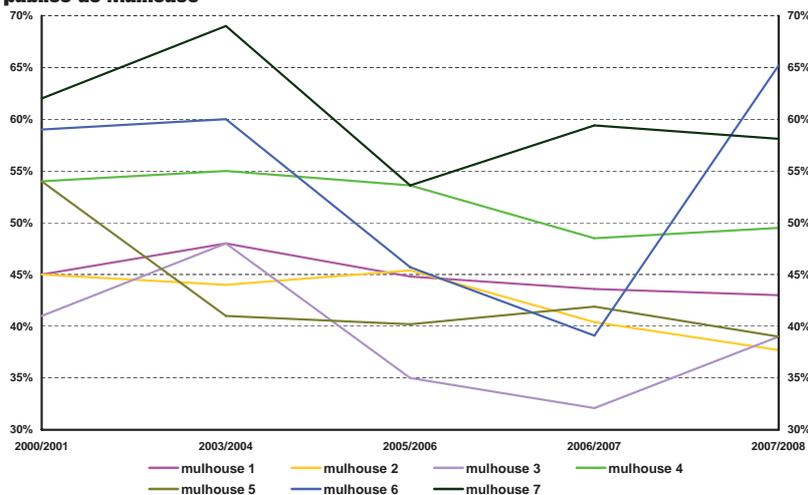
Cette caractéristique se vérifie à Mulhouse :

à la rentrée scolaire de septembre 2007, seul un collège mulhousien avait un taux de retard en 6^{ème} inférieur à la moyenne nationale.

Depuis 2005, le taux de retard a augmenté dans la période pour 4 des 7 collèges publics de Mulhouse, mais a baissé dans les 3 autres.

L'augmentation du taux de retard dans certains collèges publics montre que c'est " la chaîne éducative " dans son ensemble qui est concernée par ce problème, et les écoles élémentaires sont le premier maillon de cette chaîne.

Evolution comparée du taux d'accès au Diplôme National du Brevet des collèges publics de Mulhouse



Source : Inspection académique du Haut-Rhin

La grande majorité des collèges publics mulhousiens a vu son taux d'accès au Diplôme National du Brevet¹ baisser entre les rentrées scolaires de septembre 2000 et septembre 2007.

¹ voir les définitions en annexes

LES RESULTATS DES EVALUATIONS EN FRANÇAIS ET EN MATHS DES ELEVES DE 6^{EME} DES COLLEGES PUBLICS DE MULHOUSE MONTRENT QUE DANS L'ENSEMBLE L'ECART À LA MOYENNE NATIONALE SE CREUSE

Depuis 1989, des évaluations en français et en maths sont effectuées à l'entrée en CE2 et en 6^{ème}. Elles permettent aux enseignants de disposer d'un diagnostic sur le niveau réel des élèves.

En calculant l'écart entre les résultats moyens à l'échelle nationale et les résultats des évaluations en 6^{ème} dans les collèges publics de Mulhouse, on peut mesurer le niveau des élèves mulhousiens.

Depuis septembre 2000, la totalité des collèges publics mulhousiens a des résultats aux évaluations en français inférieurs à la moyenne nationale.

S'il est difficile de raisonner en tendance compte tenu de l'ampleur des variations d'une année à l'autre, il n'en reste pas moins que les collèges mulhousiens se caractérisent sur la période par un écart élevé à la moyenne nationale. L'analyse précédente vaut aussi pour l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths :

les collèges mulhousiens se caractérisent là aussi par un écart élevé à la moyenne nationale.

A Mulhouse, le pourcentage d'élèves ayant la moyenne aux évaluations en français et maths est inférieur d'environ 15 points à la moyenne nationale.

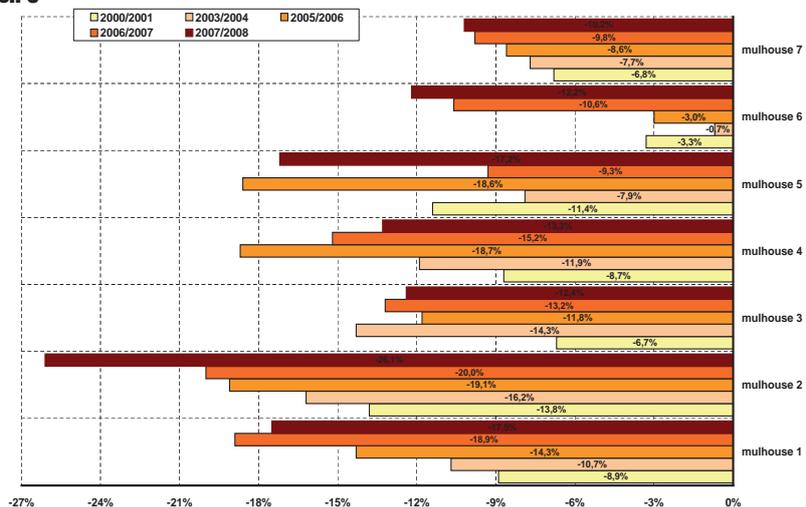
Des travaux de l'INSEE réalisés sur les résultats des évaluations français et maths à l'entrée en 6^o démontrent que les notes moyennes nationales de élèves issus de la CSP "cadres et professions libérales" sont en moyenne supérieurs de 12 points à ceux des élèves issus des CSP "ouvriers" et "inactifs"¹. Il existe donc bien un lien entre situation sociale et réussite scolaire.

	Notes moyennes en 2007	
	Français	Maths
Cadres et professions libérales	67,5	74,3
Professions intermédiaires	59,7	68,0
Agriculteurs exploitants	57,7	66,7
Employés	58,1	64,2
Artisans, commerçants	58,0	67,4
Ouvriers	52,0	59,0
Inactifs	51,0	56,2
Rapport Cadres / Ouvriers	1,30	1,26

Source : INSEE / DEPP

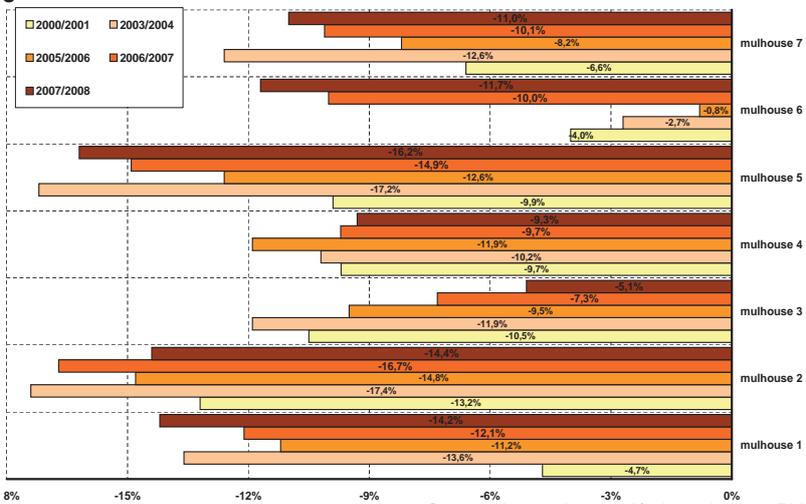
¹ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon07248

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en français en 6^{ème}



Source : Inspection académique du Haut-Rhin

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths en 6^{ème}



Source : Inspection académique du Haut-Rhin

Evaluations en français : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	44,8%	43,2%	41,9%
Haut-Rhin	54,7%	54,2%	53,6%
Alsace	nr	55,3%	54,6%
France	58,2%	57,1%	57,5%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin / Ministère de l'Education Nationale / ONZUS

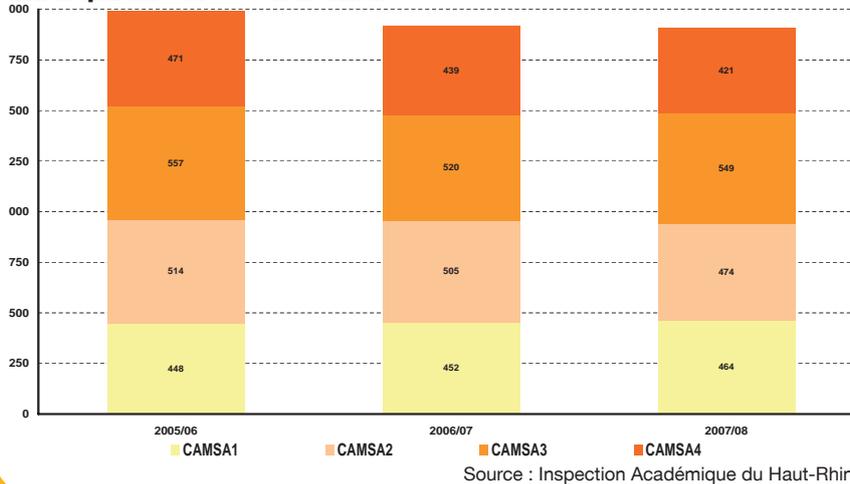
Evaluations en maths : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	53,5%	52,5%	52,6%
Haut-Rhin	64,1%	64%	63,9%
Alsace	nr	64,7%	64,8%
France	63,4%	64%	64,3%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin / Ministère de l'Education Nationale / ONZUS

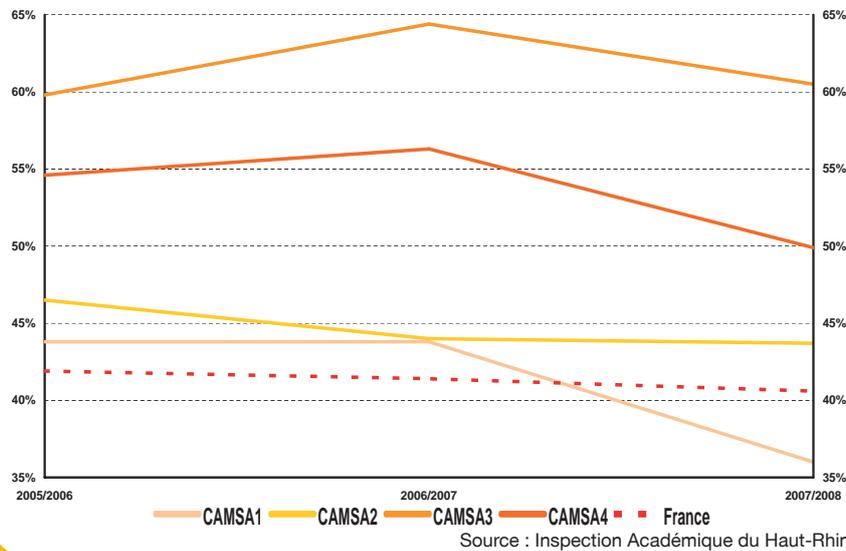
AUTRES QUARTIERS DU CUCS DE LA CAMSA DES EFFECTIFS STABLES DANS LES COLLEGES

Evolution comparée des effectifs des collèges publics accueillant des élèves issus des autres quartiers du CUCS de la CAMSA



Depuis 2005, 2 collèges de la CAMSA accueillant des élèves issus des quartiers du CUCS ont connu une baisse sensible de leurs effectifs.

Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics des autres quartiers du CUCS de la CAMSA



Contrairement à l'ensemble des établissements mulhousiens, les collèges publics de la CAMSA connaissent une baisse nette et récente de la proportion d'élèves issus des CSP défavorisées.

Ce phénomène peut là aussi être une conséquence directe de l'assouplissement de la carte scolaire, intervenue en juin 2007 : il est possible qu'une partie des élèves mulhousiens issus des CSP moyennes et favorisées aient migré vers ces établissements, réputés plus calmes, de la première couronne de l'agglomération.

LE TAUX DE RETARD EN 6^{EME} LE TAUX D'ACCES AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET DANS LES AUTRES COLLEGES PUBLICS DE LA CAMSA

En France, la part des élèves de sixième ayant un an de retard était de 29% à la rentrée 1999/2000. Compte tenu des politiques mises en oeuvre par le Ministère de l'Éducation Nationale, ce taux a dû baisser depuis 2000.

On note que l'ensemble des collèges de la CAMSA (hors Mulhouse) concernés par le CUCS ont un taux de retard en 6^{eme} inférieur à la moyenne nationale.

Seul le collège "CAMSA 3" se démarque par une hausse sensible de ce taux entre 2005 et 2007.

Evolution comparée du taux de retard supérieur à 1 an en 6^{eme} dans les autres collèges publics de la CAMSA

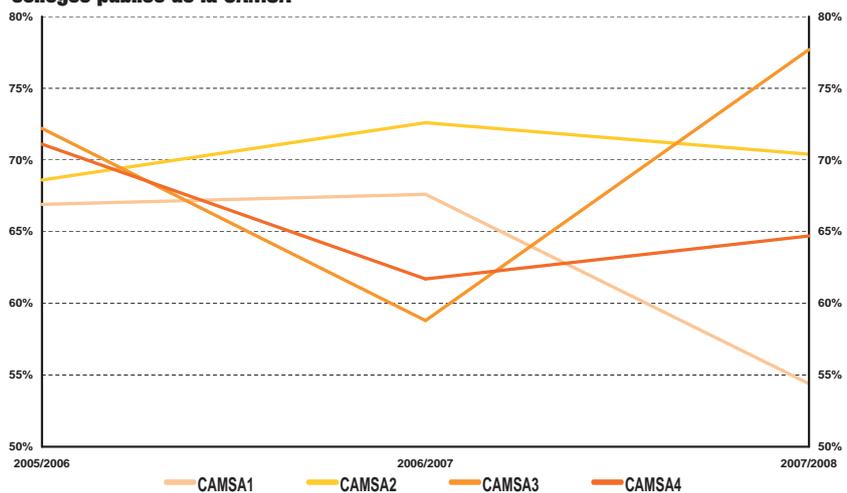
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Evolution
CAMSA1	21,4%	13,8%	15,3%	-6,1%
CAMSA2	17,6%	14,7%	22,0%	4,4%
CAMSA3	21,8%	15,6%	13,7%	-8,1%
CAMSA4	22,4%	28,8%	23,6%	1,2%

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

En ce qui concerne le taux d'accès au Diplôme National du Brevet, on s'aperçoit que les 4 collèges concernés affichent des résultats bien meilleurs que leurs homologues mulhousiens.

Cela tendrait à montrer qu'il existe un lien direct entre l'origine sociale des élèves et les résultats scolaires affichés par les collèges. En effet, dans la majorité des collèges, les taux d'accès au Brevet ont commencé à augmenter à partir de la rentrée de septembre 2006, quand le taux d'élèves issus des CSP défavorisées a lui commencé à baisser.

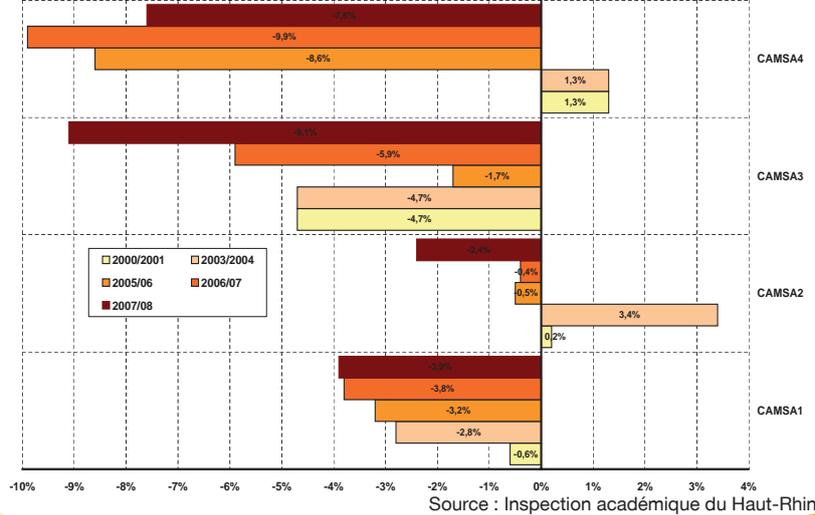
Evolution comparée du taux d'accès au Diplôme National du Brevet des autres collèges publics de la CAMSA



Source : Inspection académique du Haut-Rhin

LES RESULTATS DES EVALUATIONS EN FRANÇAIS ET EN MATHS DES ELEVES DE 6^{EME} DES COLLEGES PUBLICS DE LA CAMSA ACCUEILLANT DES ELEVES DES QUARTIERS CONCERNES PAR LE CUCS SONT INFÉRIEURS A LA MOYENNE NATIONALE

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en français en 6^{ème}

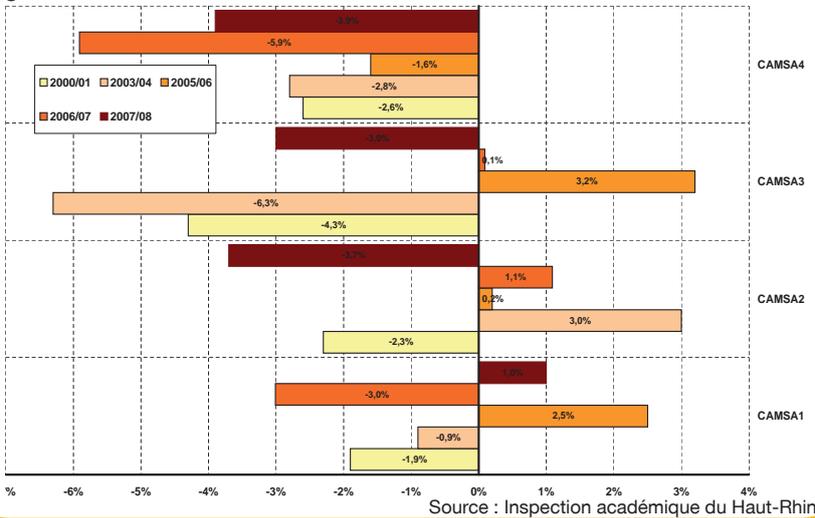


Depuis 1989, des évaluations en français et en maths sont effectuées à l'entrée en CE2 et en 6^{ème}. Elles permettent aux enseignants de disposer d'un diagnostic sur le niveau réel des élèves.

En calculant l'écart entre les résultats moyens à l'échelle nationale et les résultats des évaluations en 6^{ème} dans les collèges publics de la CAMSA accueillant des élèves des quartiers concernés par le CUCS, on peut mesurer leur niveau scolaire.

Depuis septembre 2005, la totalité des collèges publics de la CAMSA concernés par le CUCS a des résultats aux évaluations en français inférieurs à la moyenne nationale.

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths en 6^{ème}



La situation est légèrement meilleure au niveau des évaluations en maths puisqu'aucun collège n'affiche un écart conséquent à la moyenne nationale.

Evaluations en français : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	44,8%	43,2%	41,9%
Haut-Rhin	54,7%	54,2%	53,6%
Alsace	nr	55,3%	54,6%
France	58,2%	57,1%	57,5%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin/Ministère de l'Education Nationale/ ONZUS

Evaluations en maths : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	53,5%	52,5%	52,6%
Haut-Rhin	64,1%	64%	63,9%
Alsace	nr	64,7%	64,8%
France	63,4%	64%	64,3%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin/Ministère de l'Education Nationale/ ONZUS

Définitions

Les catégories socio-professionnelles défavorisées

Les parents ou responsables légaux des élèves sont répartis en 4 postes qui regroupent plusieurs CSP :

- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs.

Taux de retard en 6^{ème}

Le retard scolaire s'apprécie par rapport à un cursus normal (c'est-à-dire une scolarité sans interruption, ni redoublement, ni saut de classe). Un élève en retard a au moins un an de plus que l'âge théorique normal à l'entrée en 6^{ème} (11 ans).

Taux d'accès au brevet

Il s'agit de la proportion de détenteurs du brevet dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Numérateur : lauréats d'âge 13 ans ou moins, 14-15-16-17 ans, 18 ans ou plus à la session année N.

Dénominateur : population de 12 à 17 ans au 31 décembre de l'année N-1.

CE QU'IL FAUT RETENIR

LA SANTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

En 2006, Mulhouse accueillait plus de 38% des bénéficiaires haut-rhinois de la CMU-Complémentaire.

Les quartiers prioritaires de catégorie 1 et 2 se distinguent par une surreprésentation des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire par rapport à Mulhouse. En revanche, les communes comptant des quartiers de catégorie 3 du CUCS de la CAMSA se caractérisent par une part très faible de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire.



LA SANTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

LES BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE EN 2007



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

NETTE SURREPRESENTATION DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE

Comparaison du taux de bénéficiaires de la CMU-C parmi l'ensemble des assurés sociaux dans les quartiers de cat.1 en 2007

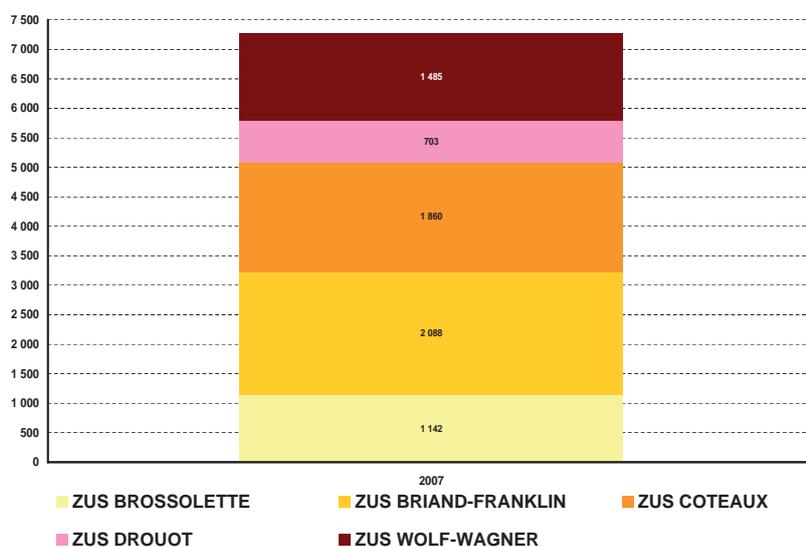
	2007
ZUS BROSSOLETTE	17%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	23,6%
ZUS COTEAUX	22%
ZUS DROUOT	22,1%
ZUS WOLF-WAGNER	23,4%
VAUBAN-NEPERT	
Mulhouse	14,9%
Haut-Rhin	nr
France	nr

Source : CNAM/INSEE

La C.M.U. complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources¹ et résidant en France de façon stable et régulière. La C.M.U.-Complémentaire est donc un indicateur très intéressant de suivi de la précarité.

Le taux de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire est fort dans tous les quartiers de cat.1. De plus, ce taux est plus élevé dans ces quartiers qu'à l'échelle de Mulhouse.

Nombre de bénéficiaires de la CMU-C dans les quartiers de cat.1 en 2007



Source : CNAM/INSEE

En 2007, l'ensemble des quartiers de cat.1 accueillait 50,7% des bénéficiaires de la CMU-C pour seulement 34,7% des assurés sociaux de Mulhouse !

La surreprésentation des bénéficiaires de la CMU-C dans les quartiers de cat.1 est donc nette. Ces territoires concentrent les populations les plus pauvres.

¹ Voir les plafonds de ressource en annexes

BENEFICIAIRES DE LA CMU COMPLEMENTAIRE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LA PART DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE EST BEAUCOUP
MOINS FORTE A BRUSTLEIN

La C.M.U-Complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière.

Le taux de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire est relativement faible dans le quartier de Brustlein.

Il est même inférieur à la moyenne mulhousienne. En revanche, les Zus Porte du Miroir et la Thur et Markstein présentent des taux élevés et comparables aux quartiers de cat.1.

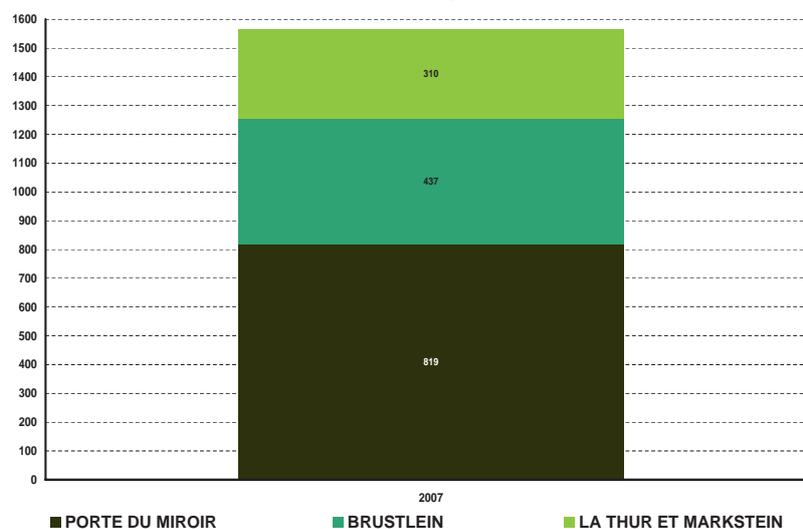
Comparaison du taux de bénéficiaires de la CMU-C parmi l'ensemble des assurés sociaux dans les quartiers de cat.2 en 2007

	2007
PORTE DU MIROIR	24,2%
BRUSTLEIN	11%
LA THUR ET MARKSTEIN	21,8%
Mulhouse	14,9%
Haut-Rhin	nr
France	nr

Source : CNAM/INSEE

Le nombre de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire est très élevé dans la Zus Porte du Miroir.

Nombre de bénéficiaires de la CMU-C dans les quartiers de cat.2 en 2007



Source : CNAM/INSEE

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

PEU DE BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE

Comparaison du taux de bénéficiaires de la CMU-C parmi l'ensemble des assurés sociaux dans les communes comptant des quartiers de cat.3

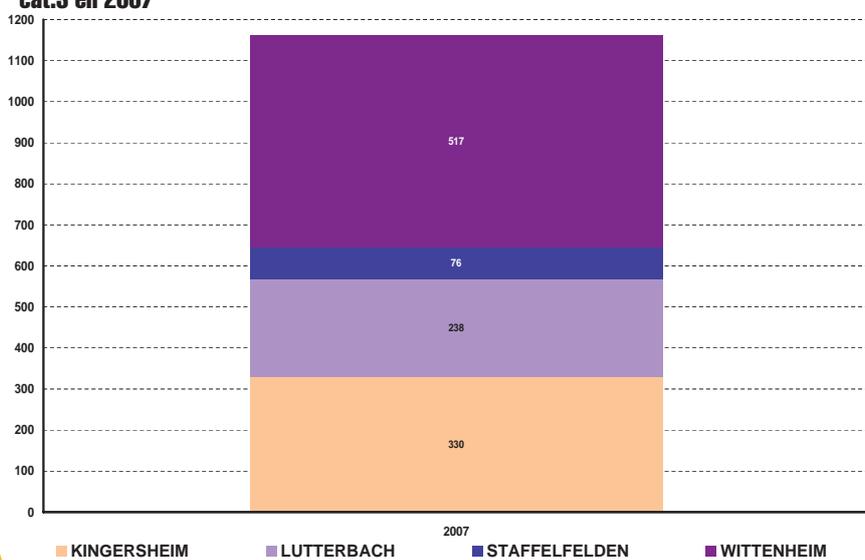
	2007
KINGERSHEIM	3%
LUTTERBACH	4,7%
STAFFELFELDEN	2,9%
WITTENHEIM	4,4%
Mulhouse	14,9%
Haut-Rhin	nr
France	nr

Source : CNAM/INSEE

La C.M.U-Complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière.

Contrairement à Mulhouse, les communes comptant des quartiers de cat.3 accueillent très peu de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire.

Nombre de bénéficiaires de la CMU-C dans les communes comptant des quartiers de cat.3 en 2007



Source : CNAM/INSEE

Définitions

Les assurés sociaux

Cette expression désigne ici les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie. Sont exclus de cette définition les mutuelles (notamment les mutuelles d'étudiants, ce qui provoque une nette sous représentation de la tranche 18-25 ans), la fonction publique d'Etat et les régimes spéciaux. La population couverte est de l'ordre de 80% de la population des ménages. Les traitements appliqués aux fichiers visent à reconstruire une population dont la définition se rapproche de celle des ménages ordinaires. Un filtre particulier est appliqué pour retirer des données brutes les enregistrements concernant des personnes sortant de ce champ. Sont ainsi retirés, dans la mesure du possible :

Les sans domicile fixe, gens du voyages et autres personnes inscrites non à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement,
Les personnes en collectivités : résidences universitaires, foyers de travailleurs, maisons de retraite...

source : INSEE

La Couverture Maladie Universelle (CMU)

La Couverture maladie universelle (C.M.U.) de base facilite l'accès aux soins et le remboursement des soins, prestations et médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'Assurance Maladie. Elle concerne aussi bien les personnes sans ressources que celles disposant de revenus importants.

La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)

La C.M.U. complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière. Les soins sont pris en charge à 100 % sans avance de frais, y compris pour la part non remboursée par la Sécurité sociale et le forfait journalier hospitalier. La couverture maladie universelle complémentaire permet à toute personne, résidant régulièrement en France et de façon ininterrompue depuis plus de trois mois, de bénéficier d'une protection complémentaire gratuite et renouvelable.

Plafond annuel de ressources permettant l'accès à la C.M.U. complémentaire, applicable au 1er juillet 2008 :

Nombre de personnes composant le foyer	Montant du plafond annuel en France métropolitaine
1 personne	7 447 €
2 personnes	11 170 €
3 personnes	13 404 €
4 personnes	15 638 €
au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+ 2 978,66 euros

CE QU'IL FAUT RETENIR

LA VIE CITOYENNE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

Le taux de participation aux dernières élections présidentielles et municipales semble plus faible dans les quartiers prioritaires que dans le reste de Mulhouse.

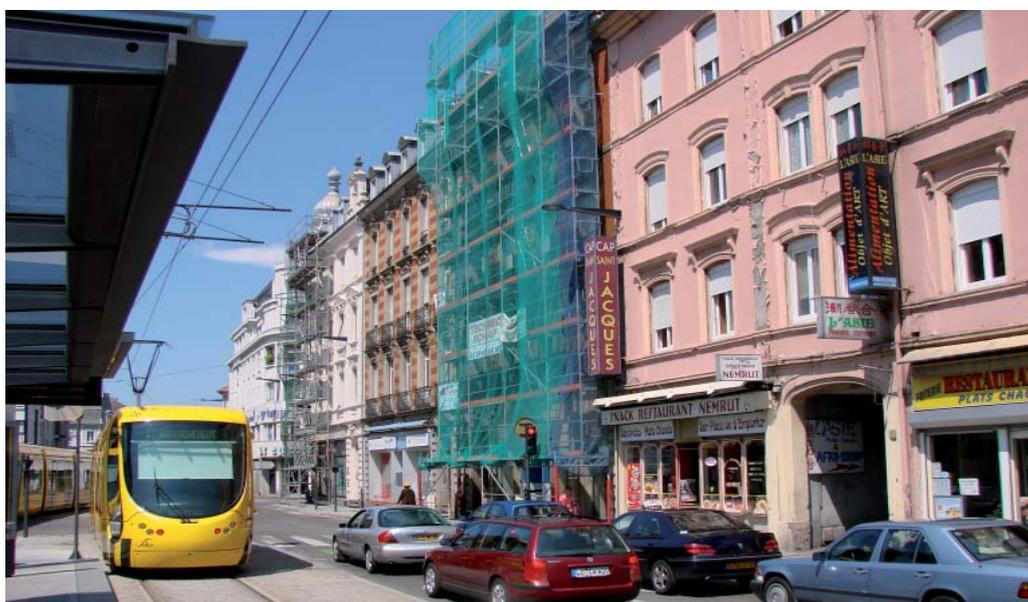
La mémoire du choc du premier tour des élections présidentielles de 2002 et le sursaut civique et citoyen né suite aux émeutes de 2005 ont joué un rôle dans l'augmentation notable des taux de participation entre 2002 et 2007.

Les communes comptant des quartiers de catégorie 3 se distinguent de Mulhouse par un taux de participation plus élevé aux élections présidentielles. En revanche, les taux de participation aux élections municipales sont comparables.



LA VIE CITOYENNE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

**TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS :
ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2002 ET 2007
ELECTIONS MUNICIPALES DE 2001 ET 2008**



QUARTIERS MULHOUSIENS

A MULHOUSE, LE TAUX DE PARTICIPATION EST PLUS FAIBLE QU'AILLEURS

Evolution comparée des taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles de 2002 et 2007

	Taux de participation 2002	Taux de participation 2007
Mulhouse	74,85%	77,43%
CAMSA	76,92%	80,26%
Haut-Rhin	79,98%	83,66%
Alsace	79,93%	83,61%
France	79,71%	83,97%

Source : Ministère de l'Intérieur

Selon l'INSEE, " la participation à l'élection présidentielle de 2007 a atteint un niveau exceptionnel. La mémoire du premier tour de l'élection de 2002 a conduit à la mobilisation d'un nombre accru d'électeurs, notamment parmi les jeunes " (INSEE, la participation électorale en 2007).

Ce phénomène n'a pas la même ampleur à Mulhouse et dans ses quartiers prioritaires. On observe cependant une augmentation du taux de participation entre les deux élections présidentielles, qui est liée à l'accroissement des inscriptions sur les listes électorales observée à l'issue des violences de l'automne 2005.

Le sursaut civique et citoyen, porté notamment par des collectifs comme AC le Feu et des personnalités issues des banlieues (acteurs, chanteurs, footballeurs) a sans doute eu des répercussions dans les quartiers prioritaires de Mulhouse.

Evolution comparée des taux de participation aux élections municipales de 2001 et 2008 (premier ou deuxième tour)

NB: en 2008, 12 communes de la CAMSA ont été pourvues au premier tour.

	Taux de participation 2001	Taux de participation 2008
Mulhouse	52,58%	52,84%
CAMSA	nr	57,01%
France	62,39%*	62,16%

* pour les communes de 3500 hbts et +

Source : Ministère de l'Intérieur

En revanche, ce sursaut civique n'a pas eu de répercussion sur le taux de participation aux élections municipales. Le caractère local de ces élections explique peut-être la faiblesse de ce taux, qui est inférieur de 10 points au taux de participation national.

AUTRES QUARTIERS DU CUCS DE LA CAMSA DES TAUX DE PARTICIPATIONS ELEVES AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET PLUTOT FAIBLES AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Evolution comparée des taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles de 2002 et 2007

Le taux de participation aux élections présidentielles est très élevé dans les communes comptant des quartiers de catégorie 3.

Il est aussi en augmentation entre 2002 et 2007. La mémoire du choc du premier tour des élections présidentielles de 2002 a là aussi joué un rôle important.

	Taux de participation 2002	Taux de participation 2007
Kingersheim	78,49%	81,97%
Lutterbach	78,36%	83,56%
Staffelfelden	77,03%	82,72%
Wittenheim	77,96%	82,17%
Mulhouse	74,85%	77,43%
CAMSA	76,92%	80,26%
Haut-Rhin	79,98%	83,66%
Alsace	79,93%	83,61%
France	79,71%	83,97%

Source : Ministère de l'Intérieur

Evolution comparée des taux de participation aux élections municipales de 2001 et 2008 (premier ou deuxième tour)

NB: en 2008, 12 communes de la CAMSA ont été pourvues au premier tour.

Comme Mulhouse, 3 des 4 communes comptant des quartiers de catégorie 3 se caractérisent par un taux de participation aux élections municipales de 2008 plus faible que la moyenne nationale.

En effet, seul Staffelfelden échappe à cette logique et se distingue par un taux de participation plutôt élevé.

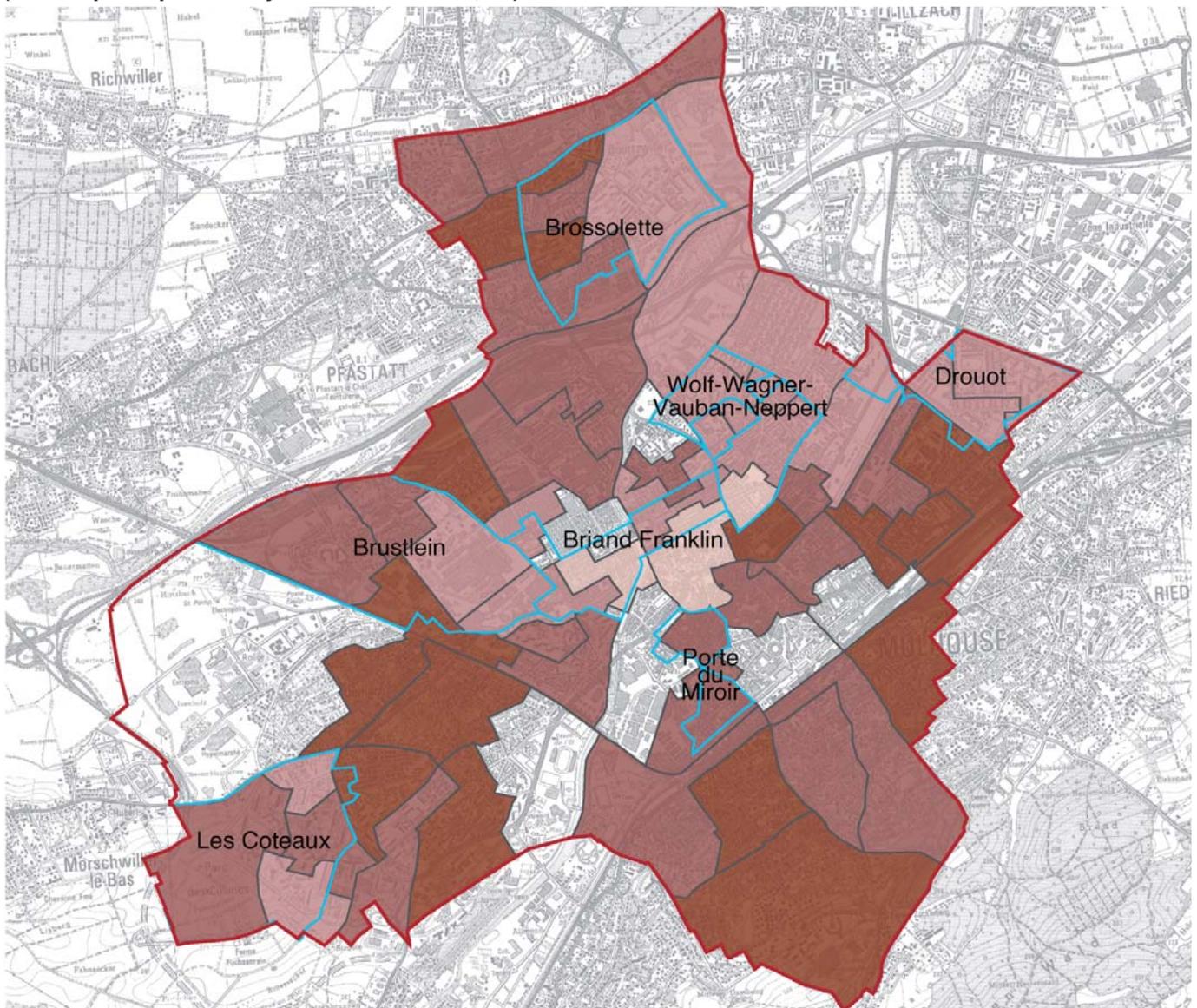
	Taux de participation 2001	Taux de participation 2008
Kingersheim	nr	56,30%
Lutterbach	nr	61,49%
Staffelfelden	nr	66,95%
Wittenheim	nr	57,02%
Mulhouse	52,58%	52,84%
CAMSA	nr	57,01%
France	62,39%	62,16%

Source : Ministère de l'Intérieur

QUARTIERS MULHOUSIENS DU CUCS

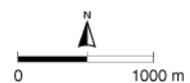
UN TAUX DE PARTICIPATION PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE MULHOUSIENNE

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles de 2007
(taux de participation moyen à Mulhouse : 77,5%)



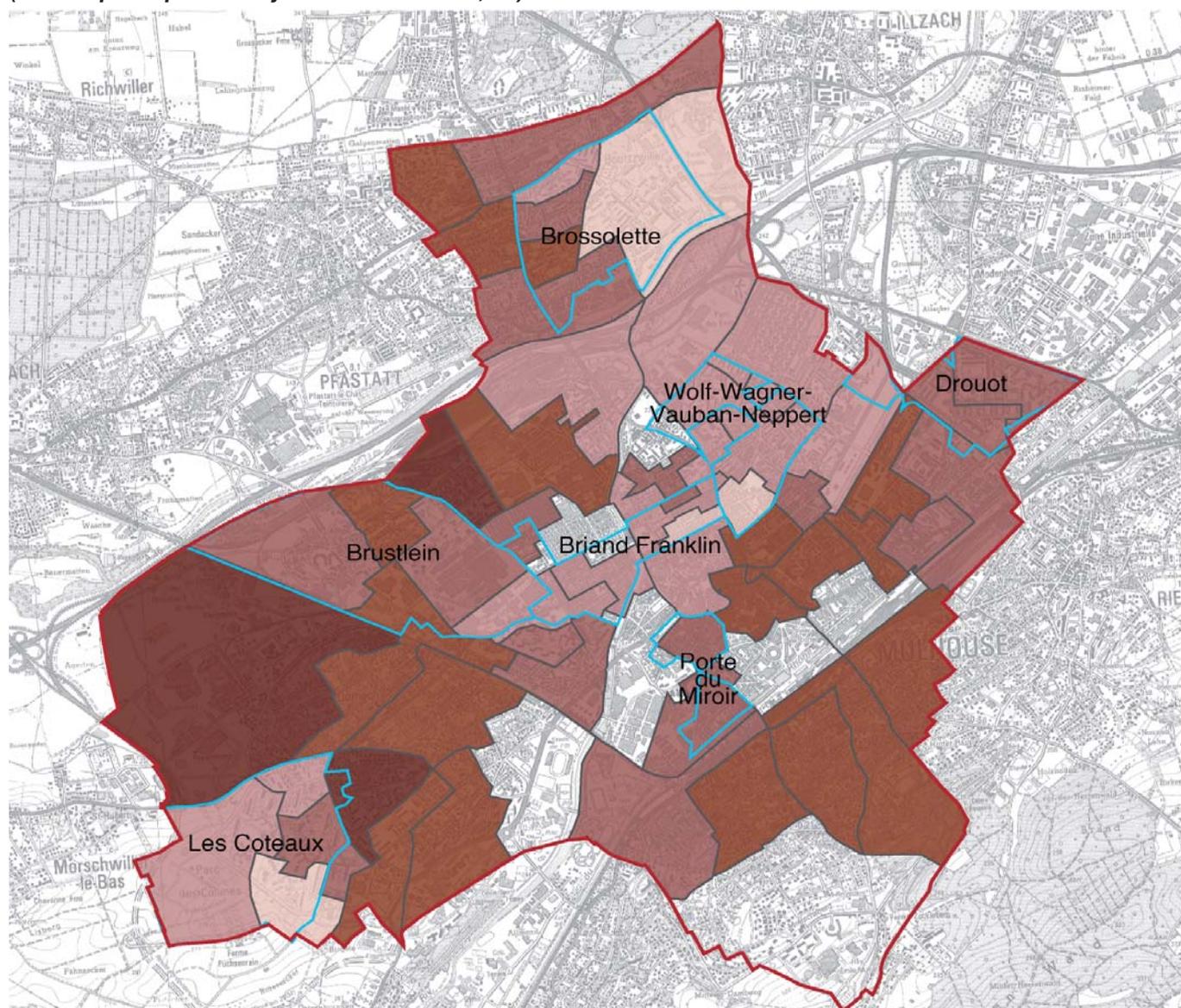
- Plus de 80 %
- de 75 à 80 %
- de 70 à 75 %
- Moins de 70 %
- Pas de données

- ▭ Ville de Mulhouse
- ▭ Quartiers CUCS de catégorie 1 et 2



Source(s) : BD CARTO ; SCAN25 ; Ville de Mulhouse
Réalisation : AJRM, A.B, mars 2009

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections municipales de 2008 (taux de participation moyen à Mulhouse : 52,8%)



- Plus de 60 %
- de 55 à 60 %
- de 50 à 55 %
- de 45 à 50 %
- Moins de 45 %
- Pas de données



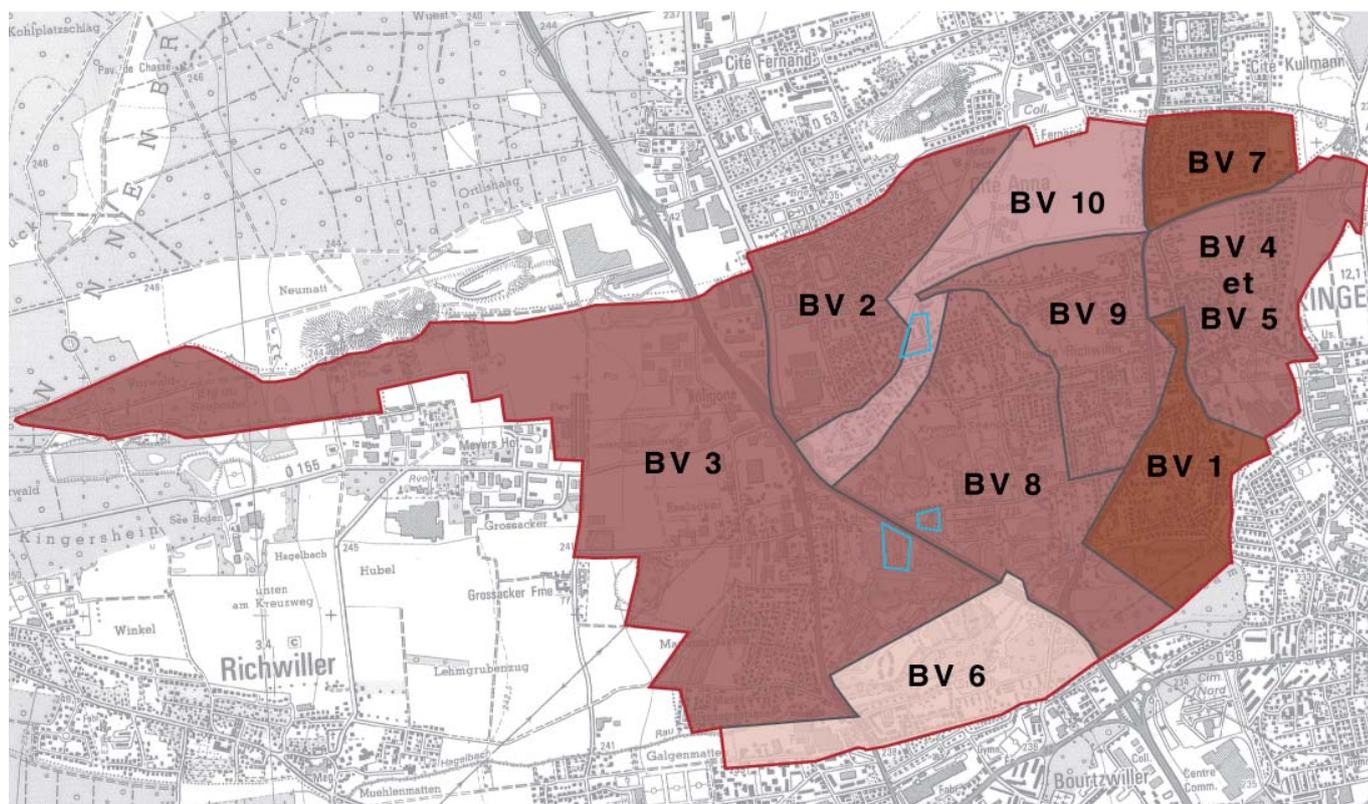
Source(s) : BD CARTO ; SCAN25 ; Ville de Mulhouse
Réalisation : AURM, A.B, mars 2009

- ▭ Ville de Mulhouse
- ▭ Quartiers CUCS de catégorie 1 et 2

QUARTIERS DE CAT.3 : KINGERSHEIM

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES PROCHE DE LA MOYENNE DE LA CAMSA

Cartographie du taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008
(Kingersheim a été pourvue au premier tour)



- plus de 59 %
- de 55 à 59 %
- de 50 à 55 %
- moins de 50 %

Taux de participation moyen communal : 56,3%

- Limite de commune
- Quartier CUCS de catégorie 3

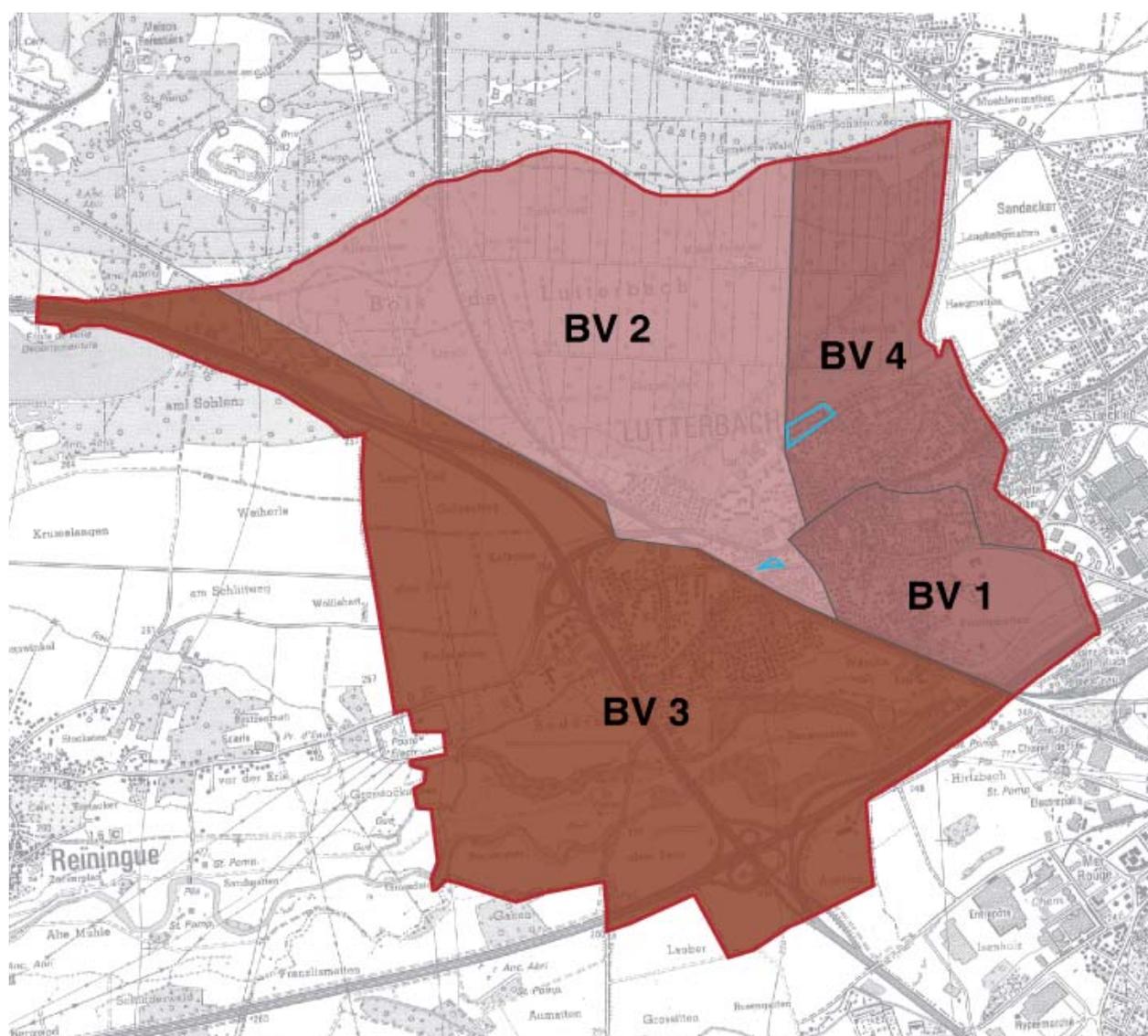


Sources : BD CARTO ; SCAN25 ;
Mairie de Kingersheim
Réalisation : AURM, A.B, mai 2009

QUARTIERS DE CAT.3 : LUTTERBACH

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES SUPERIEUR A LA MOYENNE DE LA CAMSA

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections municipales de 2008



- plus de 65 %
- de 60 à 65 %
- moins de 60 %

Taux de participation moyen communal : 61,5 %

- Limite de commune
- Quartier CUCS de catégorie 3

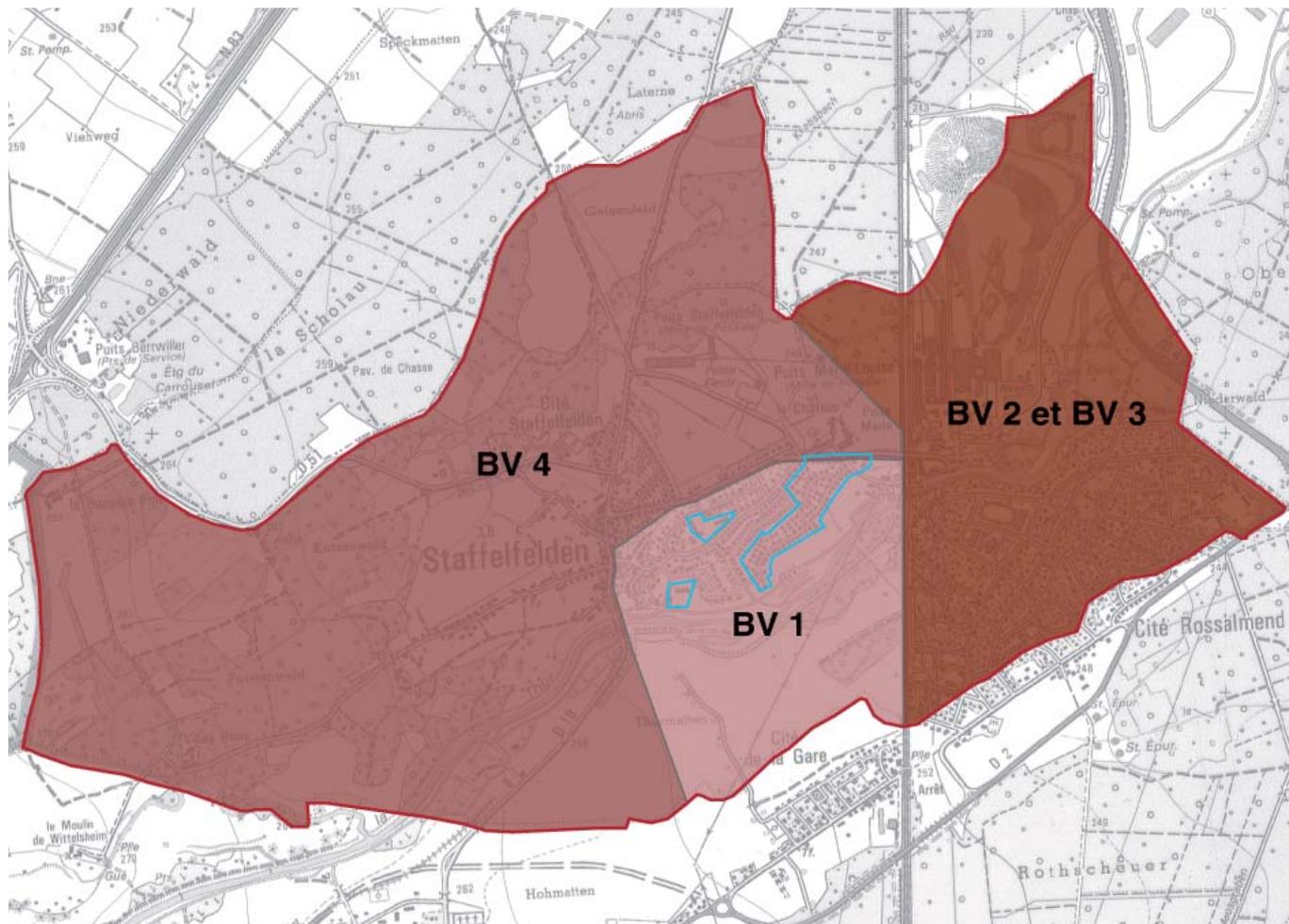


Sources : BD CARTO : SCAN25 ;
Mairie de Lutterbach
Réalisation : AURM, A.B, juin 2009

QUARTIERS DE CAT.3 : STAFFELFELDEN

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES BIEN SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DE LA CAMSA

Cartographie du taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008
(Staffelfelden a été pourvue au premier tour)



- 69,7%
- 68,1%
- 61,7%

Taux de participation moyen communal : 66,9%

- Limite de commune
- Quartier CUCS de catégorie 3

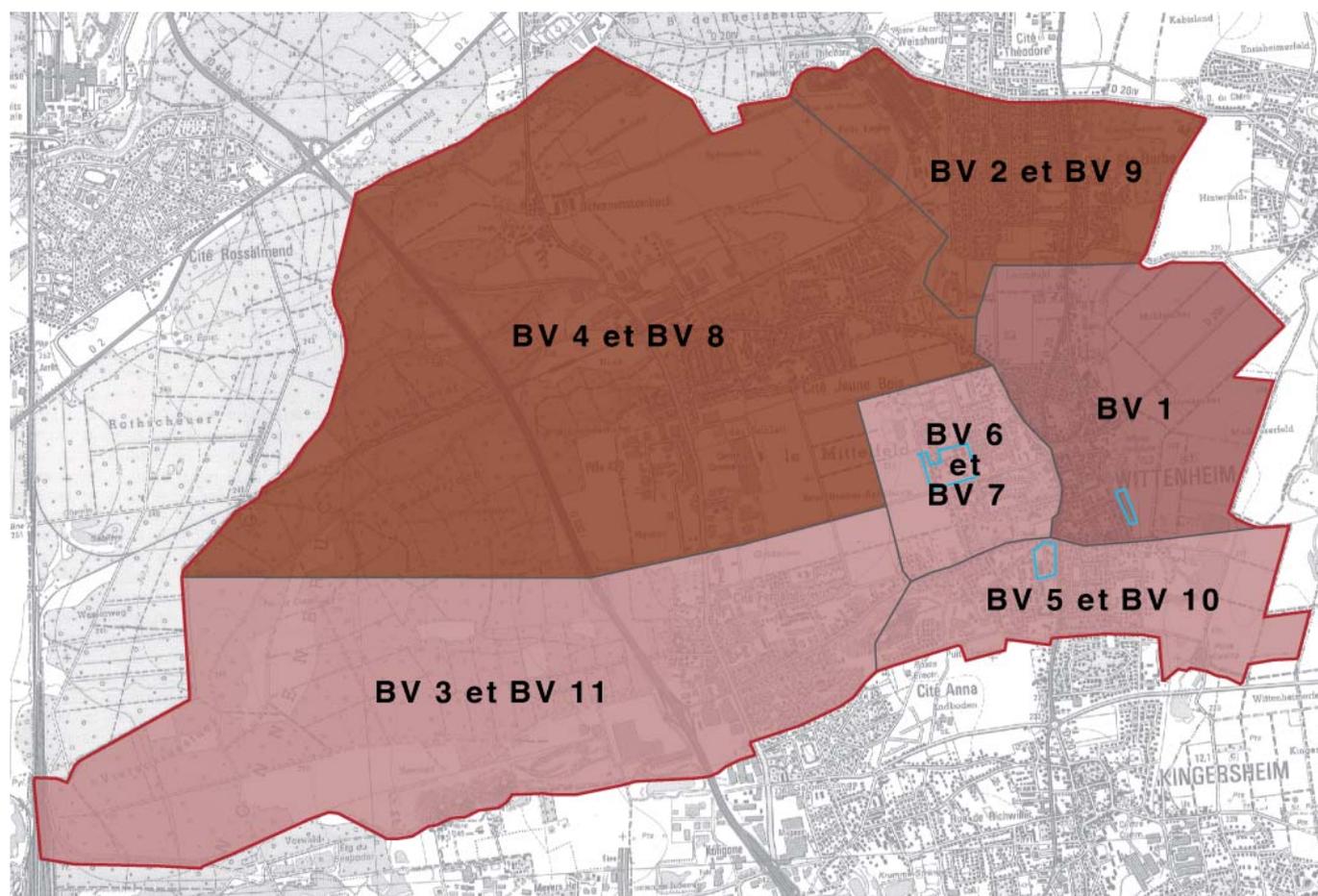


Source(s) : BD CARTO ; SCAN25 ;
Mairie de Staffelfelden
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009

QUARTIERS DE CAT.3 : WITTENHEIM

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES DANS LA MOYENNE DE LA CAMSA

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections municipales de 2008



- de 63 à 65 %
- de 54 à 63 %
- de 50 à 54 %

Taux de participation moyen communal : 57,3%

- Limite de commune
- Quartier CUCS de catégorie 3



Sources : BD CARTO : SCAN25 ;
Mairie de Wittenheim
Réalisation : AURM, A.B, mai 2009

Définitions

Le taux de participation :

Le taux de participation est le rapport entre le nombre d'habitants inscrits sur les listes électorales et le nombre de votes exprimés. Il prend donc en compte les votes exprimés mais aussi les votes nuls et les votes blancs.

